Cahier des charges du Gouvernement

de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Formation des cadres sportifs

Discipline :

Tennis

Niveau de qualification :

Moniteur Sportif Educateur

Organisme délégataire :

Association Francophone de Tennis

Version 2.1.2 **Année de formation : 2022**

SERVICE FORMATION DES CADRES ADEPS

ASSOCIATION FRANCOPHONE DE TENNIS

TABLE DES MATIERES

Introduction du cahier des charges / référentiel de formation 4

1. DONNEES ADMINISTRATIVES DE L'AFT (OPERATEUR DELEGATAIRE) 5

1. Informations concernant l'opérateur délégué à la rédaction 5
2. Introduction générale de la formation 6
3. Homologation et certification 6

2. REFERENTIEL "FONCTION ET COMPETENCES" : DESCRIPTION DES FONCTIONS EXERCEES ET COMPETENCES REQUISES 8

1. Prérequis du Moniteur Sportif Educateur Tennis 9
2. Profil de fonction du Moniteur Sportif Educateur Tennis 9
3. Public cible du Moniteur Sportif Educateur Tennis 9
4. Cadre d'intervention du Moniteur Sportif Educateur Tennis 9
5. Cadre d'autonomie et de responsabilité du Moniteur Sportif Educateur Tennis 9

3. DESCRIPTION DES MODALITES PREALABLES A L'ORGANISATION DE LA FORMATION 10

1. Schéma de base d'organisation de la formation 10
2. Informations à fournir par l'opérateur de formation 11
3. Durée théorique de la formation 11
4. Test préliminaire ou probatoire 11
5. Documents administratifs à fournir par le candidat 11
6. Modalités d'inscription 12
7. Droit de rétraction 12
8. Protection des données personnelles 12
9. Enchaînement des formations Initiateur Educateur Tennis 13
10. Modalités diverses 13

4. REFERENTIEL "FORMATION" : DESCRIPTION DU PROGRAMME ET DU CONTENU DES COURS SPECIFIQUES 15

1. SYNOPTIQUE DU PROGRAMME ET CONTENUS 15
2. TABLEAU SYNTHESE « CHARGE THEORIQUE DE TRAVAIL » DU NIVEAU DE FORMATION MONITEUR SPORTIF EDUCATEUR TENNIS 70
3. TABLEAU SYNTHESE DES PONDERATIONS MODULES VS THEMATIQUES & THEMATIQUES VS CURSUS MONITEUR SPORTIF EDUCATEUR TENNIS 71
4. TABLEAU SYNTHESE DES PONDERATIONS DES CHAMPS D'EVALUATION VS CURSUS COMPLET EDUCATEUR TENNIS + TYPES, FORMES D'EVALUATION ET NOMBRE D'EPREUVES 72
5. TABLEAU SYNTHESE DES TITRES/QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES UTILES A LA FONCTION D'INTERVENANTS DANS LE DISPOSITIF DE FORMATION INITIATEUR TENNIS 73
6. TABLEAU SYNTHESE DES DIPLOMES, BREVETS, CERTIFICATIONS DONNANT DROIT A UNE DISPENSE DE PLEIN DROIT DE CHAQUE MODULE 75

5. REFERENTIEL "FORMATION" : DESCRIPTION DU PROGRAMME DES CONTENUS DES STAGES DIDACTIQUES OU PEDAGOGIQUES 76

6. REFERENTIEL "EVALUATION" : DESCRIPTION DES MODALITES D'EVALUATION 81

1. Délais d'organisation et chronologie des évaluations 81
2. Conditions d'accès aux évaluations et conséquences d'un non-respect des conditions 84
7. Publicité des accès (ou refus) aux évaluations 84
8. Publicité des modalités lors d'absences, d'arrivées tardives ou de départs prématurés aux évaluations 85
9. Nombre de sessions d'évaluation 86
10. Constitution du jury 87
11. Décisions et délibérations du jury d'évaluation 87

12. Motivation du résultat en délibération 88
13. Procédure de communication des résultats auprès de l'ag Sport 89
14. Procédure de communication des résultats aux candidats 89
15. Recours et procédures 89

7. CONDITIONS DE DISPENSES ET D'EQUIVALENCE DE DIPLÔMES (Belgique ou étranger) 91

1. Conformité des dossiers VAFE à introduire 91
2. Valorisation des Acquis de Formation (VAF) 92
3. Valorisation des Acquis d'Expériences (VAE) 94
4. Entretien de VAFE 96
5. Frais de procédure pour une VAFE 96
6. Procédures administratives VAFE (Où, comment et quand envoyer le dossier ?) 96
7. Analyse concernant la demande de VAFE 97
8. Décisions concernant la demande de VAFE 97
9. Valorisation des anciennes formations spécifiques ADEPS 97
10. Tableau synthèse complet des procédures « vafe » 99

8. REFERENTIEL « CERTIFICATION » : DESCRIPTION DES REGLES D'HOMOLOGATION ET D'OBTENTION DES BREVETS 100

ANNEXES 101

1. Grille d'évaluation des entraînements sous forme de rassemblement 102
2. Grille d'évaluation 2.2.3 Principes méthodologique de perfectionnement. Aspects pratiques 104
3. Protocole et grille d'évaluation de la distribution de la balle (CS 2.2.3) 106
4. Protocole et grille d'évaluation de l'évaluation pratique (Savoir-Faire techniques) de « Analyse de base du geste et du mouvement tennistique lié à la tactique » 110
5. Protocole et grille d'évaluation de l'encadrement en match (CS 2.2.1) 114
6. Dossier de stage Moniteur Sportif Educateur Tennis (CS 2.2.4) 118

Introduction du cahier des charges / référentiel de formation

Le cahier des charges constitue la référence légale (voir ci-dessous points de référence décrétaux) dans laquelle chaque opérateur de formation et chaque candidat trouvera les informations concernant le dispositif de formation pour devenir cadre sportif certifié par l'Administration Générale du Sport. Y figurent entre autres les droits et devoirs des candidats, de l'AGS ainsi que des opérateurs de formations, mais aussi les relations entre les parties prenantes de l'ensemble du dispositif. Plus spécifiquement pour le candidat, les informations sur les moyens d'inscription et de communication avec tout opérateur reconnu comme ''délégataire de la formation'' seront explicitées.

Le cahier des charges constitue donc la référence légale à laquelle chaque opérateur de formation (« ***fédération ou institution délégataire pour l'organisation des formations de cadres ainsi que des formations reconnues »***) doit se conformer en matière de formations de cadres.

Les points de référence décrétaux sont évoqués dans le décret du 02/05/19 :

« Art. 39 § 1er. Le Gouvernement désigne les organisations telles que définies à l'article 38, § 6, habilitées à organiser les formations à vocation pédagogique qui leur sont spécifiques. Après consultation de la fédération sportive désignée, il fixe pour chaque type et chaque niveau de formation un référentiel de formation portant sur :

1° Les données administratives de l'opérateur délégataire;

2° La description des fonctions et les compétences requises;

3° La description des modalités préalables à l'organisation de la formation;

4° La description des programmes et contenus de formation;

5° La description des programmes et contenus des stages;

6° La description des modalités d'évaluation;

7° Les conditions de dispenses de diplômes;

8° La description des règles de délivrance et de certification des brevets. »

Chaque opérateur de formation délégataire reconnu est invité à :

1. se référer adéquatement au référentiel de formation,
2. indiquer comment il va répondre aux orientations pédagogiques imposées,
3. développer l'application des diverses procédures explicitées.

In fine, ce cahier des charges / référentiel de formation permet à l'Administration Générale du Sport de veiller à la qualité méthodologique et organisationnelle des formations qu'elle reconnait et certifie.

Dans ce référentiel, sont notamment utilisés à titre épicène les termes : candidat, moniteur sportif, cadre sportif, chargé de cours,…

1. DONNEES ADMINISTRATIVES DE L'AFT (OPERATEUR DELEGATAIRE)

1. INFORMATIONS CONCERNANT L'OPERATEUR DELEGUE A LA REDACTION

- **Siège administratif**

  Chaussée de Marche 935 C (2ème étage)

  5100 WIERDE

  Tél. : 081/55.41.70

  Fax : 081/55.41.79

  E-mail : info@aftnet.be

- **Siège sportif**

  Centre de formation A.F.T. "Armand CROMBEZ"

  Centre A.D.E.P.S. "La Sapinette"

  Avenue du Grand Large, 4

  7000 MONS

  Tél. : 065/32.96.12

  Fax : 065/32.96.19

  E-mail : centre@aftnet.be

- **Personne de contact chargée des formations de cadres**

  Yves BECKERS

  Centre de formation A.F.T. "Armand CROMBEZ"

  Centre A.D.E.P.S. "La Sapinette"

  Avenue du Grand Large 4

  7000 MONS

  Tél. : 065/32.96.12

  Fax : 065/32.96.19

  E-mail : fdc@aftnet.be

2. INTRODUCTION GENERALE DE LA FORMATION

Aujourd'hui, de nombreuses fédérations sportives imposent un brevet ADEPS pour l'encadrement de leurs clubs tout comme les centres ADEPS pour l'animation de leurs stages sportifs. Des brevets dûment homologués et reconnus à travers tout le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Dans le cadre de sa politique sportive, la Direction Sportive est hautement attentive aux compétences certifiées des Moniteurs formant les joueurs repris dans ses programmes d'entraînement. En effet, le niveau Moniteur Sportif Educateur est un minimum.

➢ Préambule

Ce cahier des charges est d'application pour les formations "Moniteur Educateur Tennis" pour les années 2022 et après. Ce cahier a été réalisé dans le cadre de la réforme des formations de cadres sportifs à vocation pédagogique conduite par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

La conception des résultats d'acquis d'apprentissage des unités d'enseignement (modules) qui composent ce niveau de qualification est centrée sur le public cible que l'on veut encadrer.

"En fonction de son niveau d'habilité du moment, de quoi le sportif a-t-il besoin pour être bien encadré ?". Cette question est la base de toutes les réflexions et des démarches qui ont guidé la réforme des formations.

➢ Contexte et généralités

La formation spécifique proposée et mise en place veut répondre à plusieurs idées :

1. S'adapter aux prescrits européens qui visent à mettre en place un système permettant de décrire et de comparer les niveaux de qualification en tenant compte de toutes les filières de formation (apprentissage formel, non formel et informel). Les objectifs clairs de ces prescrits sont :
   - Permettre l'accumulation des résultats des acquis d'apprentissage obtenus dans des contextes différents ;
   - Faciliter leur transfert d'un contexte vers un autre en vue de leur validation et de là, leur reconnaissance.
2. Être en adéquation avec le cadre référentiel imposé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.
3. Inscrire les formations et les titres décernés dans un cadre juridique.
4. Répondre aux besoins et demandes des clubs et des régions qui composent le paysage tennistique francophone.
5. Augmenter la pertinence et la qualité des niveaux de formation et des formateurs.
6. Servir de point d'ancrage à la labellisation des clubs.

3. HOMOLOGATION ET CERTIFICATION

Le brevet de "Moniteur Sportif Educateur Tennis" est homologué / certifié et donc reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

La réussite des cours généraux (ou leur validation par voie de valorisation d'acquis de formation – voir section 7) correspond à la validation de la première étape du cursus de formation en vue de l'obtention du brevet. La validation des cours généraux est opérée exclusivement et directement par le service formation des cadres de l'AG Sport.

A la réussite des cours généraux, le candidat obtient une attestation (bulletin personnalisé), donnant accès à la seconde étape de la formation (les cours spécifiques). L'AG Sport

délivre une attestation de réussite. La réussite des cours généraux n'équivaut donc pas à une homologation de brevet !

La réussite des cours spécifiques correspond à la validation de la seconde étape du cursus de formation en vue de l'obtention du brevet.

En résumé, un parcours de formation sera homologué / certifié par l'Administration Générale du Sport par la délivrance d'un brevet après la validation de 2 phases / 2 étapes :

- ✓ Les cours généraux (prérequis aux cours spécifiques)
- ✓ Les cours spécifiques

2. REFERENTIEL "FONCTION ET COMPETENCES" : DESCRIPTION DES FONCTIONS EXERCEES ET COMPETENCES REQUISES

Ce chapitre répond à l'*Art. 39. § 1 du décret du 02 mai 2019,* au point 2 (***La description des fonctions et les compétences requises).***

La formation spécifique dispensée par l'opérateur délégataire de formation doit impérativement se référer aux profils de compétences générales de chaque niveau de qualification des cadres sportifs, fixés par l'AG Sport de la Fédération Wallonie Bruxelles. Ces profils doivent être adaptés aux spécificités de la (des) discipline(s) auquel / auxquelles le présent référentiel de formation fait référence.

2.1 Vocation pédagogique

La formation de cadres sportifs à vocation pédagogique fait référence à des méthodes et pratiques d'enseignement, d'éducation et de formation. C'est enseigner, transmettre un savoir ou une expérience par des méthodes adaptées à un individu ou un groupe d'individus.

La formation d'un cadre sportif à **vocation pédagogique** recouvre quatre niveaux de qualifications indépendants, non obligatoirement hiérarchisés au niveau spécifique.

MONITEUR SPORTIF ANIMATEUR : Animer à la pratique sportive

MONITEUR SPORTIF INITIATEUR : Animer – Initier – Fidéliser à la pratique sportive

MONITEUR SPORTIF EDUCATEUR : Former et consolider les bases de la performance

MONITEUR SPORTIF ENTRAÎNEUR : Systématiser et optimaliser l'entraînement pour performer

Tous ces niveaux de qualification sont structurés en fonction :

- de prérequis : *compétences préalables à la formation*
- du profil de fonction : *capacité d'appliquer, d'utiliser des connaissances (savoirs), aptitudes (savoir-faire) et attitudes (savoir-être) de façon intégrée pour agir dans un contexte défini (éducation, travail, développement personnel ou professionnel).*
- du public cible : *public à charge du cadre sportif*
- du cadre d'intervention : *cadre, domaine et lieu où se déroule la fonction*
- du cadre d'autonomie et de responsabilité : *cadre, contexte, niveaux d'autonomie et de responsabilité par rapport à la fonction*

Afin de pouvoir constituer les modules de formation (unités indépendantes et identifiables de contenus de formation), chaque niveau de qualification indépendant est envisagé sous l'angle de 5 thématiques :

- Cadre institutionnel et législatif
- Didactique et méthodologie
- Facteurs déterminants de l'activité et de la performance
- Aspects sécuritaires et préventifs
- Ethique et déontologie

1. PREREQUIS DU MONITEUR SPORTIF EDUCATEUR TENNIS

- Lauréat (ou validation) des cours généraux Moniteur Sportif Initiateur et Educateur
- Lauréat des cours spécifiques Moniteur Sportif Initiateur Tennis
- Être ou avoir été classé minimum B+2/6 en Messieurs et B-2/6 en Dames.

2. PROFIL DE FONCTION DU MONITEUR SPORTIF EDUCATEUR TENNIS

- Fidéliser à la pratique sportive spécifique tennis.
- Faire prendre du plaisir dans l'apprentissage et la formation sportive spécifique tennis.
- Motiver au développement sportif complet.
- Former et consolider les habiletés motrices spécifiques individuelles et/ou collectives au tennis.
- Parfaire l'apprentissage des fondamentaux de la discipline tennis.
- Intégrer et renforcer les qualités mentales, cognitives et émotionnelles dans et par l'activité tennis individuelle et/ou collective.
- Détecter le niveau des pratiquants au tennis et le talent sportif.
- Orienter le talent sportif vers des structures adaptées.
- S'intégrer dans un processus collectif d'encadrement à la pratique du tennis

3. PUBLIC CIBLE DU MONITEUR SPORTIF EDUCATEUR TENNIS

- Tous les âges
- Joueurs capables de jouer en compétition
- Joueurs en phase de formation
- Joueurs en phase de consolidation des fondamentaux de l'activité tennis
- Joueurs présentant un haut potentiel en phase de formation.

4. CADRE D'INTERVENTION DU MONITEUR SPORTIF EDUCATEUR TENNIS

- Clubs et/ou écoles et/ou académies de tennis (stages ou cycle de cours) ;
- Programmes d'entraînements fédéraux (en club et/ou au centre de formation) ;
- Tournois régionaux ;
- Tournois nationaux ;
- Tournois internationaux pour jeunes.
- Programmes Adeps d'animation et d'initiation sportive
- Programme AFT d'animation et d'initiation
- Programme AFFSS d'animation et d'initiation
- Associations sportives diverses visant la pratique sportive encadrée (sport senior, pratique sportive encadrée…)
- Commune (centres sportifs locaux, activités de quartier, plaines sportives, …).

5. CADRE D'AUTONOMIE ET DE RESPONSABILITE DU MONITEUR SPORTIF EDUCATEUR TENNIS[1]

Agir avec une marge d'initiative étendue dans des situations caractéristiques au sein d'un domaine d'encadrement et/ou de formation dans lesquelles les changements sont prévisibles, avec une responsabilité complète de son travail.

[1] Voir descripteurs génériques du CFC – Annexe 1ère – Moniteur Belge 15.05.2015

3. DESCRIPTION DES MODALITES PREALABLES A L'ORGANISATION DE LA FORMATION

Ce chapitre répond à l'*Art. 39 § 1er du décret du 02 mai 2019,* au point 3 (***La description des modalités préalables à l'organisation de la formation).***

1. SCHEMA DE BASE D'ORGANISATION DE LA FORMATION

- **Programmation des sessions :** 1 édition de formation chaque année. Les informations sont disponibles sur le site de l'AFT : www.aftnet.be
- **Organisation de la formation par module** (Cf. Tableau synoptique section 4)
- **Organisation de la formation en journée et partiellement en externat et/ou en internat**
- **Nombre minimum et maximum de candidats :**
  - ✓ A la formation

    Huit inscrits au minimum, quarante-huit au maximum. Priorité donnée aux quarante-huit premières inscriptions, date de réception du paiement faisant foi.
- **Assurances :** Les candidats et les chargés de cours doivent être affiliés à un club ou fournir la preuve d'une assurance spécifique.
- **Exemple d'organisation d'une formation**
  - ✓ Etape 1 : Cours généraux
  - ✓ Etape 2 : Cours spécifiques théoriques et/ou pratiques
    - ❖ Nombre de sessions : 1 édition de formation de 50h par année de formation
    - ❖ Lieu : déterminé par l'opérateur de la formation
    - ❖ Composition de la session : l'ensemble des modules à l'exception de :
      - CS 2.2.3 "Principes méthodologiques du perfectionnement tactico-technique au tennis. Aspects pratiques"
      - CS 2.2.4 "Stage"
  - ✓ Etape 3 : Evaluation CS 2.3.1 "Analyse du mouvement et geste du tennis lié à la tactique" (évaluation des savoir-faire techniques)

    Cf. chapitre "Evaluations"
  - ✓ Etape 4 : Formation didactique. CS 2.2.3 " Principes méthodologiques du perfectionnement tactico-technique au tennis. Aspects pratiques"
    - ❖ Nombre de sessions : 1 session de 48h par année de formation
    - ❖ Lieu : déterminé par l'opérateur de la formation (Normalement le Centre de Formation)
  - ✓ Etape 5 : Evaluation théorique écrite
    - ❖ Date : le premier jour de la formation didactique
    - ❖ Lieu déterminé par l'opérateur de la formation
    - ❖ Evaluation portant sur l'ensemble des modules à l'exception de :
      - CS 2.2.3 "Méthodologie de la formation complète. Aspects pratiques"
      - CS 2.2.4 "Stage"
  - ✓ Etape 6 : Stage didactique (modalités expliquées dans le chapitre "stage")
    - ❖ Soit 120h en club

❖ Soit 80h en club + 40h lors d'une semaine de formation didactique

➢ **Présentation du schéma organisationnel général du dispositif de formation**

Cette formation s'inscrit dans un processus global d'apprentissage et de consolidation des acquis que nous pouvons résumer par le tableau suivant.

<table>
<tr><td colspan="4">Processus global d'apprentissage</td><td>Consolidation</td></tr>
<tr><td rowspan="2">C. G. opérés par l'Adeps</td><td colspan="3">Formation spécifique dispensée par tout opérateur</td><td rowspan="2">Recyclages
Formations continues et complémentaires</td></tr>
<tr><td>Prérequis</td><td>Formation théorique et pratique</td><td>Stages didactiques et rapport de stages</td></tr>
</table>

2. INFORMATIONS A FOURNIR PAR L'OPERATEUR DE FORMATION

- ✓ Être âgé de 18 ans au moment du test d'admission
- ✓ L'âge minimum pour l'homologation du brevet est 18 ans.
- ✓ Être en ordre d'affiliation dans un club (Association Francophone de Tennis ou Tennis Vlaanderen) ou fournir une preuve de souscription à une assurance spécifique.
- ✓ Ne pas être sous le coup d'une suspension fédérale.

3. DUREE THEORIQUE DE LA FORMATION

- ✓ La durée théorique[2] de la formation est de 207 heures en présentiel (présence aux cours dispensés par un ou des formateurs) réparties sur plusieurs jours définis au préalable.
- ✓ Le nombre d'heures d'examen est équivalent à 25,75 heures.
- ✓ Le nombre d'heures théoriques de stage est équivalent à 120 heures.
- ✓ La charge théorique de travail * en non présentiel est en moyenne (suivant les candidats) estimée à 87 heures.
- ✓ La charge théorique de travail * totale, présentiel (obligatoire) et non présentiel est estimée à 319,75 heures (pour les détails de chaque module, cf. Descriptif des modules de formation).

* Tableau synthèse à la section 4

4. TEST PRELIMINAIRE OU PROBATOIRE

L'accès à la formation ne nécessite pas la réussite à un test préliminaire ou probatoire.

5. DOCUMENTS ADMINISTRATIFS A FOURNIR PAR LE CANDIDAT

- ✓ Copie de la carte d'identité ou du passeport.
- ✓ Copie de la carte d'affiliation fédérale de l'année de la formation.
- ✓ Si pas affilié à un club AFT, fournir la preuve de la souscription à une assurance.
- ✓ Preuve du classement minimum requis.
  - Si classement étranger, fournir la preuve de l'équivalence de classement.
- ✓ Preuve de la réussite des Cours Généraux « Moniteur Sportif Educateur »

[2] La durée théorique de travail indique le temps en principe nécessaire aux étudiants pour suivre toutes les activités d'apprentissage requises pour parvenir aux résultats d'apprentissage attendus.

6. MODALITES D'INSCRIPTION

- **Procédure**
  - ✓ Préalable
    - ❖ L'inscription se fait exclusivement en ligne via le site de l'AFT (www.aftnet.be). Le candidat doit également faire parvenir tous les documents administratifs demandés au point 2 au secrétariat de la Formation des cadres AFT, au plus tard vingt et un jours calendrier avant le début de la formation.
  - ✓ Inscription définitive
    - ❖ Après lecture et acceptation du dossier d'inscription.
    - ❖ Lors de la réception du paiement du droit d'inscription qui se fera également en ligne en même temps que l'inscription.
- **Droit d'inscription**
  - ✓ Un droit d'inscription raisonnable (en 2022, ce montant est de 600 euros) est exigé par l'opérateur. Il inclut le droit d'inscription à la formation et le suivi du CS 2.2.4 ''Stage''
  - ✓ Un deuxième droit (200€ en 2022) est réclamé aux candidats qui réalisent le module CS 2.2.3 " Principes méthodologiques du perfectionnement tactico-technique au tennis. Aspects pratiques " en internat (frais d'hébergement).
  - ✓ Le montant doit être versé sur le compte de l'opérateur de la formation.
  - ✓ Aucun remboursement n'est possible lorsque la formation a commencé.

7. DROIT DE RETRACTION

- Une demande de remboursement peut être exceptionnellement invoquée au maximum quinze jours avant le début de l'édition de la formation concernée. La légitimité du motif de remboursement est appréciée par l'opérateur de formation. L'opérateur de formation se réserve le droit de refuser tout motif qu'il considère comme impérieux. Toute éventuelle demande relève de l'exceptionnel et sera traitée en conséquence
- Aucun remboursement n'est possible lorsque la formation a commencé.

8. PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

- Lors d'une inscription aux cours spécifiques (VAFE – cours – évaluations - …) le candidat signifie accepter les conditions concernant la gestion et la communication potentielle de ses données personnelles.
- Lors de l'inscription en ligne (ou par d'autres biais) diverses informations de données personnelles sont sollicitées auprès du candidat : Nom, Prénom, date de naissance, adresse, téléphone, adresse mail, classement AFT
- L'opérateur de formation se réserve le droit de communiquer les noms et coordonnées des candidats lauréats à l'AG Sport pour procéder à l'homologation du brevet en cas de réussite.
- Cet échange d'information se fait dans le seul but de gérer une base de données commune pour la gestion des candidats à une formation spécifique, et sans aucun but commercial.
- Chaque candidat peut refuser cette disposition en prenant contact de façon formelle avec l'opérateur de sa formation.
- Chaque candidat a le droit de demander au responsable du traitement l'accès aux données à caractère personnel, la rectification ou l'effacement de celles-ci, ou une limitation du traitement relatif à la personne concernée, ou du droit de s'opposer au traitement et du droit à la portabilité des données.

- Les données personnelles sont conservées de manière illimitée en interne de l'opérateur de formation afin d'avoir une traçabilité concernant votre parcours de formation.
- Certaines données sont utilisées à des fins statistiques internes mais sont dès lors gérées de façon totalement anonyme.

9. ENCHAÎNEMENT DES FORMATIONS INITIATEUR EDUCATEUR TENNIS

Candidat(e) ''Ex Pro'' ayant été classé Top 600 ATP/Top 400 WTA : ce(tte) candidat(e) peut réaliser les deux formations de front, mais en tenant compte des impératifs suivants :

- Respecter les conditions d'admission des deux niveaux de qualification au moment de l'inscription au parcours adapté.
- Avoir réussi/validé les examens des cours généraux 'Initiateur' et 'Educateur'.
- Etablir le parcours avec le responsable des formations des cadres et le faire valider par l'ADEPS
- La réussite de la formation Educateur ne pourra être homologuée tant que les modules de formation Initiateur ne sont pas réalisés et réussis dans leur entièreté.
- Le fait de réaliser le niveau Initiateur et Educateur de front ne modifie en rien les délais de clôture de chacun des deux niveaux de qualification.

10. MODALITES DIVERSES

- Tous les documents et évaluations sont exclusivement réalisés en français.
- Tout candidat Moniteur Sportif Educateur doit avoir un niveau minimum de compétences langagières en français. Ces niveaux minima requis sont identifiés dans le Cadre Européen commun de référence pour les langues.
    - Compréhension à l'écoute : compétence minimale de niveau B2[3]
    - Compréhension à la lecture : compétence minimale de niveau B1[4]
    - Compétence à l'écriture : compétence minimale de niveau B1[5]
- Tout handicap ou difficultés particulières doivent être communiqués préalablement (lors de l'inscription et au plus tard 21 jours ouvrables avant la 1ère session d'évaluation) afin que l'opérateur de formation puisse analyser la situation. Ce délai minimal permettra d'essayer de trouver une solution adaptée à ce handicap et/ou difficultés particulières en vue du passage des épreuves d'évaluation.

  L'opérateur de formation ne pourra nullement être tenu pour responsable si une solution adaptée ne peut être trouvée pour le candidat demandeur.
- Lors des cours/évaluations, aucune prise de photo ne peut être réalisée (examinateurs, grilles réponses, questionnaires, …) et ce sous peine de mesures pouvant aller jusqu'à l'annulation de l'évaluation du (des) candidat(s) en cause.
- Tout candidat qui ne respecterait pas les codes éthiques notamment repris au sein de la Charte du mouvement sportif de la Fédération Wallonie-Bruxelles[6] et/ou de Fair-play au cours des formations ou des évaluations pourrait être sanctionné. Des mesures pouvant aller jusqu'à l'annulation de la formation ou l'évaluation du (des) candidat(s) en cause sont envisageables et ce sans possibilité de recours ou de remboursement.

  Exemples non exhaustifs :

[3] Je peux comprendre des conférences et des discours assez longs et même suivre une argumentation complexe si le sujet m'en est relativement familier.
[4] Je peux comprendre des textes rédigés essentiellement dans une langue courante ou relative à mon travail. Je peux comprendre la description d'évènements, l'expression de sentiments et de souhaits dans des lettres personnelles.
[5] Je peux écrire un texte simple et cohérent sur des sujets familiers ou qui m'intéressent personnellement.

[6] Voir « Charte – Vivons Sport » http://www.sport-adeps.be/index.php?id=4667 .

- Non-respect des consignes des formateurs et des responsables de la formation et/ou des évaluations
- Attitude et/ou un langage non correct(s) tant à l'égard des autres candidats et/ou des formateurs et/ou le personnel ADEPS.
- Détention et/ou de consommation des boissons alcoolisées ou toutes autres substances nocives ou illicites, lors des formations et/ou des évaluations….
- Vol ou tentative de vol.
- Non-respect de l'esprit de la Charte « Vivons Sport ».
- ….

4. REFERENTIEL "FORMATION" : DESCRIPTION DU PROGRAMME ET DU CONTENU DES COURS SPECIFIQUES

Ce chapitre répond à l'*Art. 39. § 1er du décret du 02 mai 2019,* au point 4 (***La description des programmes et contenus de formation).***

1. SYNOPTIQUE DU PROGRAMME ET CONTENUS

Les modules de formation au regard de chaque thématique de ce niveau de qualification sont inventoriés sous forme d'un tableau synoptique repris ci-dessous.

Thématique 1	Thématique 2	Thématique 3	Thématique 4	Thématique 5	Thématique 6
Cadre institutionnel et législatif	***Didactique et méthodologie***	***Facteurs déterminants de l'activité et de la performance***	***Aspects sécuritaires et préventifs***	***Ethique et déontologie***	***Management***
CG 2.1.1 Statut juridique des clubs et des fédérations	CG 2.2.1 Intro à l'évaluation des facteurs de la performance	CG 2.3.1 Définition des facteurs de la performance sportive	CG 2.4.1 Les premiers soins et les suites à donner aux accidents "graves"	CG 2.5.1 Attitude du cadre sportif face aux assuétudes	
CG 2.1.2 Responsabilité civile et pénale du cadre sportif à vocation pédagogique	CG 2.2.2 Principes méthodologiques du perfectionnement et de l'entraînement sportif	CG 2.3.2 Handicaps et pratiques sportives	CG 2.4.2 Prévention des blessures du geste sportif		
CG 2.1.3 Lutte contre le dopage (1/2 entre prévention et répression)	**CS 2.2.1 L'encadrement des joueurs et joueuses, le travail en équipe et les outils de base de l'observation de la performance en compétition au tennis**	CG 2.3.3 La "machine humaine" à l'effort	**CS 2.4.1 Traumatologie du tennis : entre prévention et premiers soins sur le court (1è partie)**		
CS 2.1.1 Notions de base du juge-arbitrage	**CS 2.2.2 Principes méthodologiques du perfectionnement au tennis. Aspects théoriques**	CG 2.3.4 Intro à l'analyse du mouvement et du geste sportif			
CS 2.1.2 Les compétitions internationales pour jeunes	**CS 2.2.3 Principes méthodologiques du perfectionnement tactico-technique au tennis. Aspects pratiques**	CG 2.3.5 Aspects psycho-émotionnels et environnementaux de la performance sportive			
	CS 2.2.4 Stage	**CS 2.3.1 Analyse de base du mouvement et du geste tennistique lié à la tactique**			
		CS 2.3.2 La tactique du double			
		CS 2.3.3 Les bases de la préparation physique spécifique au tennis			
		CS 2.3.4 Aspects psycho-émotionnels & environnementaux de la performance au tennis			
		CS 2.3.5 L'identification du potentiel au tennis			

En clair, les modules de la 1è partie de la formation, à savoir les modules des cours généraux de l'Adeps

En couleur, les modules de la 2è partie de la formation, à savoir les modules des cours spécifiques de l'AFT

PLACE DE LA THEMATIQUE 1 « CADRE INSTITUTIONNEL ET LEGISLATIF » DANS LE CURSUS DE FORMATION MONITEUR SPORTIF EDUCATEUR TENNIS

- **Objectifs généraux :**

  Les objectifs généraux de cette thématique sont :

  - ✓ Connaître le cadre francophone concernant l'organisation de compétition
  - ✓ Connaître les règles des tournois en AFT
  - ✓ Connaître les règles des différents circuits internationaux pour jeunes
  - ✓ Se diriger vers la bonne source d'information en termes de compétitions internationales pour jeunes

- **Pondération de l'évaluation de la thématique 1 « Cadre institutionnel et législatif » dans le cursus de formation : 1,5 %**
- **Nombre de modules de cours de la thématique 1 « Cadre institutionnel et législatif » :** 2
- **Identification des modules de cours de la thématique 1 « Cadre institutionnel et législatif » :**
  - ✓ CS 2.1.1 Notions de base du Juge-Arbitrage
  - ✓ CS 2.1.2 Les compétitions internationales pour jeunes

- **CS 2.1.1 "Notions de base du Juge-Arbitrage"**
  - **Résumé**

    Il est reconnu que la communication entre le juge-arbitre et le moniteur de tennis peut, dans certains cas, de façon regrettable, être quelque peu conflictuelle. Cela est souvent dû au fait que chacune des parties reste bloquée dans sa position et ne perçoit pas toujours la réalité de l'autre, qu'elle soit sportive ou administrative.

    Le moniteur de tennis doit-il pour autant connaître toutes les règles maîtrisées par le juge arbitre ?

    La réponse est évidente. Nous n'irons pas jusque-là mais nous pensons qu'il est très important d'en connaître les bases afin de mettre un sens sur les décisions du juge-arbitre ou de défendre son joueur en cas de mauvaise application des règles du tournoi.

    Au terme de cette unité de formation composée d'un module théorique, le candidat "Moniteur Educateur Tennis" aura été initié aux bases et aux concepts du juge-arbitrage. En aucun cas, le moniteur ne pourra s'instituer "juge-arbitre officiel". Pour cela, il devra suivre et réussir la formation spécifique organisée par les différentes commissions d'arbitrage au niveau des régions.

  - **Concepts et mots clefs**
    - Juge-Arbitre
    - Règles
    - Organisation des compétitions
  - **Résultats d'acquis d'apprentissage (RAA) / Compétences attendues au terme des apprentissages**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentis-sages	1	2	3	4
Lister les différents rôles qu'un juge-arbitre doit endosser lors d'un tournoi ;		X		
Décrire les principes de base de l'élaboration d'un tirage au sort d'un tableau d'une compétition en AFT ;		X		
Discuter les standards de programmation, de communication entre le juge-arbitre et les joueurs ;		X		
Décrire et classer les démarches administratives à effectuer pour organiser un tournoi en AFT, et ce, avant, pendant et après la compétition concernée.		X		
Discuter de la gestion de conflits sur le court;		X		

  - **Liens entre modules de formation**

Code module CG	Liens
…	

Code autre module CS	Liens
2.1.2	

CC BY NC ND

- **Volume horaire et charge théorique de travail**

				Temps total de présence en formation :	***00:00***
				Temps total de présence en évaluation :	***00 :30***
				Temps total en présentiel :	***00:30***
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, … apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, …)	***00:00***	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, … apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, …)	***00:00***	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, …	***00:00***
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, …	***00:00***	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types	***00:00***	**Se soumettre aux examens théoriques**	***00:30***
Se soumettre aux examens pratiques	***00:00***	***Autre : ……***	***00:00***	***Autre : ……***	***00:00***

				Temps total en non présentiel :	***05:00***
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel	***00:00***	**Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle**	***03:00***	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel	***00:00***
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, …)	***00:00***	**Assister / participer aux cours théoriques en ligne asynchrone, …**	***02:00***	***Autre : ……***	***00:00***

- **Méthodologie et support de l'animation**

  - Méthodologie

Magistral	**O**	Interactif / interdépendant / participatif	**O**	Classe inversée	**O**
Apprentissage autonome sur plateforme ''LMS''	**X**	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	**O**	Ateliers (semi-) dirigés ;	**O**
Micro-enseignement entre candidats	**O**	Mises en situation avec public cible	**O**	Autre : ……..	**O**
Auto-formation, recherches personnelles	**O**	Documentations / expériences personnelles	**O**	Autre : ……..	**O**

  - Support

Syllabus ''classique''	**O**	**PréAO[7] : ppt, prezi, keynote, scenarii, …**	**X**	Cahier formaté d'exercices	**O**
Notes personnelles du candidat	**O**	Livres, manuels, revues, articles, …	**O**	Dossiers, portfolio, …	**O**
Vidéos, clips, podcasts, …	**X**	Autre : ……..	**O**	Autre : ……..	**O**

  - Mode de diffusion

Exposé ''tableau'', projection, … sans support	**O**	Format ''papier''	**O**	Format électronique, digital, numérique, …	**O**
Distribués / envoyés	**O**	**A télécharger**	**X**	**Plateforme type ''LMS''**	**X**

[7] PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur

Autre …	**O**	Autre : ……..	**O**	Autre : ……..	**O**

- **Modalités d'évaluation**

  – Champs d'évaluation

Savoirs/connaissances	**X**	SF Techniques	**O**	SF Tactiques	**O**	SF Tactico-Techniques	**O**
SF Didactiques	**O**	SF Méthodologiques	**O**	SF Pédagogiques	**O**	SE / Attitudes	**O**

  – Type d'évaluation

Continue / permanente / formative / en cours de formation	*Normative*	**O**	***Sommative***	*Normative*	**O**	***Certificative***	*Normative*	**O**
	Critériée	**O**		Critériée	**O**		***Critériée***	**O**

  – Forme d'évaluation : Contexte

Orale	O	**Ecrite**	**X**
Pratique s/ terrain	O	Autre : ……	O

  – Forme d'évaluation : Mode

QCM	**X**	**Questions ouvertes**	**X**	Etudes de cas / mise en situation	O
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Autre : ……	O	Autre : ……	O	Autre : ……	O

- Critères d'évaluation :

  Le candidat réalise une évaluation écrite sous forme de QCM et questions ouvertes/études de cas …

  - NA : Non Acquis – le candidat ne possède pas de connaissance des savoirs attendus. Il n'est pas en état de réussite / de validation
  - EVA : En Voie d'Acquisition – le candidat ne possède pas encore suffisamment de connaissances des avoirs attendus. Il n'est pas encore en état de réussite / de validation.
  - A : Acquis – le candidat possède suffisamment des connaissances des savoirs attendus. Il est en situation de réussite / de validation
  - AM : Acquis avec une certaine Maîtrise – le candidat possède la plus grande partie des connaissances des savoirs attendus. Il est en situation de réussite / de validation

  – Pondération

  Pondération de la thématique 1 dans le cursus « MSEd » : 2 %

  Pondération du module CS 211 dans la thématique 1 dans le cursus « MSEd »: 100%

  Cette évaluation représente :

  - 2% du champ des Savoirs.

SAVOIR FAIRE TECHNIQUE		10%	
CS231	Pratique	Cd lifté de base	1,0%
		Cd lifté court x	0,5%
		Rv lifté de base	1,0%
		Rv lifté court x	0,5%
		Cd slicé	0,5%
		Rv slicé	1,0%
		Montée Cd	0,5%
		Montée Rv	0,5%
		Montée Rv slicée	0,5%
		Volées	1,0%
		Service plat	0,5%
		Service slicé	1,0%
		Service lifté	1,0%
		Retours	0,5%
SAVOIR FAIRE METHODOLOGIQUE		**60%**	
CS221	L'encadrement des joueurs et joueuses , le travail en équipe et les outils de base de l'observation de la performance en compétition		5,0%
CS223	Pratique (leçons)		20,0%
	Pratique (distribution)		5,0%
CS233	Bases de la préparation physique		5,0%
CS224	Stage		25,0%
SAVOIR CONNAISSANCE		**30%**	
CS211	Notions de juge arbitrage		2,0%
CS212	Compétitions internationales jeunes		0,0%
CS221	L'encadrement des joueurs et joueuses , le travail en équipe et les outils de base de l'observation de la performance en compétition		0,0%
CS222	Principes méthodologiques perfectionnement		6,0%
CS231	Analyse du mouvement		9,0%
CS232	Tactique du double		3,0%
CS233	Base de la préparation physique		3,0%
CS234	Aspect psycho-émotionnel		0,0%
CS235	L'identification du potentiel au tennis		3,0%
CS241	Traumatologie		4,0%
TOTAL MSEd = 100%			

- L'ensemble du champ des « savoirs » est de 30% sur l'ensemble de la formation. Pour ce module, le candidat doit obtenir l'évaluation suivante :
  - AM ou A

- **Normes d'encadrement et de matériel :**
  - Un accès personnalisé à la plateforme LMS via internet
- **Qualification et expériences exigées pour les intervenants :**

Titres / qualifications	Expériences utiles
Néant car cours en ligne asynchrone	

- **Diplômes, brevets, certifications[8] donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

Intitulé	Année de délivrance[9]
Juge-Arbitre régional AFT + carte d'arbitrage en règle au moment de la demande de dispense	2012 et après

[8] Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique
[9] Année de délivrance maximale (au plus tard délivré le …)

- **CS 2.1.2 "Compétitions internationales pour jeunes"**
  - **Résumé**

    La compétition joue un rôle clé à plusieurs moments dans la formation du joueur. Celle-ci doit être intégrée progressivement tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif. Il est donc important de connaître les différents circuits afin de pouvoir faire évoluer son joueur dans de bonnes conditions qui vont favoriser son développement à long terme.

    Au niveau international, Il est intéressant également de comprendre le fonctionnement des circuits, afin de pouvoir cibler les bons tournois et mener une stratégie qui permet d'avoir accès à certains tournois et de trouver le bon compromis (adapté à l'âge du joueur) entre recherche de résultats, recherche d'expérience en compétition et recherche de développement de tous les facteurs déterminants de l'activité et de la performance.

    Le paramètre financier est également un paramètre que l'on ne peut pas négliger actuellement. Il est donc indispensable pour un moniteur de trouver des stratégies pour limiter les frais engendrés par ce genre de tournoi.

  - **Concepts et mots clefs**
    - Stratégie d'utilisation des circuits internationaux
    - Règles
    - Moyens de développement
    - Documents officiels
    - Fact sheet
    - Acceptance List
    - Calcul de points
  - **Résultats d'acquis d'apprentissage (RAA) / Compétences attendues au terme des apprentissages**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Distinguer les bonnes sources d'informations et s'y diriger		X		
Lister les règles de base du circuit Tennis Europe, les comprendre et les connaître		X		
Lister les règles de base du Circuit ITF Junior, les comprendre et les connaître		X		
Comprendre et connaitre le système de calcul de points des différents circuits		X		
Se référer au fonctionnement des circuits internationaux de jeunes et l'adapter à son joueur		X		

  - **Liens entre modules de formation**

Code module CG	Liens
…	

Code autre module CS	Liens
…	

  - **Volume horaire et charge théorique de travail**

Temps total de présence en formation :	***00:00***

				Temps total de présence en évaluation :	***00 :00***
				Temps total en présentiel :	***00:00***
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, … apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, …)	***00:00***	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, … apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, …)	***00:00***	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, …	***00:00***
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, …	***00:00***	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types	***00:00***	Se soumettre aux examens théoriques	***00:00***
Se soumettre aux examens pratiques	***00:00***	***Autre : ……***	***00:00***	***Autre : ……***	***00:00***

				Temps total en non présentiel :	***04:00***
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel	***00:00***	**Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle**	***02:00***	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel	***00:00***
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, …)	***00:00***	**Assister / participer aux cours théoriques en ligne asynchrone, activités d'apprentissage , …**	***02:00***	***Autre : ……***	***00:00***

- **Méthodologie et support de l'animation**

  - Méthodologie

Magistral	**O**	Interactif / interdépendant / participatif	**O**	Classe inversée	**O**
Apprentissage autonome sur plateforme ''LMS''	**X**	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	**O**	Ateliers (semi-) dirigés ;	**O**
Micro-enseignement entre candidats	**O**	Mises en situation avec public cible	**O**	Autre : ……..	**O**
Auto-formation, recherches personnelles	**O**	Documentations / expériences personnelles	**O**	Autre : ……..	**O**

  - Support

Syllabus ''classique''	**O**	**PréAO[10] : ppt, prezi, keynote, scenarii, …**	**X**	Cahier formaté d'exercices	**O**
Notes personnelles du candidat	**O**	Livres, manuels, revues, articles, …	**O**	Dossiers, portfolio, …	**O**
Vidéos, clips, podcasts, …	**X**	Autre : ……..	**O**	Autre : ……..	**O**

  - Mode de diffusion

Exposé ''tableau'', projection, … sans support	**O**	Format ''papier''	**O**	Format électronique, digital, numérique, …	**O**
Distribués / envoyés	**O**	**A télécharger**	**X**	**Plateforme type ''LMS''**	**X**
Autre …	**O**	Autre : ……..	**O**	Autre : ……..	**O**

[10] PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur

- **Modalités d'évaluation**

– Pas d'évaluation

Ce module ne comporte pas d'évaluation. Le candidat doit effectuer l'ensemble des tâches disponibles sur la plateforme de l'opérateur de formation et valider complètement le module

– Pondération

Pondération de la thématique 1 dans le cursus « MSEd » : 2 %

Pondération du module CS 212 dans la thématique 1 dans le cursus « MSEd »: 0%

SAVOIR FAIRE TECHNIQUE		**10%**	
CS231	Pratique	Cd lifté de base	1,0%
		Cd lifté court x	0,5%
		Rv lifté de base	1,0%
		Rv lifté court x	0,5%
		Cd slicé	0,5%
		Rv slicé	1,0%
		Montée Cd	0,5%
		Montée Rv	0,5%
		Montée Rv slicée	0,5%
		Volées	1,0%
		Service plat	0,5%
		Service slicé	1,0%
		Service lifté	1,0%
		Retours	0,5%
SAVOIR FAIRE METHODOLOGIQUE		**60%**	
CS221	L'encadrement des joueurs et joueuses , le travail en équipe et les outils de base de l'observation de la performance en compétition		5,0%
CS223	Pratique (leçons)		20,0%
	Pratique (distribution)		5,0%
CS233	Bases de la préparation physique		5,0%
CS224	Stage		25,0%
SAVOIR CONNAISSANCE		**30%**	
CS211	Notions de juge arbitrage		2,0%
CS212	Compétitions internationales jeunes		0,0%
CS221	L'encadrement des joueurs et joueuses , le travail en équipe et les outils de base de l'observation de la performance en compétition		0,0%
CS222	Principes méthodologiques perfectionnement		6,0%
CS231	Analyse du mouvement		9,0%
CS232	Tactique du double		3,0%
CS233	Base de la préparation physique		3,0%
CS234	Aspect psycho-émotionnel		0,0%
CS235	L'identification du potentiel au tennis		4,0%
CS241	Traumatologie		3,0%
TOTAL MSEd = 100%			

- **Normes d'encadrement et de matériel :**

  – Un accès personnalisé à la plateforme LMS via internet

- **Qualification et expériences exigées pour les intervenants :**

Titres / qualifications	Expériences utiles
Néant car cours en ligne asynchrone	

- **Diplômes, brevets, certifications[11] donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :** Aucun

[11] Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

PLACE DE LA THEMATIQUE 2 « DIDACTIQUE ET METHODOLOGIE » DANS LE CURSUS DE FORMATION MONITEUR SPORTIF EDUCATEUR TENNIS

- **Objectifs généraux :**

  Les objectifs généraux de cette thématique sont :

  - ✓ Coordonner l'ensemble des intervenants sportifs ponctuels
  - ✓ Adapter ses actes de moniteur en fonction du public lors des entraînements et du suivi en compétition
  - ✓ Adapter au niveau d'habileté des joueurs les notions méthodologiques de la formation Moniteur Sportif Initiateur Tennis
  - ✓ Comprendre et utiliser efficacement les principes tactico-techniques évolutifs
  - ✓ Maîtriser les outils méthodologiques qui permettent de faire vivre la méthode menant les joueurs de l'apprentissage des effets jusqu'à leur formation tactico-technique complète

- **Pondération de l'évaluation de la thématique 2 « Didactique et méthodologie » dans le cursus de formation : 65 %**
- **Nombre de modules de cours de la thématique 2 « Didactique et méthodologie » : 4**
- **Identification des modules de cours de la thématique 2 « Didactique et méthodologie » :**
  - ✓ CS 2.2.1 L'encadrement des joueurs et joueuses, le travail en équipe et les outils de base de l'observation de la performance en compétition au tennis
  - ✓ CS 2.2.2 Principes méthodologiques du perfectionnement au tennis. Aspects théoriques
  - ✓ CS 2.2.3 Principes méthodologiques du perfectionnement au tennis. Aspects pratiques
  - ✓ CS 2.2.4 Stage didactique

CS 2.2.1 "L'encadrement des joueurs et joueuses, le travail en équipe et les outils de base de l'observation de la performance en compétition au tennis"

- **Résumé**

  Le contenu de ce module s'inspire du module CG.2.3.1. "Définition des facteurs de la performance". Il n'y a pas que l'aspect technique qui est important dans la formation d'un joueur. En effet, il est essentiel de pouvoir avoir une vue d'ensemble sur les autres paramètres que sont entre autres le physique, la tactique, l'aspect psycho émotionnel, … qui est lié de près ou de loin à l'aspect relationnel entre le "Moniteur Educateur Tennis" et ses joueurs ou joueuses.

  Le "Moniteur Educateur Tennis" doit-il donc être un spécialiste de tous les domaines concernés ? Bien entendu que non. Cependant, celui-ci doit bien se rendre compte qu'il est l'élément régulateur dans le projet du joueur qu'il a sous sa responsabilité. Il a donc un rôle clé. Il faudra dès lors être attentif à être équitable dans le développement de tous les paramètres indispensables à la bonne évolution de l'individu. Il faudra éventuellement faire appel à des personnes extérieures pour bénéficier de leurs expériences et compétences dans un domaine ciblé. Il sera donc question de coordonner les différents intervenants, et ce toujours dans l'intérêt premier du ou des joueurs.

  En fonction du niveau de ces derniers, le "Moniteur Educateur Tennis" sera éventuellement amené à voyager avec eux lors de compétitions nationales voire internationales. Il est donc important de savoir ce qu'il y a lieu de faire lorsque l'on voyage, tant avant, pendant qu'après la compétition, et aussi bien d'un point de vue organisationnel que sportif.

  Comment encadrer les joueuses compétitrices ? Doit-on s'y prendre de la même façon avec une fille qu'avec un garçon ? Poser la question est y répondre …

  Pour évaluer la prestation d'un joueur ou d'une joueuse en match, le bilan statistique s'avère un outil intéressant, complémentaire de l'échange entre le joueur et son moniteur. Il est important, car les données quantitatives standardisées permettent de suivre, match après match, le parcours du joueur, ses progrès accomplis ou restant à accomplir. Il est important de cibler les paramètres à observer en fonction des besoins de chaque joueur. Il est possible d'observer presque tout afin d'en retirer des pistes de travail.

  La méthodologie utilisée pour réaliser un (dé)briefing constructif et formatif en se servant des outils d'observation est également abordée dans ce module.

- **Concepts et mots clefs**
  - Encadrer des joueuses
  - Coordonner le travail en équipe
  - Rôle et responsabilité de chacun
  - Développer l'autonomie
  - Voyager avec son joueur
  - Briefing / débriefing
  - Outils d'observation en match
  - Suivi du match

- **Résultats d'acquis d'apprentissage (RAA) / Compétences attendues au terme des apprentissages**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Lister les éléments clefs pour coordonner une équipe		X		
Décrire les éléments importants pour adapter ses interventions à ses joueurs et/ou joueuses		X		
Décrire et discuter d'une stratégie pour développer l'autonomie de son joueur en compétition		X		
Intégrer et appliquer les outils d'observation de l'évaluation de la performance en match			X	
Utiliser des grilles d'observation adaptées aux besoins de son joueur puis les analyser			X	
Briefer et/ou débriefer son joueur en utilisant les outils d'observation			X	
Suivre le match avec efficacité			X	

- **Liens entre modules de formation**

Code module CG	Liens
2.3.1	*****

Code autre module CS	Liens
	2.2.2 **2.3.4** **2.3.3**

- **Volume horaire et charge théorique de travail**

				Temps total de présence en formation :	***08:00***
				Temps total de présence en évaluation :	***03:00***
				Temps total en présentiel :	***11:00***
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, … apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, …)	***00:00***	**Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, … apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, …)**	***08:00***	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, …	***00:00***
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, …	***00:00***	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types	***00:00***	Se soumettre aux examens théoriques	***00:00***
Se soumettre aux examens pratiques	***03:00***	***Autre : ……***	***00:00***	***Autre : ……***	***00:00***

				Temps total en non présentiel :	***08:30***
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel	***00:00***	**Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle**	***04:00***	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel	***00:00***
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio,	***00:00***	**Assister / participer aux cours théoriques en**	***04:00***	***Se soumettre à une évaluation théorique***	***00:30***

rapports, …)		**ligne asynchrone, activités d'apprentissage , …**		***sur Moodle***	

- **Méthodologie et support de l'animation**
  - Méthodologie

Magistral	**O**	**Interactif / interdépendant / participatif**	**X**	Classe inversée	**O**
Apprentissage autonome sur plateforme ''LMS''	**X**	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	**O**	Ateliers (semi-) dirigés ;	**O**
Micro-enseignement entre candidats	**O**	**Mises en situation avec public cible**	**X**	Autre : ……..	**O**
Auto-formation, recherches personnelles	**O**	Documentations / expériences personnelles	**O**	Autre : ……..	**O**

  - Support

Syllabus ''classique''	**X**	**PréAO[12] : ppt, prezi, keynote, scenarii, …**	**X**	Cahier formaté d'exercices	**O**
Notes personnelles du candidat	**O**	Livres, manuels, revues, articles, …	**O**	Dossiers, portfolio, …	**O**
Vidéos, clips, podcasts, …	**O**	Autre : ……..	**O**	Autre : ……..	**O**

  - Mode de diffusion

Exposé ''tableau'', projection, … sans support	**O**	Format ''papier''	**O**	Format électronique, digital, numérique, …	**O**
Distribués / envoyés	**O**	**A télécharger**	**X**	**Plateforme type ''LMS''**	**X**
Autre …	**O**	Autre : ……..	**O**	Autre : ……..	**O**

- **Modalités d'évaluation**
  - Evaluation théorique certificative sur Moodle
  - Evaluation pratique

Savoirs/connaissances	**X**	SF Techniques	**O**	SF Tactiques	**O**	SF Tactico-Techniques	**O**
SF Didactiques	**O**	**SF Méthodologiques**	**X**	SF Pédagogiques	**O**	SE / Attitudes	**O**

  - Type d'évaluation

Continue / permanente / formative / en cours de formation	*Normative*	**O**	***Sommative***	*Normative*	**O**	***Certificative***	*Normative*	**O**
	Critériée	**O**		**Critériée**	**X**		*Critériée*	**O**

  - Forme d'évaluation : Contexte

Orale	O	Ecrite	**O**
Pratique s/ terrain	**X**	**LMS (Validation)**	**X**

  - Forme d'évaluation : Mode

QCM	**X**	Questions ouvertes	O	**Etudes de cas / mise en situation**	**X**
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O

[12] PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur

Autre : ……	O	Autre : ……	O	Autre : ……	O

- Critères et pondération évaluation pratique
  - Champs : savoir-faire méthodologique
  - Type : sommative
  - Forme : pratique
  - Critères

Le candidat valide la partie théorique sur la plateforme LMS et réalise une évaluation pratique en situation sur le terrain avec les critères expliqués ci-dessous selon la grille d'évaluation annexée …

Les niveaux de comportements observables :

- NA : Non Acquis – le candidat n'a pas développé la compétence attendue Plusieurs comportements observables attestent de manquements.
- EVA : En Voie d'Acquisition – le candidat n'a pas encore tout-à-fait développé la compétence attendue. Les comportements attendus ne sont identifiables que trop peu fréquemment. Il n'est pas encore en état de réussite / de validation.
- A : Acquis – le candidat répond adéquatement à ce qui est attendu. Il peut régulièrement démontrer le seuil de compétence qui permet de signifier que la personne est en situation de réussite / de validation
- AM : Acquis avec une certaine Maîtrise – le candidat peut toujours démontrer les comportements attendus et ce, quelle que soit la situation de transposition

- Pondération :

Pondération de la thématique 2 dans le cursus « MSEd » : 65%

Pondération du module CS 221 dans la thématique 2 dans le cursus « MSEd »: 11%

Cette évaluation représente :

- 5% du champ des Savoirs faire méthodologique.

SAVOIR FAIRE TECHNIQUE		**10%**	
CS231	Pratique	Cd lifté de base	1,0%
		Cd lifté court x	0,5%
		Rv lifté de base	1,0%
		Rv lifté court x	0,5%
		Cd slicé	0,5%
		Rv slicé	1,0%
		Montée Cd	0,5%
		Montée Rv	0,5%
		Montée Rv slicée	0,5%
		Volées	1,0%
		Service plat	0,5%
		Service slicé	1,0%
		Service lifté	1,0%
		Retours	0,5%
SAVOIR FAIRE METHODOLOGIQUE		**60%**	
CS221	L'encadrement des joueurs et joueuses , le travail en équipe et les outils de base de l'observation de la performance en compétition		5,0%
CS223	Pratique (leçons)		20,0%
	Pratique (distribution)		5,0%
CS233	Bases de la préparation physique		5,0%
CS224	Stage		25,0%
SAVOIR CONNAISSANCE		**30%**	
CS211	Notions de juge arbitrage		2,0%
CS212	Compétitions internationales jeunes		0,0%
CS221	L'encadrement des joueurs et joueuses , le travail en équipe et les outils de base de l'observation de la performance en compétition		0,0%
CS222	Principes méthodologiques perfectionnement		6,0%
CS231	Analyse du mouvement		9,0%
CS232	Tactique du double		3,0%
CS233	Base de la préparation physique		3,0%
CS234	Aspect psycho-émotionnel		0,0%
CS235	L'identification du potentiel au tennis		4,0%
CS241	Traumatologie		3,0%
TOTAL MSEd = 100%			

Le candidat sera évalué sur 2 observations (savoir-faire méthodologique pratique).

- Pour réussir le champ du « savoir-faire méthodologique (observation compétition) », le candidat doit obtenir l'évaluation « AM » ou « A »
  - AM : les 2 séquences sont évaluées « AM »
  - A : 1 des séquences est évaluée « AM » et l'autre est évaluée « A » ou « EVA »,
  - EVA : les 2 séquences sont évaluées « EVA » ou 1 des séquences est évaluées « A » et l'autre est évaluée « EVA » ou « NA »
  - NA : les 2 séquences sont évaluées « NA » ou 1 des 2 séquences est évaluée « EVA » et l'autre est évaluée « NA »

- **Normes d'encadrement et de matériel :**

  - Pour la partie théorique : Un accès personnalisé à la plateforme LMS via internet
  - Pour la partie pratique :
    - Encadrement : 1 formateur par tranche de 25 candidats commencée
    - Matériel : Matériel de projection, une classe, des flip charts et feutres

      1 terrain de tennis / 6 candidats, 1 panier de balles dures / terrain,

      petit matériel didactique (plots, cerceaux, marques au sol…)

- **Qualification et expériences exigées pour les intervenants :**

  Pour la partie théorique : Néant car cours en ligne asynchrone

  Pour la partie pratique :

Titres / qualifications	**Expériences utiles**
Être détenteur du diplôme "Moniteur Educateur Tennis" ou anciennement "Niveau 2" au minimum ou	Avoir animé 2 fois le module avec un formateur expérimenté
Être détenteur d'un diplôme/d'un titre/d'un certificat d'aptitude pédagogique et être détenteur du diplôme "Moniteur Initiateur Tennis" ou anciennement "Niveau 1" au minimum	Faire preuve (justification) de connaissances particulièrement pointues et d'une expérience utile effective dans le domaine des compétitions nationales et/ou internationales jeunes

- **Diplômes, brevets, certifications[13] donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

  Aucun

[13] Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

- **CS 2.2.2 "Principes méthodologiques du perfectionnement tactico-technique au tennis. Aspects théoriques"**

  - **Résumé**

    Ce module est une suite du module CS.1.2.1 "Méthodologie de l'initiation" et fait le lien avec le module CG.2.2.2. "Principes méthodologiques du perfectionnement et de l'entraînement sportif". Il est donc question de faire évoluer la méthodologie de base, car la dimension qu'apporte le niveau de jeu des joueurs est évidente. La méthode est plus que jamais basée sur l'échange. Il sera vu dans ce module, comment "jouer" de façon à s'adapter au public, avec les outils comme l'échelle de distribution de la balle, le principe de fermeture-ouverture du jeu d'apprentissage, …

    Ce module a pour but essentiel de guider l'enseignant dans sa démarche pédagogique en l'aidant à choisir chronologiquement, mais surtout en fonction du développement des "savoir-faire moteurs", les situations de jeu pour faire progresser techniquement les joueurs dont il a la charge. Toute cette réflexion est basée sur l'évolution tactique évidente en tenant compte de l'accentuation des effets, en tenant compte non seulement des moyens techniques mais également du développement morphologique et des qualités physiques des joueurs.

  - **Concepts et mots clefs**

    - Méthodologie du perfectionnement
    - Aides méthodologiques adaptées
    - Principes tactico-techniques évolutifs
    - L'accentuation des effets
    - Le rendement des entraînements

  - **Résultats d'acquis d'apprentissage (RAA) / Compétences attendues au terme des apprentissages**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Comprendre comment faire évoluer les notions méthodologiques pour les adapter au niveau MSEd		X		
Analyser et intégrer les principes tactico-techniques évolutifs dans la méthodologie d'apprentissage des effets			X	
Discuter des éléments qui vont améliorer l'efficacité de la distribution de la balle		X		
Comprendre la méthodologie pour entraîner des joueurs sous forme de rassemblements		X		

  - **Liens entre modules de formation**

Code module CG	Liens
2.2.2	**

Code autre module CS	Liens
1.2.1	**

  - **Volume horaire et charge théorique de travail**

Temps total de présence en formation :	***06:00***
Temps total de présence en évaluation :	***00 :45***
Temps total en présentiel :	***06:45***

Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, … apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, …)	***04:00***	**Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, … apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, …)**	***02:00***	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, …	***00:00***
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, …	***00:00***	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types	***00:00***	**Se soumettre aux examens théoriques**	***00:45***
Se soumettre aux examens pratiques	***00:00***	***Autre : ……***	***00:00***	***Autre : ……***	***00:00***

				Temps total en non présentiel :	***04:00***
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel	***00:00***	**Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle**	***02:00***	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel	***00:00***
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, …)	***00:00***	**Assister / participer aux cours théoriques en ligne asynchrone, activités d'apprentissage , …**	***02:00***	***Autre : ……***	***00:00***

- **Méthodologie et support de l'animation**
  - Méthodologie

Magistral	**O**	**Interactif / interdépendant / participatif**	**X**	Classe inversée	**O**
Apprentissage autonome sur plateforme ''LMS''	**X**	**Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)**	**X**	Ateliers (semi-) dirigés ;	**O**
Micro-enseignement entre candidats	**X**	Mises en situation avec public cible	**O**	Autre : ……..	**O**
Auto-formation, recherches personnelles	**O**	Documentations / expériences personnelles	**O**	Autre : ……..	**O**

  - Support

Syllabus ''classique''	**X**	**PréAO[14] : ppt, prezi, keynote, scenarii, …**	**X**	Cahier formaté d'exercices	**O**
Notes personnelles du candidat	**O**	Livres, manuels, revues, articles, …	**O**	Dossiers, portfolio, …	**O**
Vidéos, clips, podcasts, …	**O**	Autre : ……..	**O**	Autre : ……..	**O**

  - Mode de diffusion

Exposé ''tableau'', projection, … sans support	**O**	Format ''papier''	**O**	Format électronique, digital, numérique, …	**O**
Distribués / envoyés	**O**	**A télécharger**	**X**	**Plateforme type ''LMS''**	**X**
Autre …	**O**	Autre : ……..	**O**	Autre : ……..	**O**

- **Modalités d'évaluation**
  - Champs d'évaluation

[14] PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur

Savoirs/connaissances	**X**	SF Techniques	**O**	SF Tactiques	**O**	SF Tactico-Techniques	**O**
SF Didactiques	**O**	SF Méthodologiques	**O**	SF Pédagogiques	**O**	SE / Attitudes	**O**

– Type d'évaluation

Continue / permanente / formative / en cours de formation	*Normative*	**O**	***Sommative***	*Normative*	**O**	***Certificative***	*Normative*	**O**
	Critériée	**O**		Critériée	**O**		***Critériée***	**X**

– Forme d'évaluation : Contexte

Orale	O	**Ecrite**	**X**
Pratique s/ terrain	O	**LMS (Validation)**	**X**

– Forme d'évaluation : Mode

QCM	O	**Questions ouvertes**	**X**	Etudes de cas / mise en sit ;	O
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Autre : ……	O	Autre : ……	O	Autre : ……	O

- Critères d'évaluation :

- NA : Non Acquis – le candidat ne possède pas de connaissance des savoirs attendus. Il n'est pas en état de réussite / de validation
- EVA : En Voie d'Acquisition – le candidat ne possède pas encore suffisamment de connaissances des avoirs attendus. Il n'est pas encore en état de réussite / de validation.
- A : Acquis – le candidat possède suffisamment des connaissances des savoirs attendus. Il est en situation de réussite / de validation
- AM : Acquis avec une certaine Maîtrise – le candidat possède la plus grande partie des connaissances des savoirs attendus. Il est en situation de réussite / de validation

– Pondération

Pondération de la thématique 2 dans le cursus « MSEd » : 65%

Pondération du module CS 222 dans la thématique 2 dans le cursus« MSEd »: 9%

Cette évaluation représente :

- 6% du champ des Savoirs connaissances.

SAVOIR FAIRE TECHNIQUE		**10%**	
CS231	Pratique	Cd lifté de base	1,0%
		Cd lifté court x	0,5%
		Rv lifté de base	1,0%
		Rv lifté court x	0,5%
		Cd slicé	0,5%
		Rv slicé	1,0%
		Montée Cd	0,5%
		Montée Rv	0,5%
		Montée Rv slicée	0,5%
		Volées	1,0%
		Service plat	0,5%
		Service slicé	1,0%
		Service lifté	1,0%
		Retours	0,5%
SAVOIR FAIRE METHODOLOGIQUE			**60%**
CS221	L'encadrement des joueurs et joueuses , le travail en équipe et les outils de base de l'observation de la performance en compétition		5,0%
CS223	Pratique (leçons)		20,0%
	Pratique (distribution)		5,0%
CS233	Bases de la préparation physique		5,0%
CS224	Stage		25,0%
SAVOIR CONNAISSANCE			**30%**
CS211	Notions de juge arbitrage		2,0%
CS212	Compétitions internationales jeunes		0,0%
CS221	L'encadrement des joueurs et joueuses , le travail en équipe et les outils de base de l'observation de la performance en compétition		0,0%
CS222	Principes méthodologiques perfectionnement		6,0%
CS231	Analyse du mouvement		9,0%
CS232	Tactique du double		3,0%
CS233	Base de la préparation physique		3,0%
CS234	Aspect psycho-émotionnel		0,0%
CS235	L'identification du potentiel au tennis		4,0%
CS241	Traumatologie		3,0%
TOTAL MSEd = 100%			

- L'ensemble du champ des « savoirs » est de 30% sur l'ensemble de la formation.
  Pour ce module, le candidat doit obtenir l'évaluation suivante :
  - AM ou A
- En cas d'échec à l'évaluation du champ des « Savoirs » (« EVA » ou « NA »), le candidat, après délibération, peut être ajourné en seconde session « Savoirs ». Dans ce cas, il devra repasser les modules pour lesquels il aura obtenu une évaluation de « EVA » ou « NA ».

- **Normes d'encadrement et de matériel :**
  - Encadrement : 1 formateur par tranche de 12 candidats commencée
  - Matériel : Matériel de projection, des flip charts et feutres, 1 terrain de tennis / 6 candidats, 1 panier de balles dures / terrain, petit matériel didactique (plots, cerceaux, marques au sol…)
- **Qualification et expériences exigées pour les intervenants :**

  Pour la partie théorique asynchrone : Néant car cours en ligne asynchrone

  Pour la partie théorico-pratique :

Titres / qualifications	**Expériences utiles**
Expert Pédagogique et	Avoir animé 2 fois le module avec un formateur expérimenté
Être détenteur du diplôme "Moniteur Educateur Tennis" ou anciennement "Niveau 2" au minimum	Faire preuve (justification) de connaissances particulièrement pointues et d'une expérience utile effective dans le domaine de la formation des moniteurs de tennis

- **Diplômes, brevets, certifications[15] donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

Intitulé	**Année de délivrance[16]**
Moniteur Tennis Niveau 2	2012 et après
Moniteur Tennis niveau 3 recyclé	2010 et après

[15] Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique
[16] Année de délivrance maximale (au plus tard délivré le …)

- **CS 2.2.3 "principes méthodologiques du perfectionnement tactico-technique au tennis. Aspects pratiques"**

  - **Résumé**

    Ce module est la mise en application pratique du module CS 2.2.2 "Principes méthodologiques du perfectionnement au tennis. Aspects théoriques". Pendant une semaine, les candidats sont mis en situation réelle avec des joueurs dont les caractéristiques correspondent aux différents publics cibles qu'un "Moniteur Educateur Tennis" doit rencontrer. Lors de ces ateliers, le candidat est tantôt observateur tantôt acteur. L'objectif de ce module est de présenter et/ou de faire vivre une multitude de situations "enrichies" différentes, afin de les analyser et d'adapter ses actes d'éducateur à la réalité rencontrée.

  - **Concepts et mots clefs**

    - Méthodologie du perfectionnement
    - Aides méthodologiques adaptées
    - Principes tactico-techniques évolutifs
    - L'accentuation des effets
    - Voyager avec son joueur

  - **Résultats d'acquis d'apprentissage (RAA) / Compétences attendues au terme des apprentissages**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Appliquer la méthode de correction adaptée à la situation			X	
Améliorer et/ou faire évoluer efficacement un coup en leçon individuelle			X	
Améliorer et/ou faire évoluer efficacement un coup en leçon collective			X	
Adapter la distribution de la balle pour une correction/évolution efficace			X	
Appliquer le principe de fermeture-ouverture			X	
Appliquer le principe de rétroaction de façon adaptée et efficace			X	
Organiser et animer efficacement des entraînements sous forme de rassemblement			X	
Organiser et animer efficacement des entraînements de double			X	

  - **Liens entre modules de formation**

Code module CG	Liens
2.2.2	**

Code autre module CS	Liens
2.2.2	**
1.2.2	**

  - **Volume horaire et charge théorique de travail**

Temps total de présence en formation :	***44:00***
Temps total de présence en évaluation :	***06 :00***
Temps total en présentiel :	***50:00***

Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, … apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, …)	***00:00***	**Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, … apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, …)**	***20:00***	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, …	***00:00***
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, …	***20:00***	**Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types**	***04:00***	Se soumettre aux examens théoriques	***00:00***
Se soumettre aux examens pratiques	***06:00***	***Autre : ……..***	***00:00***	***Autre : ……..***	***00:00***

				Temps total en non présentiel :	***10:00***
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel	***00:00***	**Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle**	***04:00***	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel	***00:00***
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, …)	***06:00***	***Autre : ……..***	***00:00***	***Autre : ……..***	***00:00***

- **Méthodologie et support de l'animation**

  - Méthodologie

Magistral	**O**	**Interactif / interdépendant / participatif**	**X**	Classe inversée	**O**
Outils ''digital learning''	**O**	**Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)**	**X**	Ateliers (semi-) dirigés ;	**O**
Micro-enseignement entre candidats	**X**	**Mises en situation avec public cible**	**X**	Autre : ……..	**O**
Auto-formation, recherches personnelles	**O**	Documentations / expériences personnelles	**O**	Autre : ……..	**O**

  - Support

Syllabus ''classique''	**O**	**PréAO[17] : ppt, prezi, keynote, scenarii, …**	**X**	Cahier formaté d'exercices	**O**
Notes personnelles du candidat	**X**	Livres, manuels, revues, articles, …	**O**	Dossiers, portfolio, …	**O**
Vidéos, clips, podcasts, …	**O**	Autre : ……..	**O**	Autre : ……..	**O**

  - Mode de diffusion

Exposé ''tableau'', projection, … sans support	**O**	Format ''papier''	**O**	Format électronique, digital, numérique, …	**O**
Distribués / envoyés	**O**	A télécharger	**O**	Plateforme type ''LMS''	**O**
Autre …	**O**	Autre : ……..	**O**	Autre : ……..	**O**

[17] PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur

- **Modalités d'évaluation**

  - Champs d'évaluation

Savoirs/connaissances	**O**	SF Techniques	**O**	SF Tactiques	**O**	SF Tactico-Techniques	**O**
SF Didactiques	**X**	**SF Méthodologiques**	**X**	SF Pédagogiques	**O**	SE / Attitudes	**O**

  - Type d'évaluation

Continue / permanente / formative / en cours de formation	*Normative*	**O**	***Sommative***	*Normative*	**O**	***Certificative***	*Normative*	**O**
	Critériée	**O**		Critériée	**O**		***Critériée***	**X**

  - Forme d'évaluation : Contexte

Orale	O	Ecrite	O
Pratique s/ terrain	**X**	Autre : ……	O

  - Forme d'évaluation : Mode

QCM	O	Questions ouvertes	O	**Etudes de cas / mise en situation**	**X**
Démonstrations	**X**	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Autre : ……	O	Autre : ……	O	Autre : ……	O

  - Critères

    Toutes les grilles utilisées pour les évaluations se trouvent dans les annexes de ce cahier des charges.

    Les niveaux de comportements observables :

- NA : Non Acquis – le candidat n'a pas développé la compétence attendue Plusieurs comportements observables attestent de manquements.
- EVA : En Voie d'Acquisition – le candidat n'a pas encore tout-à-fait développé la compétence attendue. Les comportements attendus ne sont identifiables que trop peu fréquemment. Il n'est pas encore en état de réussite / de validation.
- A : Acquis – le candidat répond adéquatement à ce qui est attendu. Il peut régulièrement démontrer le seuil de compétence qui permet de signifier que la personne est en situation de réussite / de validation
- AM : Acquis avec une certaine Maîtrise – le candidat peut toujours démontrer les comportements attendus et ce, quelle que soit la situation de transposition.

  - Pondération : pratiques des leçons et distribution de la balle

    Pondération de la thématique 2 dans le cursus « MSEd » : 65%

    Pondération du module CS 223 dans la thématique 2 dans le

    cursus « MSEd »: 40%

    Cette évaluation représente :

    - 25% du champ des Savoirs faire méthodologiques.

SAVOIR FAIRE TECHNIQUE		**10%**	
CS231	Pratique	Cd lifté de base	1,0%
		Cd lifté court x	0,5%
		Rv lifté de base	1,0%
		Rv lifté court x	0,5%
		Cd slicé	0,5%
		Rv slicé	1,0%
		Montée Cd	0,5%
		Montée Rv	0,5%
		Montée Rv slicée	0,5%
		Volées	1,0%
		Service plat	0,5%
		Service slicé	1,0%
		Service lifté	1,0%
		Retours	0,5%
SAVOIR FAIRE METHODOLOGIQUE		**60%**	
CS221	L'encadrement des joueurs et joueuses , le travail en équipe et les outils de base de l'observation de la performance en compétition		5,0%
CS223	Pratique (leçons)		20,0%
	Pratique (distribution)		5,0%
CS233	Bases de la préparation physique		5,0%
CS224	Stage		25,0%
SAVOIR CONNAISSANCE		**30%**	
CS211	Notions de juge arbitrage		2,0%
CS212	Compétitions internationales jeunes		0,0%
CS221	L'encadrement des joueurs et joueuses , le travail en équipe et les outils de base de l'observation de la performance en compétition		0,0%
CS222	Principes méthodologiques perfectionnement		6,0%
CS231	Analyse du mouvement		9,0%
CS232	Tactique du double		3,0%
CS233	Base de la préparation physique		3,0%
CS234	Aspect psycho-émotionnel		0,0%
CS235	L'identification du potentiel au tennis		4,0%
CS241	Traumatologie		3,0%
TOTAL MSEd = 100%			

- Pour réussir le champ du « Savoir-faire Méthodologie pratique (leçons) », le candidat doit obtenir l'évaluation « AM » ou « A »
  - AM : 75% des séquences sont évaluées « AM » et aucune « NA »
  - A : 75% des séquences sont évaluées « A » ou « AM » et aucune « NA »
  - EVA : 50% des séquences sont évaluées « EVA », avec un maximum de 25% « NA »
  - NA : plus de 25% des séquences sont évaluées « NA »

  Le candidat sera évalué sur 8 séquences ou plus.

- Pour réussir le champ du « Savoir-faire Méthodologie pratique (distribution) », le candidat doit obtenir l'évaluation « AM » ou « A »
  - AM : les 2 séquences sont évaluées « AM »
  - A : 1 des séquences est évaluée « AM » et l'autre est évaluée « A » ou « EVA »,
  - EVA : les 2 séquences sont évaluées « EVA » ou 1 des séquences est évaluées « A » et l'autre est évaluée « EVA » ou « NA »
  - NA : les 2 séquences sont évaluées « NA » ou 1 des 2 séquences est évaluée « EVA » et l'autre est évaluée « NA »

  Le candidat sera évalué sur 2 séquences.

- **Normes d'encadrement et de matériel :**
  - Encadrement : 1 formateur par tranche de 6 candidats commencée
  - Matériel : Matériel de projection, des flip charts et feutres, 1 terrain de tennis / 6 candidats, 1 panier de balles dures / terrain, petit matériel didactique (plots, cerceaux, marques au sol…)

- **Qualification et expériences exigées pour les intervenants :**

Titres / qualifications	Expériences utiles
Expert Pédagogique et	Avoir animé 2 fois le module avec un formateur expérimenté
Être détenteur du diplôme "Moniteur Educateur Tennis" ou anciennement "Niveau 2" au minimum	Faire preuve (justification) de connaissances particulièrement pointues et d'une expérience utile effective dans le domaine de la formation des moniteurs de tennis

- **Diplômes, brevets, certifications[18] donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

Intitulé	Année de délivrance[19]
Moniteur Tennis Niveau 2	2012 et après
Moniteur Tennis niveau 3 recyclé	2010 et après

[18] Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique
[19] Année de délivrance maximale (au plus tard délivré le …)

- **CS 2.2.4 "Stage didactique"**
  - **Résumé**

    Cf. Chapitre 5 « REFERENTIEL "FORMATION" : DESCRIPTION DU PROGRAMME DES CONTENUS DES STAGES DIDACTIQUES OU PEDAGOGIQUES »

    Le dossier de stage se trouve dans les annexes de ce cahier des charges.

  - **Concepts et mots clefs**

    - Méthodes de correction
    - Application
    - Contexte professionnel réel

  - **Résultats d'acquis d'apprentissage (RAA) / Compétences attendues au terme des apprentissages**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Se construire une expérience pratique sur le terrain avec des joueurs d'un bon niveau			X	
Transférer les compétences acquises au cours de la formation (cf. descriptif des modules de formation).			X	
Intégrer des compétences professionnelles ; mettre en place des comportements et modes de fonctionnement requis par la fonction de "Moniteur Educateur Tennis".			X	
Appliquer des principes théoriques et méthodologiques.			X	
Intégrer et développer la capacité d'analyse critique du candidat.			X	
S'intégrer dans une équipe.			X	

  - **Liens entre modules de formation**

Code module CG	Liens
2.2.2	**
2.2.3	**

Code autre module CS	Liens
2.2.1	*
2.2.2	**
2.2.3	**
2.3.1	**
2.3.3	**
2.3.4	**

  - **Volume horaire et charge théorique de travail**

				Temps total de présence en formation :	***108:00***
				Temps total de présence en évaluation :	***12:00***
				Temps total en présentiel :	***120 :00***
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, … apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, …)	***00:00***	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, … apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, …)	***00:00***	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, …	***00:00***
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, …	***108 :00***	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types	***00:00***	Se soumettre aux examens théoriques	***00:00***
Se soumettre aux examens pratiques	***12:00***	***Autre : ……***	***00:00***	***Autre : ……***	***00:00***

				Temps total en non présentiel (hh:mm) :	***30:00***
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel -	***00:00***	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle	***00:00***	**Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel**	***20:00***
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, …)	***10:00***	***Autre : ……..***	***00:00***	***Autre : ……..***	***00:00***

- **Méthodologie et support de l'animation**
  - Méthodologie

Magistral	**O**	Interactif / interdépendant / participatif	**O**	Classe inversée	**O**
Outils ''digital learning''	**O**	**Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)**	**X**	Ateliers (semi-) dirigés ;	**O**
Micro-enseignement entre candidats	**O**	**Mises en situation avec public cible**	**X**	Autre : ……..	**O**
Auto-formation, recherches personnelles	**O**	Documentations / expériences personnelles	**O**	Autre : ……..	**O**

  - Support

Syllabus ''classique''	**O**	PréAO[20] : ppt, prezi, keynote, scenarii, …	**O**	Cahier formaté d'exercices	**O**
Notes personnelles du candidat	**X**	Livres, manuels, revues, articles, …	**O**	**Dossiers, portfolio, …**	**X**
Vidéos, clips, podcasts, …	**O**	Autre : ……..	**O**	Autre : ……..	**O**

  - Mode de diffusion

Exposé ''tableau'', projection, … sans support	**O**	**Format ''papier''**	**X**	Format électronique, digital, numérique, …	**O**
Distribués / envoyés	**O**	**A télécharger**	**X**	Plateforme type ''LMS''	**O**
Autre …	**O**	Autre : ……..	**O**	Autre : ……..	**O**

- **Modalités d'évaluation**
  - Champs d'évaluation

Savoirs/connaissances	**O**	SF Techniques	**O**	SF Tactiques	**O**	SF Tactico-Techniques	**O**
SF Didactiques	**O**	**SF Méthodologiques**	**X**	SF Pédagogiques	**O**	SE / Attitudes	**O**

  - Type d'évaluation

Continue / permanente / formative / en cours de formation	*Normative*	**O**	***Sommative***	*Normative*	**O**	***Certificative***	*Normative*	**O**
	Critériée	**O**		**Critériée**	**X**		*Critériée*	**O**

  - Forme d'évaluation : Contexte

Orale	O	Ecrite	X
Pratique s/ terrain	**X**	Autre : ……	O

  - Forme d'évaluation : Mode

[20] PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur

QCM	O	Questions ouvertes	O	Etudes de cas / mise en situation	O
Démonstrations	**X**	**Dossier / portfolio**	**X**	Cahier de travail / d'exercices	O
Autre : ……	O	Autre : ……	O	Autre : ……	O

- Critères

  Toutes les grilles utilisées pour les évaluations se trouvent dans les annexes de ce cahier des charges.

  Les niveaux de comportements observables :

- NA : Non Acquis – le candidat n'a pas développé la compétence attendue Plusieurs comportements observables attestent de manquements.
- EVA : En Voie d'Acquisition – le candidat n'a pas encore tout-à-fait développé la compétence attendue. Les comportements attendus ne sont identifiables que trop peu fréquemment. Il n'est pas encore en état de réussite / de validation.
- A : Acquis – le candidat répond adéquatement à ce qui est attendu. Il peut régulièrement démontrer le seuil de compétence qui permet de signifier que la personne est en situation de réussite / de validation
- AM : Acquis avec une certaine Maîtrise – le candidat peut toujours démontrer les comportements attendus et ce, quelle que soit la situation de transposition.

- Pondération

  Pondération de la thématique 2 dans le cursus « MSEd » : 65%

  Pondération du module CS 224 dans la thématique 2 dans le cursus « MSEd »: 40%

  Cette évaluation représente :

  - 25% du champ des Savoirs faire méthodologiques.

SAVOIR FAIRE TECHNIQUE			**10%**
CS231	Pratique	Cd lifté de base	1,0%
		Cd lifté court x	0,5%
		Rv lifté de base	1,0%
		Rv lifté court x	0,5%
		Cd slicé	0,5%
		Rv slicé	1,0%
		Montée Cd	0,5%
		Montée Rv	0,5%
		Montée Rv slicée	0,5%
		Volées	1,0%
		Service plat	0,5%
		Service slicé	1,0%
		Service lifté	1,0%
		Retours	0,5%
SAVOIR FAIRE METHODOLOGIQUE			**60%**
CS221	L'encadrement des joueurs et joueuses , le travail en équipe et les outils de base de l'observation de la performance en compétition		5,0%
CS223	Pratique (leçons)		20,0%
	Pratique (distribution)		5,0%
CS233	Bases de la préparation physique		5,0%
CS224	Stage		25,0%
SAVOIR CONNAISSANCE			**30%**
CS211	Notions de juge arbitrage		2,0%
CS212	Compétitions internationales jeunes		0,0%
CS221	L'encadrement des joueurs et joueuses , le travail en équipe et les outils de base de l'observation de la performance en compétition		0,0%
CS222	Principes méthodologiques perfectionnement		6,0%
CS231	Analyse du mouvement		9,0%
CS232	Tactique du double		3,0%
CS233	Base de la préparation physique		3,0%
CS234	Aspect psycho-émotionnel		0,0%
CS235	L'identification du potentiel au tennis		4,0%
CS241	Traumatologie		3,0%
TOTAL MSEd = 100%			

- L'évaluation de ce module comporte deux parties

  - Les séquences

    - Le candidat sera évalué sur 12 séquences (savoir-faire méthodologique pratique).
    - Pour réussir le champ du « stage », le candidat doit obtenir l'évaluation « AM » ou « A »
      - AM : 75% des séquences sont évaluées « AM » et aucune « NA »

- A : 75% des séquences sont évaluées « A » ou « AM » et aucune « NA »
- EVA : 50% des séquences sont évaluées « EVA », avec un maximum de 25% « NA »
- NA : plus de 25% des séquences sont évaluées « NA »

o Si le candidat n'obtient pas « AM » ou « A », il doit effectuer un stage de guidance dans les deux ans qui suivent la signification de son échec lors d'une formation didactique (CS 223 ''Principes méthodologiques du perfectionnement tactico-technique en tennis ; aspects pratiques) organisée par l'AFT.

o En cas de nouvelle non-satisfaction, le candidat est refusé.

– Rapport du stage et dossier du stage

- l'évaluation « AM » ou « A » au cahier de stage
  - o AM : cahier complet et rendu à échéance
  - o A : cahier complet et rendu à échéance tardive (max 15 jours après le délai officiel)
  - o EVA : cahier incomplet ou rendu au-delà du délai « échéance tardive » - candidat refusé
  - o NA : cahier non rendu – candidat refusé

- l'évaluation « AM » ou « A » au rapport de stage
  - o AM : rapport complet, respectant les critères de structure et de mise en page et rendu à échéance.
  - o A : rapport complet, respectant les critères de structure et de mise en page et rendu à échéance tardive (max 15 jours après le délai officiel)
  - o EVA : rapport incomplet ou ne respectant pas les critères de structure et de mise en page ou rendu au-delà du délai « échéance tardive » - candidat refusé
  - o NA : rapport non rendu – candidat refusé
- En cas de non-satisfaction, le candidat doit remettre son rapport et son cahier de stage dans un délai de soixante jours après réception de la cote d'évaluation

o En cas de nouvelle non-satisfaction, le candidat doit recommencer son stage.

- **Normes d'encadrement :**
  1 Maître de Stage pour 1 stagiaire
- **Qualification et expériences exigées pour les intervenants :**

Titres / qualifications	Expériences utiles
Expert Pédagogique et Être détenteur du diplôme "Moniteur Educateur Tennis" ou anciennement "Niveau 2" au minimum	Participation à minimum 1 session du module CS 2.2.3 "principes méthodologiques du perfectionnement tactico-technique au tennis. Aspects pratiques" au cours des 5 dernières années

- **Diplômes, brevets, certifications[21] donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

Intitulé	Année de délivrance[22]
Moniteur Tennis Niveau 2	2012 et après
Moniteur Tennis niveau 3 recyclé	2010 et après

[21] Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique
[22] Année de délivrance maximale (au plus tard délivré le …)

PLACE DE LA THEMATIQUE 3 « FACTEURS DETERMINANTS DE L'ACTIVITE ET DE LA PERFORMANCE » DANS LE CURSUS DE LA FORMATION MONITEUR ANIMATEUR TENNIS

- **Objectifs généraux :**

  Les objectifs généraux de cette thématique sont :

  - ✓ Connaître, expliquer et démontrer les éléments tactico-techniques à enseigner pour les coups à effet
  - ✓ Distribuer la balle de façon adaptée pour l'apprentissage des effets tant à l'échange qu'au panier
  - ✓ Enseigner les éléments tactiques de base du jeu de double
  - ✓ Être capable de mettre en place les fondamentaux tennistiques spécifiques, les premières notions de renforcement musculaire, d'endurance, d'étirements et de vitesse
  - ✓ Implémenter des outils et des techniques de base de la préparation psychologique spécifiques au tennis
  - ✓ Utiliser les outils d'identification du potentiel
  - ✓ Utiliser les grilles d'observation de la performance en compétition comme support à l'auto-analyse du joueur

- **Pondération de l'évaluation de la thématique 3 « Facteurs déterminants de l'activité et de la performance » dans le cursus de formation : *30* %**
- **Nombre de modules de cours de la thématique 3 « Facteurs déterminants de l'activité et de la performance » : 5**
- **Identification des modules de cours de la thématique 3 « Facteurs déterminants de l'activité et de la performance » :**
  - ✓ CS 2.3.1 Analyse du mouvement et du geste tennistique lié à la tactique
  - ✓ CS 2.3.2 La tactique du double
  - ✓ CS 2.3.3 Les bases de la préparation physique spécifique
  - ✓ CS 2.3.4 Aspects psycho-émotionnels et environnementaux de la performance sportive
  - ✓ CS 2.3.5 L'identification du potentiel sportif au tennis

- **CS 2.3.1 "Analyse du mouvement et du geste tennistique lié à la tactique"**
  - **Résumé**

    Ce module est une suite évidente du module des Cours Généraux CG 2.3.4 "Introduction à l'analyse du mouvement et du geste sportif". Une partie du résumé de ce module nous dit :

    "Au terme de ce module, le candidat "Moniteur Educateur Tennis" devra donc appréhender et connaître, entre autres, les différents plans de l'espace, les repères anatomiques de base, les mouvements permis par les différentes articulations, les types de contractions musculaires et les facteurs limitant le mouvement.

    Ce module devra être approfondi dans le cadre des cours spécifiques de chaque discipline sportive, notamment par l'analyse précise de la/des technique(s) de la discipline en question, mais aussi par des exercices pratiques d'intégration de ces éléments dans les interventions du moniteur sportif sur le terrain."

    L'intérêt des moniteurs de tennis pour l'analyse du mouvement, pour l'analyse des gestes techniques, est un fait avéré. Cet intérêt est justifié par le fait que l'activité tennis a une forte connotation technique. La nécessité d'enseigner, d'apprendre, d'entraîner, … des mouvements corrects, des gestes justes, revêt une importance capitale pour une meilleure efficacité de l'entraînement, de la performance sportive, mais aussi pour la prévention des blessures. A ce sujet, ce module de formation trouvera un prolongement dans le module CS 2.4.1 "Traumatologie du tennis. Entre prévention et premiers soins sur le court".

    Le contenu de formation de ce module aborde les éléments techniques qui permettent d'imprégner la balle d'effet (slice ou lift). Il y a, dans chaque considération technique, un lien avec la réalité tactique. Chaque coup sera analysé en fonction de son contexte tactique.

    Ce module permet également au candidat de développer les compétences qui permettent de distribuer la balle au joueur tantôt à l'échange, tantôt au panier.

  - **Concepts et mots clefs**
    - Biomécanique
    - Anatomie
    - Analyse
    - Activité « techno-centrée »
    - Prévention des blessures
  - **Résultats d'acquis d'apprentissage (RAA) / Compétences attendues au terme des apprentissages**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Intégrer et transférer en situation de jeu les principes tactico-techniques évolutifs			X	
Comprendre et reproduire la gestuelle		X		
Analyser la technique à l'aide d'une grille et y repérer un défaut			X	
Choisir et se placer au bon endroit pour analyser l'IGA et/ou tout élément constitutif du mouvement et du geste tennistique.			X	

  - **Liens entre modules de formation**

Code module CG	Liens
2.3.4	**

Code autre module CS	Liens
1.3.2	**

…		2.4.1	**

- **Volume horaire et charge théorique de travail**

				Temps total de présence en formation :	***13:00***
				Temps total de présence en évaluation :	***01:00***
				Temps total en présentiel :	***14:00***
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, … apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, …)	***00 :00***	**Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, … apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, …)**	***13:00***	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, …	***00:00***
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, …	***00:00***	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types	***00:00***	**Se soumettre aux examens théoriques**	***01:00***
Se soumettre aux examens pratiques	***00:00***	***Autre : ……***	***00:00***	***Autre : ……***	***00:00***

				Temps total en non présentiel :	***10:00***
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel	***06:00***	**Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle**	***04:00***	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel	***00:00***
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, …)	***00:00***	***Autre : ……***	***00:00***	***Autre : ……***	***00:00***

- **Méthodologie et support de l'animation**

  - Méthodologie

Magistral	**O**	**Interactif / interdépendant / participatif**	**X**	Classe inversée	**O**
Outils ''digital learning''	**O**	**Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)**	**X**	Ateliers (semi-) dirigés ;	**O**
Micro-enseignement entre candidats	**X**	Mises en situation avec public cible	**O**	Autre : ……..	**O**
Auto-formation, recherches personnelles	**O**	Documentations / expériences personnelles	**O**	Autre : ……..	**O**

  - Support

Syllabus ''classique''	**X**	**PréAO[23] : ppt, prezi, keynote, scenarii, …**	**X**	**Cahier formaté d'exercices**	**X**
Notes personnelles du candidat	**O**	Livres, manuels, revues, articles, …	**O**	Dossiers, portfolio, …	**O**
Vidéos, clips, podcasts, …	**O**	Autre : ……..	**O**	Autre : ……..	**O**

  - Mode de diffusion

Exposé ''tableau'', projection,	**O**	Format ''papier''	**O**	Format électronique, digital,	**O**

[23] PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur

… sans support				numérique, …	
Distribués / envoyés	**O**	**A télécharger**	**X**	Plateforme type ‘‘LMS’’	**O**
Autre …	**O**	Autre : ……..	**O**	Autre : ……..	**O**

- **Modalités d’évaluation**
  - Champs d’évaluation

Savoirs/connaissances	**X**	**SF Techniques**	**X**	SF Tactiques	**O**	SF Tactico-Techniques	**O**
SF Didactiques	**O**	SF Méthodologiques	**O**	SF Pédagogiques	**O**	SE / Attitudes	**O**

  - Type d’évaluation

Continue / permanente / formative / en cours de formation	*Normative*	**O**	***Sommative***	*Normative*	**O**	***Certificative***	*Normative*	**O**
	Critériée	**O**		Critériée	**O**		***Critériée***	**X**

  - Forme d’évaluation : Contexte

Orale	O	Ecrite	X
Pratique s/ terrain	**X**	Autre : ……	O

  - Forme d’évaluation : Mode

QCM	O	**Questions ouvertes**	**X**	Etudes de cas / mise en situation	O
Démonstrations	**X**	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d’exercices	O
Autre : ……	O	Autre : ……	O	Autre : ……	O

  - Critères et pondération : distribution de la balle
    - Critères évaluation pratique

    Toutes les grilles utilisées pour les évaluations se trouvent dans les annexes de ce cahier des charges.

    Les niveaux de comportements observables :

    - NA : Non Acquis – le candidat n’a pas développé la compétence attendue Plusieurs comportements observables attestent de manquements.
    - EVA : En Voie d’Acquisition – le candidat n’a pas encore tout-à-fait développé la compétence attendue. Les comportements attendus ne sont identifiables que trop peu fréquemment. Il n’est pas encore en état de réussite / de validation.
    - A : Acquis – le candidat répond adéquatement à ce qui est attendu. Il peut régulièrement démontrer le seuil de compétence qui permet de signifier que la personne est en situation de réussite / de validation
    - AM : Acquis avec une certaine Maîtrise – le candidat peut toujours démontrer les comportements attendus et ce, quelle que soit la situation de transposition.

    - Pondération :

    Pondération de la thématique 3 dans le cursus « MSEd » : 30%

    Pondération du module CS 231 dans la thématique 3 dans le

    cursus « MSEd »: 50%

- Cette évaluation représente :
    - Les 10% du champ des Savoirs faire techniques.

SAVOIR FAIRE TECHNIQUE			**10%**
CS231	Pratique	Cd lifté de base	1,0%
		Cd lifté court x	0,5%
		Rv lifté de base	1,0%
		Rv lifté court x	0,5%
		Cd slicé	0,5%
		Rv slicé	1,0%
		Montée Cd	0,5%
		Montée Rv	0,5%
		Montée Rv slicée	0,5%
		Volées	1,0%
		Service plat	0,5%
		Service slicé	1,0%
		Service lifté	1,0%
		Retours	0,5%
SAVOIR FAIRE METHODOLOGIQUE			**60%**
CS221	L'encadrement des joueurs et joueuses , le travail en équipe et les outils de base de l'observation de la performance en compétition		5,0%
CS223	Pratique (leçons)		20,0%
	Pratique (distribution)		5,0%
CS233	Bases de la préparation physique		5,0%
CS224	Stage		25,0%
SAVOIR CONNAISSANCE			**30%**
CS211	Notions de juge arbitrage		2,0%
CS212	Compétitions internationales jeunes		0,0%
CS221	L'encadrement des joueurs et joueuses , le travail en équipe et les outils de base de l'observation de la performance en compétition		0,0%
CS222	Principes méthodologiques perfectionnement		6,0%
CS231	Analyse du mouvement		9,0%
CS232	Tactique du double		3,0%
CS233	Base de la préparation physique		3,0%
CS234	Aspect psycho-émotionnel		0,0%
CS235	L'identification du potentiel au tennis		4,0%
CS241	Traumatologie		3,0%
TOTAL MSEd = 100%			

    - Pour l'ensemble du champ des « savoirs faire techniques », le candidat peut obtenir l'évaluation suivante :

        « AM » : 9 items "AM" et aucun "EVA ou NA"

        « A » : 9 items "A et AM", 4 "EVA et aucun NA"

        « EVA » : 9 items " EVA et A et AM" et 4 "NA"

        « NA » : Au moins 7 items "NA"

- Critères et pondération : évaluation des connaissances
    - NA : Non Acquis – le candidat ne possède pas de connaissance des savoirs attendus. Il n'est pas en état de réussite / de validation
    - EVA : En Voie d'Acquisition – le candidat ne possède pas encore suffisamment de connaissances des avoirs attendus. Il n'est pas encore en état de réussite / de validation.
    - A : Acquis – le candidat possède suffisamment des connaissances des savoirs attendus. Il est en situation de réussite / de validation
    - AM : Acquis avec une certaine Maîtrise – le candidat possède la plus grande partie des connaissances des savoirs attendus. Il est en situation de réussite / de validation
- Pondération :

  Cette évaluation représente :
    - 9% du champ des Savoirs connaissances.

SAVOIR FAIRE TECHNIQUE		**10%**	
CS231	Pratique	Cd lifté de base	1,0%
		Cd lifté court x	0,5%
		Rv lifté de base	1,0%
		Rv lifté court x	0,5%
		Cd slicé	0,5%
		Rv slicé	1,0%
		Montée Cd	0,5%
		Montée Rv	0,5%
		Montée Rv slicée	0,5%
		Volées	1,0%
		Service plat	0,5%
		Service slicé	1,0%
		Service lifté	1,0%
		Retours	0,5%
SAVOIR FAIRE METHODOLOGIQUE			**60%**
CS221	L'encadrement des joueurs et joueuses , le travail en équipe et les outils de base de l'observation de la performance en compétition		5,0%
CS223	Pratique (leçons)		20,0%
	Pratique (distribution)		5,0%
CS233	Bases de la préparation physique		5,0%
CS224	Stage		25,0%
SAVOIR CONNAISSANCE			**30%**
CS211	Notions de juge arbitrage		2,0%
CS212	Compétitions internationales jeunes		0,0%
CS221	L'encadrement des joueurs et joueuses , le travail en équipe et les outils de base de l'observation de la performance en compétition		0,0%
CS222	Principes méthodologiques perfectionnement		6,0%
CS231	Analyse du mouvement		9,0%
CS232	Tactique du double		3,0%
CS233	Base de la préparation physique		3,0%
CS234	Aspect psycho-émotionnel		0,0%
CS235	L'identification du potentiel au tennis		4,0%
CS241	Traumatologie		3,0%
TOTAL MSEd = 100%			

- L'ensemble du champ des « savoirs » est de 30% sur l'ensemble de la formation.
  Pour ce module, le candidat doit obtenir l'évaluation suivante :
  - AM ou A

- En cas d'échec à l'évaluation du champ des « Savoirs » (« EVA » ou « NA »), le candidat, après délibération, peut être ajourné en seconde session « Savoirs ». Dans ce cas, il devra repasser les modules pour lesquels il aura obtenu une évaluation de « EVA » ou « NA ».

- **Normes d'encadrement et de matériel :**
  - Encadrement : 1 formateur par tranche de 8 candidats commencée
  - Matériel : Matériel de projection, des flip charts et feutres, 1 terrain de tennis / 6 candidats, 1 panier de balles dures / terrain, petit matériel didactique (plots, cerceaux, marques au sol…)
- **Qualification et expériences exigées pour les intervenants :**

Titres / qualifications	Expériences utiles
Être détenteur du diplôme "Moniteur Educateur Tennis" ou anciennement "Niveau 2" au minimum	Avoir animé 2 fois le module avec un formateur expérimenté
	Faire preuve (justification) de connaissances particulièrement pointues et d'une expérience utile effective dans le domaine de la formation des moniteurs de tennis

- **Diplômes, brevets, certifications[24] donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

Intitulé	Année de délivrance[25]
Dispense du test pratique : être ou avoir été B-15/4 au minimum.	
Moniteur Tennis Niveau 2	2012 et après
Moniteur Tennis niveau 3 recyclé	2010 et après

[24] Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique
[25] Année de délivrance maximale (au plus tard délivré le …)

- **CS 2.3.2 "La tactique de double"**
  - **Résumé**

    Le jeu de double est un jeu indispensable pour le développement des habiletés des joueurs. En effet, il permet de développer un jeu orienté vers l'avant et donc de développer des schémas de jeu offensifs. Les jeunes adorent jouer en double car c'est le moyen de montrer leur esprit d'équipe et de jouer avec moins de pression qu'en simple.

    Il est donc question dans ce module d'expliquer et de faire vivre sur le terrain les principes tactiques de base du jeu spécifique au double. L'idée est de donner des outils aux candidats "Moniteur Educateur Tennis" afin de pouvoir mettre leurs joueurs dans des situations adaptées.

  - **Concepts et mots clefs**
    - Spécificités du double
    - Rôles de chaque joueur
  - **Résultats d'acquis d'apprentissage (RAA) / Compétences attendues au terme des apprentissages**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentis-sages	1	2	3	4
Expliquer et Intégrer les éléments tactiques de base du jeu de double			X	
Expliquer et intégrer les rôles de chaque joueurs			X	

  - **Liens entre modules de formation**

Code module CG	Liens
…	**

Code autre module CS	Liens
2.2.2	**

  - **Volume horaire et charge théorique de travail**

				Temps total de présence en formation :	***02:00***
				Temps total de présence en évaluation :	***00:30***
				Temps total en présentiel :	***02:30***
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, … apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, …)	***00 :00***	**Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, … apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, …)**	***02:00***	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, …	***00:00***
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, …	***00:00***	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types	***00:00***	**Se soumettre aux examens théoriques**	***00:30***
Se soumettre aux examens pratiques	***00:00***	***Autre : ……***	***00:00***	***Autre : ……***	***00:00***

				Temps total en non présentiel :	***02:00***
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel	***00:00***	**Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle**	***02:00***	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel	***00:00***
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, …)	***00:00***	***Autre : ……***	***00:00***	***Autre : ……***	***00:00***

- **Méthodologie et support de l'animation**

  - Méthodologie

Magistral	**O**	**Interactif / interdépendant / participatif**	**X**	Classe inversée	**O**
Outils ''digital learning''	**O**	**Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)**	**X**	Ateliers (semi-) dirigés ;	**O**
Micro-enseignement entre candidats	**X**	Mises en situation avec public cible	**O**	Autre : ……..	**O**
Auto-formation, recherches personnelles	**O**	Documentations / expériences personnelles	**O**	Autre : ……..	**O**

  - Support

Syllabus ''classique''	**X**	**PréAO[26] : ppt, prezi, keynote, scenarii, …**	**X**	Cahier formaté d'exercices	**O**
Notes personnelles du candidat	**O**	Livres, manuels, revues, articles, …	**O**	Dossiers, portfolio, …	**O**
Vidéos, clips, podcasts, …	**O**	Autre : ……..	**O**	Autre : ……..	**O**

  - Mode de diffusion

Exposé ''tableau'', projection, … sans support	**O**	Format ''papier''	**O**	Format électronique, digital, numérique, …	**O**
Distribués / envoyés	**O**	**A télécharger**	**X**	Plateforme type ''LMS''	**O**
Autre …	**O**	Autre : ……..	**O**	Autre : ……..	**O**

- **Modalités d'évaluation**

  - Champs d'évaluation

Savoirs/connaissances	**X**	SF Techniques	**O**	SF Tactiques	**O**	SF Tactico-Techniques	**O**
SF Didactiques	**O**	SF Méthodologiques	**O**	SF Pédagogiques	**O**	SE / Attitudes	**O**

  - Type d'évaluation

Continue / permanente / formative / en cours de formation	*Normative*	**O**	***Sommative***	*Normative*	**O**	***Certificative***	***Normative***	**X**
	Critériée	**O**		Critériée	**O**		*Critériée*	**O**

  - Forme d'évaluation : Contexte

Orale	O	**Ecrite**	**X**
Pratique s/ terrain	O	Autre : ……	O

  - Forme d'évaluation : Mode

QCM	O	**Questions ouvertes**	**X**	Etudes de cas / mise en	O

[26] PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur

				situation	
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Autre : ……	O	Autre : ……	O	Autre : ……	O

- Critères

  Les niveaux de comportements :

  - NA : Non Acquis – le candidat ne possède pas de connaissance des savoirs attendus. Il n'est pas en état de réussite / de validation
  - EVA : En Voie d'Acquisition – le candidat ne possède pas encore suffisamment de connaissances des avoirs attendus. Il n'est pas encore en état de réussite / de validation.
  - A : Acquis – le candidat possède suffisamment des connaissances des savoirs attendus. Il est en situation de réussite / de validation
  - AM : Acquis avec une certaine Maîtrise – le candidat possède la plus grande partie des connaissances des savoirs attendus. Il est en situation de réussite / de validation

- Pondération

  Pondération de la thématique 3 dans le cursus « MSEd » : 30 %

  Pondération du module CS 232 dans la thématique 3 dans le cursus « MSEd »: 10 %

  Cette évaluation représente :

  - 3% du champ des Savoirs connaissances.

SAVOIR FAIRE TECHNIQUE		**10%**	
CS231	Pratique	Cd lifté de base	1,0%
		Cd lifté court x	0,5%
		Rv lifté de base	1,0%
		Rv lifté court x	0,5%
		Cd slicé	0,5%
		Rv slicé	1,0%
		Montée Cd	0,5%
		Montée Rv	0,5%
		Montée Rv slicée	0,5%
		Volées	1,0%
		Service plat	0,5%
		Service slicé	1,0%
		Service lifté	1,0%
		Retours	0,5%
SAVOIR FAIRE METHODOLOGIQUE		**60%**	
CS221	L'encadrement des joueurs et joueuses , le travail en équipe et les outils de base de l'observation de la performance en compétition		5,0%
CS223	Pratique (leçons)		20,0%
	Pratique (distribution)		5,0%
CS233	Bases de la préparation physique		5,0%
CS224	Stage		25,0%
SAVOIR CONNAISSANCE		**30%**	
CS211	Notions de juge arbitrage		2,0%
CS212	Compétitions internationales jeunes		0,0%
CS221	L'encadrement des joueurs et joueuses , le travail en équipe et les outils de base de l'observation de la performance en compétition		0,0%
CS222	Principes méthodologiques perfectionnement		6,0%
CS231	Analyse du mouvement		9,0%
CS232	Tactique du double		3,0%
CS233	Base de la préparation physique		3,0%
CS234	Aspect psycho-émotionnel		0,0%
CS235	L'identification du potentiel au tennis		4,0%
CS241	Traumatologie		3,0%
TOTAL MSEd = 100%			

- L'ensemble du champ des « savoirs » est de 30% sur l'ensemble de la formation.
  Pour ce module, le candidat doit obtenir l'évaluation suivante :
  - AM ou A

- En cas d'échec à l'évaluation du champ des « Savoirs » (« EVA » ou « NA »), le candidat, après délibération, peut être ajourné en seconde session « Savoirs ». Dans ce cas, il devra repasser les modules pour lesquels il aura obtenu une évaluation inférieure à 50%.

- **Normes d'encadrement et de matériel :**
  - Encadrement : 1 formateur par tranche de 8 candidats commencée
  - Matériel : Matériel de projection, des flip charts et feutres, 1 terrain de tennis / 6 candidats, 1 panier de balles dures / terrain, petit matériel didactique (plots, cerceaux, marques au sol…)
- **Qualification et expériences exigées pour les intervenants :**

Titres / qualifications	Expériences utiles
Être détenteur du diplôme "Moniteur Educateur Tennis" ou anciennement "Niveau 2" au minimum	Avoir animé 2 fois le module avec un formateur expérimenté
	Faire preuve (justification) de connaissances particulièrement pointues et d'une expérience utile effective dans le domaine de la formation des moniteurs de tennis

- **Diplômes, brevets, certifications[27] donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

Intitulé	Année de délivrance[28]
Moniteur Tennis Niveau 2	2012 et après
Moniteur Tennis niveau 3 recyclé	2010 et après

[27] Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique
[28] Année de délivrance maximale (au plus tard délivré le …)

- **CS 2.3.3 " Les bases de la préparation physique spécifique au tennis"**
  - **Résumé**

    Lorsqu'un joueur possède tous les coups de base du tennis, il peut alors développer son propre style de jeu en fonction de ses points forts, de ses points faibles, de son tempérament, … et aller vers le haut niveau.

    Au niveau de la préparation physique, il en va de même. Lorsqu'un joueur maîtrise les techniques de base telles que les fondamentaux athlétiques, les premières notions de renforcement musculaire, d'endurance, d'étirements et de vitesse, l'entraîneur peut individualiser son entraînement en fonction des différents facteurs. Le but principal de la préparation physique individualisée est d'amener le joueur à améliorer son niveau de jeu par une hyper-sollicitation et une surcharge adaptée à ses caractéristiques. La recherche du haut niveau ne doit pas négliger le maintien des exercices d'Education Athlétique (technique de course, de sauts, placements, …) et de compensation dans l'entraînement du joueur. Il est donc indispensable de faire précéder cet entraînement physique individualisé par une éducation méticuleuse. Le rôle du "Moniteur Educateur Tennis" sera de bien veiller à la mise en place des bases de cette préparation physique. Il ne sera en aucun cas un préparateur physique à part entière.

  - **Concepts et mots clefs**
    - Fondamentaux athlétiques
    - Education motrice et locomotrice
    - 1ères notions de renforcement musculaire, endurance, vitesse
    - Etirements
    - Planification
  - **Résultats d'acquis d'apprentissage (RAA) / Compétences attendues au terme des apprentissages**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Connaître les fondamentaux athlétiques en vue de les intégrer lors de séances avec les joueurs			X	
Comprendre la planification annuelle d'un joueur		X		
Intégrer et appliquer les fondamentaux athlétiques avec efficacité lors des séances de préparation physique de base			X	
Appliquer des exercices de préparation physique de base		X		

  - **Liens entre modules de formation**

Code module CG	Liens
2.2.1	*
2.2.3	*
2.3.1	*
2.3.3	*
2 .3.4	*

Code autre module CS	Liens
2.3.1	**

  - **Volume horaire et charge théorique de travail**

Temps total de présence en formation :	***18:00***
Temps total de présence en évaluation :	***00:30***
Temps total en présentiel :	***18:30***

Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, … apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, …)	***00:00***	**Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, … apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, …)**	***12:00***	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, …	***00:00***
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, …	***03:00***	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types	***00:00***	**Se soumettre aux examens théoriques**	***00:30***
Se soumettre aux examens pratiques	***03:00***	***Autre : ……..***	***00:00***	***Autre : ……..***	***00:00***

				Temps total en non présentiel :	***10:00***
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel	***00:00***	**Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle**	***05:00***	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel	***00:00***
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, …)	***05:00***	***Autre : ……***	***00:00***	***Autre : ……***	***00:00***

- **Méthodologie et support de l'animation**
  - Méthodologie

Magistral	**O**	**Interactif / interdépendant / participatif**	**X**	Classe inversée	**O**
Outils ''digital learning''	**O**	**Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)**	**X**	Ateliers (semi-) dirigés ;	**O**
Micro-enseignement entre candidats	**X**	**Mises en situation avec public cible**	**X**	Autre : ……..	**O**
Auto-formation, recherches personnelles	**O**	Documentations / expériences personnelles	**O**	Autre : ……..	**O**

  - Support

Syllabus ''classique''	**X**	**PréAO[29] : ppt, prezi, keynote, scenarii, …**	**X**	Cahier formaté d'exercices	**O**
Notes personnelles du candidat	**O**	Livres, manuels, revues, articles, …	**O**	Dossiers, portfolio, …	**O**
Vidéos, clips, podcasts, …	**O**	Autre : ……..	**O**	Autre : ……..	**O**

  - Mode de diffusion

Exposé ''tableau'', projection, … sans support	**O**	Format ''papier''	**O**	Format électronique, digital, numérique, …	**O**
Distribués / envoyés	**O**	**A télécharger**	**X**	Plateforme type ''LMS''	**O**
Autre …	**O**	Autre : ……..	**O**	Autre : ……..	**O**

- **Modalités d'évaluation**
  - Champs d'évaluation

Savoirs/connaissances	**X**	SF Techniques	**O**	SF Tactiques	**O**	SF Tactico-Techniques	**O**

[29] PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur

SF Didactiques	**X**	SF Méthodologiques	**O**	SF Pédagogiques	**O**	SE / Attitudes	**O**

- Type d'évaluation

Continue / permanente / formative / en cours de formation	*Normative*	**O**	***Sommative***	*Normative*	**O**	***Certificative***	*Normative*	**O**
	Critériée	**O**		Critériée	**O**		***Critériée***	**X**

- Forme d'évaluation : Contexte

Orale	O	**Ecrite**	**X**
Pratique s/ terrain	**X**	Autre : ……	O

- Forme d'évaluation : Mode

QCM	O	**Questions ouvertes**	**X**	**Etudes de cas / mise en situation avec public cible**	**X**
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Autre : ……	O	Autre : ……	O	Autre : ……	O

- Critères et pondération

Evaluation en deux parties : théorique écrite et pratique terrain

- Théorique écrite

- Les niveaux d'évaluation
  - NA : Non Acquis – le candidat ne possède pas de connaissance des savoirs attendus. Il n'est pas en état de réussite / de validation
  - EVA : En Voie d'Acquisition – le candidat ne possède pas encore suffisamment de connaissances des avoirs attendus. Il n'est pas encore en état de réussite / de validation.
  - A : Acquis – le candidat possède suffisamment des connaissances des savoirs attendus. Il est en situation de réussite / de validation
  - AM : Acquis avec une certaine Maîtrise – le candidat possède la plus grande partie des connaissances des savoirs attendus. Il est en situation de réussite / de validation

- Pondération :

  Pondération de la thématique 3 dans le cursus « MSEd » : 30 %

  Pondération du module CS 233 dans la thématique 3 dans le cursus « MSEd »: 30 %

  Cette évaluation représente :
  - 3% du champ des Savoirs connaissances.

SAVOIR FAIRE TECHNIQUE		**10%**	
CS231	Pratique	Cd lifté de base	1,0%
		Cd lifté court x	0,5%
		Rv lifté de base	1,0%
		Rv lifté court x	0,5%
		Cd slicé	0,5%
		Rv slicé	1,0%
		Montée Cd	0,5%
		Montée Rv	0,5%
		Montée Rv slicée	0,5%
		Volées	1,0%
		Service plat	0,5%
		Service slicé	1,0%
		Service lifté	1,0%
		Retours	0,5%
SAVOIR FAIRE METHODOLOGIQUE		**60%**	
CS221	L'encadrement des joueurs et joueuses , le travail en équipe et les outils de base de l'observation de la performance en compétition		5,0%
CS223	Pratique (leçons)		20,0%
	Pratique (distribution)		5,0%
CS233	Bases de la préparation physique		5,0%
CS224	Stage		25,0%
SAVOIR CONNAISSANCE		**30%**	
CS211	Notions de juge arbitrage		2,0%
CS212	Compétitions internationales jeunes		0,0%
CS221	L'encadrement des joueurs et joueuses , le travail en équipe et les outils de base de l'observation de la performance en compétition		0,0%
CS222	Principes méthodologiques perfectionnement		6,0%
CS231	Analyse du mouvement		9,0%
CS232	Tactique du double		3,0%
CS233	Base de la préparation physique		3,0%
CS234	Aspect psycho-émotionnel		0,0%
CS235	L'identification du potentiel au tennis		4,0%
CS241	Traumatologie		3,0%
TOTAL MSEd = 100%			

- L'ensemble du champ des « savoirs » est de 30% sur l'ensemble de la formation.
  Pour ce module, le candidat doit obtenir l'évaluation suivante :
  - AM ou A
- En cas d'échec à l'évaluation du champ des « Savoirs » (« EVA » ou « NA »), le candidat, après délibération, peut être ajourné en seconde session « Savoirs ». Dans ce cas, il devra repasser les modules pour lesquels il aura obtenu une évaluation inférieure à 50%.

  - Pratique terrain :

    - Niveaux de comportements

      - NA : Non Acquis – le candidat n'a pas développé la compétence attendue Plusieurs comportements observables attestent de manquements.
      - EVA : En Voie d'Acquisition – le candidat n'a pas encore tout-à-fait développé la compétence attendue. Les comportements attendus ne sont identifiables que trop peu fréquemment. Il n'est pas encore en état de réussite / de validation.
      - A : Acquis – le candidat répond adéquatement à ce qui est attendu. Il peut régulièrement démontrer le seuil de compétence qui permet de signifier que la personne est en situation de réussite / de validation
      - AM : Acquis avec une certaine Maîtrise – le candidat peut toujours démontrer les comportements attendus et ce, quelle que soit la situation de transposition.

    - Pondération :

      Pondération de la thématique 3 dans le cursus « MSEd » : 30%

      Pondération du module CS 233 dans la thématique 3 dans le cursus « MSEd » : 30 %

      Cette évaluation représente :

      - 5% du champ des Savoirs faire méthodologiques.

SAVOIR FAIRE TECHNIQUE			**10%**
CS231	Pratique	Cd lifté de base	1,0%
		Cd lifté court x	0,5%
		Rv lifté de base	1,0%
		Rv lifté court x	0,5%
		Cd slicé	0,5%
		Rv slicé	1,0%
		Montée Cd	0,5%
		Montée Rv	0,5%
		Montée Rv slicée	0,5%
		Volées	1,0%
		Service plat	0,5%
		Service slicé	1,0%
		Service lifté	1,0%
		Retours	0,5%
SAVOIR FAIRE METHODOLOGIQUE			**60%**
CS221	L'encadrement des joueurs et joueuses, le travail en équipe et les outils de base de l'observation de la performance en compétition		5,0%
CS223	Pratique (leçons)		20,0%
	Pratique (distribution)		5,0%
CS233	Bases de la préparation physique		5,0%
CS224	Stage		25,0%
SAVOIR CONNAISSANCE			**30%**
CS211	Notions de juge arbitrage		2,0%
CS212	Compétitions internationales jeunes		0,0%
CS221	L'encadrement des joueurs et joueuses, le travail en équipe et les outils de base de l'observation de la performance en compétition		0,0%
CS222	Principes méthodologiques perfectionnement		6,0%
CS231	Analyse du mouvement		9,0%
CS232	Tactique du double		3,0%
CS233	Base de la préparation physique		3,0%
CS234	Aspect psycho-émotionnel		0,0%
CS235	L'identification du potentiel au tennis		4,0%
CS241	Traumatologie		3,0%
TOTAL MSEd = 100%			

Le candidat sera évalué sur 3 séquences (savoir-faire méthodologique pratique).

- Pour réussir le champ du « savoir-faire méthodologique », le candidat doit obtenir l'évaluation « AM » ou « A »
  - AM : 2 des séquences sont évaluées « AM » et aucune « NA »
  - A : 2 des séquences sont évaluées « A » ou « AM », une séquence est évaluée « EVA » et aucune « NA »
  - EVA : 2 des séquences sont évaluées « EVA » et aucune « NA »
  - NA : 1 des séquences est évaluée « EVA » et 1 des séquences est évaluée « NA »

- **Normes d'encadrement et de matériel :**
  - Encadrement : 1 formateur par tranche de 8 candidats commencée
  - Matériel : Matériel de projection, 1 terrain de tennis / 6 candidats, 1 panier de balles dures / terrain, petit matériel didactique de préparation physique (plots, cerceaux, marques au sol…), 1 salle de fitness

- **Qualification et expériences exigées pour les intervenants :**

Titres / qualifications	Expériences utiles
Être détenteur d'un diplôme/d'un titre/d'un certificat d'aptitude pédagogique en sciences de la motricité ou en kinésithérapie et	Avoir animé 2 fois le module avec un formateur expérimenté
Être détenteur du diplôme "Moniteur Educateur Tennis" ou anciennement "Niveau 2"	Faire preuve (justification) de connaissances particulièrement pointues et d'une expérience utile effective dans le domaine de la préparation physique

- **Diplômes, brevets, certifications[30] donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

Intitulé	Année de délivrance[31]
DU en préparation physique	2010 et après
Masters en Education physique	2010 et après

[30] Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique
[31] Année de délivrance maximale (au plus tard délivré le …)

- **CS 2.3.4 " Aspects psycho-émotionnels et environnementaux de la performance sportive "**

  - **Résumé**

    Il est reconnu que beaucoup trop peu de temps et trop peu de moyens sont consacrés à la "préparation psychologique" (‘’préparation mentale’’), à la "gestion psycho-émotionnelle", pourtant reconnus comme facteurs clés de l’apprentissage/entraînement et de la performance sportive. La majorité des sportifs et des entraîneurs qui connaissent le succès affirment qu’une "préparation mentale" intentionnelle et planifiée est déterminante dans leurs résultats.

    Le moniteur sportif (au sens large du terme) est-il un psychologue ?

    La réponse est claire, sans ambiguïté, non. Mais le moniteur sportif, pour être efficace, a besoin non seulement de compétences techniques, tactiques, physiques mais aussi de compétences humaines, relationnelles, de qualités d’empathie, de leadership, ... Ces qualités sont liées à des dimensions psychologiques de la personne, de la relation, de l’apprentissage/entraînement, de la performance, ...

    Au terme de cette unité de formation composée d’un module théorique (CG) et d’un module pratique (CS), le candidat "Moniteur Educateur Tennis" aura été initié aux bases et aux concepts des grands secteurs de la "science psychologique". En aucun cas, le moniteur sportif ne pourra s’instituer "psychologue".

    Ce module de formation pratique dispensé dans le cadre des cours spécifiques de chaque discipline se veut être une initiation aux principaux outils et techniques de base de "préparation psychologique", qui permettent d’améliorer directement l’efficacité de la performance sportive.

  - **Concepts et mots clefs**

    - Module de formation pratique
    - Principes de base de préparation psychologique
    - Technique de base de la respiration
    - Technique de base de la gestion du tonus musculaire

  - **Résultats d’acquis d’apprentissage (RAA) / Compétences attendues au terme des apprentissages**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentis-sages	1	2	3	4
Lister et comprendre les principes de la gestion des émotions		X		
Lister et comprendre la dimension de la motivation et de la confiance		X		
Utiliser et reproduire personnellement les techniques et outils relatifs à la respiration		X		
Utiliser et reproduire personnellement les techniques et outils relatifs à la gestion du tonus musculaire		X		

  - **Liens entre modules de formation**

Code module CG	Liens
2.3.2	**

Code autre module CS	Liens
…	

  - **Volume horaire et charge théorique de travail**

Temps total de présence en formation :	***04:00***
Temps total de présence en évaluation :	***00:00***

				Temps total en présentiel :	***04:00***
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, … apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, …)	***00:00***	**Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, … apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, …)**	***04:00***	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, …	***00:00***
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, …	***00:00***	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types	***00:00***	Se soumettre aux examens théoriques	***00:00***
Se soumettre aux examens pratiques	***00:00***	***Autre : ……..***	***00:00***	***Autre : ……..***	***00:00***

				Temps total en non présentiel :	***00:00***
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel	***00:00***	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle	***00:00***	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel	***00:00***
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, …)	***00:00***	***Autre : ……***	***00:00***	***Autre : ……***	***00:00***

- **Méthodologie et support de l'animation**

  - Méthodologie

Magistral	**O**	Interactif / interdépendant / participatif	**O**	Classe inversée	**O**
Outils ''digital learning''	**O**	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	**O**	**Ateliers (semi-) dirigés ;**	**X**
Micro-enseignement entre candidats	**X**	Mises en situation avec public cible	**O**	Autre : ……..	**O**
Auto-formation, recherches personnelles	**O**	Documentations / expériences personnelles	**O**	Autre : ……..	**O**

  - Support

Syllabus ''classique''	**O**	**PréAO[32] : ppt, prezi, keynote, scenarii, …**	**X**	Cahier formaté d'exercices	**O**
Notes personnelles du candidat	**O**	Livres, manuels, revues, articles, …	**O**	Dossiers, portfolio, …	**O**
Vidéos, clips, podcasts, …	**O**	Autre : ……..	**O**	Autre : ……..	**O**

  - Mode de diffusion

Exposé ''tableau'', projection, … sans support	**O**	Format ''papier''	**O**	Format électronique, digital, numérique, …	**O**
Distribués / envoyés	**O**	A télécharger	**O**	Plateforme type ''LMS''	**O**
Autre …	**O**	Autre : ……..	**O**	Autre : ……..	**O**

- **Modalités d'évaluation**

  Pas d'évaluation

[32] PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur

- **Normes d'encadrement et de matériel :**
  - Encadrement : 1 formateur par tranche de 15 candidats commencée
  - Matériel : Matériel de projection, espace de cours pour disposer au sol des tapis de gym individuel (le module devra être dispensé dans un environnement calme et peu bruyant), tapis de gym individuel
- **Qualification et expériences exigées pour les intervenants :**

Titres / qualifications	Expériences utiles
Diplôme(s) reconnu(s) par la Société Belge Francophone de Psychologie du Sport et la Direction générale du Sport de la Fédération Wallonie-Bruxelles	Avoir animé 2 fois le module avec un formateur expérimenté
Psychologue du Sport, et/ou	
Certificat universitaire "psychologie de la performance sportive" ou équivalent agréé	

- **Diplômes, brevets, certifications[33] donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

Intitulé	Année de délivrance[34]
Psychologue du Sport	
DU « Psychologie de la performance sportive »	

[33] Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique
[34] Année de délivrance maximale (au plus tard délivré le …)

- **CS 2.3.5 " L'identification du potentiel sportif au tennis "**
  - **Résumé**

    Nous traitons dans ce module la notion d'identification et de l'évaluation du potentiel sportif. Le moniteur peut avoir à sa charge un certain nombre de joueurs. Il lui appartiendra donc de connaître la motivation de chacun, mais aussi de détecter au moment opportun le potentiel de chacun afin de découvrir les champions de demain et de mettre en place à temps les moyens pour optimaliser les ressources du joueur/de la joueuse.

    Comment cibler le moment opportun ? Devons-nous parler de détection du talent ou d'identification du potentiel ?

    La notion d'évaluation permet aussi au moniteur de réaliser des groupes de niveau et de programmer les objectifs correspondant à leurs besoins.

    Il faut pour cela tenir compte de beaucoup de paramètres comme l'âge biologique, la vitesse de maturation du système neuromusculaire ou psychologique, … Nous tentons donc dans ce module de lancer une réflexion qui permettrait de faire émerger les différents paramètres indispensables à l'accès de l'excellence sportive.

  - **Concepts et mots clefs**
    - Evaluation
    - Potentiel sportif
    - Transformation du potentiel en talent
    - Tests d'évaluation
  - **Résultats d'acquis d'apprentissage (RAA) / Compétences attendues au terme des apprentissages**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentis-sages	1	2	3	4
Comprendre la différence entre talent et potentiel		X		
Décrire et connaître les paramètres à prendre en considération pour identifier le potentiel		X		
Décrire et connaître les tests d'évaluation utilisés par l'AFT		X		

  - **Liens entre modules de formation**

Code module CG	Liens
2.3.1	**

Code autre module CS	Liens
…	

  - **Volume horaire et charge théorique de travail**

				Temps total de présence en formation :	***00:00***
				Temps total de présence en évaluation :	***00:30***
				Temps total en présentiel :	***00:00***
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, … apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, …)	***00:00***	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, … apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, …)	***00:00***	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, …	***00:00***

S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, …	***00:00***	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types	***00:00***	**Se soumettre aux examens théoriques**	***00:30***
Se soumettre aux examens pratiques	***00:00***	***Autre : ……..***	***00:00***	***Autre : ……..***	***00:00***

				Temps total en non présentiel :	***04:00***
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel	***00:00***	**Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle**	***02:00***	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel	***00:00***
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, …)	***00:00***	**Assister / participer aux cours théoriques en ligne asynchrone, activités d'apprentissage , …**	***02:00***	***Autre : ……..***	***00:00***

- **Méthodologie et support de l'animation**

  - Méthodologie

Magistral	**O**	Interactif / interdépendant / participatif	**O**	Classe inversée	**O**
Apprentissage autonome sur plateforme 'MLS'	**X**	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	**O**	Ateliers (semi-) dirigés ;	**O**
Micro-enseignement entre candidats	**O**	Mises en situation avec public cible	**O**	Autre : ……..	**O**
Auto-formation, recherches personnelles	**O**	Documentations / expériences personnelles	**O**	Autre : ……..	**O**

  - Support

Syllabus ''classique''	**X**	**PréAO[35] : ppt, prezi, keynote, scenarii, …**	**X**	Cahier formaté d'exercices	**O**
Notes personnelles du candidat	**O**	Livres, manuels, revues, articles, …	**O**	Dossiers, portfolio, …	**O**
Vidéos, clips, podcasts, …	**X**	Autre : ……..	**O**	Autre : ……..	**O**

  - Mode de diffusion

Exposé ''tableau'', projection, … sans support	**O**	Format ''papier''	**O**	Format électronique, digital, numérique, …	**O**
Distribués / envoyés	**O**	**A télécharger**	**X**	**Plateforme type ''LMS''**	**X**
Autre …	**O**	Autre : ……..	**O**	Autre : ……..	**O**

- **Modalités d'évaluation**

  - Champs d'évaluation

Savoirs/connaissances	**X**	SF Techniques	**O**	SF Tactiques	**O**	SF Tactico-Techniques	**O**
SF Didactiques	**O**	SF Méthodologiques	**O**	SF Pédagogiques	**O**	SE / Attitudes	**O**

  - Type d'évaluation

Continue / permanente / formative / en cours de formation	*Normative*	**O**	***Sommative***	*Normative*	**O**	***Certificative***	*Normative*	**O**
	Critériée	**O**		Critériée	**O**		***Critériée***	**X**

[35] PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur

- Forme d'évaluation : Contexte

Orale	O	**Ecrite**	**X**
Pratique s/ terrain	O	Autre : ……	O

- Forme d'évaluation : Mode

QCM	O	**Questions ouvertes**	**X**	Etudes de cas / mise en situation	O
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Autre : ……	O	Autre : ……	O	Autre : ……	O

- Critères

  Le candidat réalise une évaluation écrite selon les critères ci-dessous …

  Les niveaux d'évaluation :

  - NA : Non Acquis – le candidat ne possède pas de connaissance des savoirs attendus. Il n'est pas en état de réussite / de validation
  - EVA : En Voie d'Acquisition – le candidat ne possède pas encore suffisamment de connaissances des avoirs attendus. Il n'est pas encore en état de réussite / de validation.
  - A : Acquis – le candidat possède suffisamment des connaissances des savoirs attendus. Il est en situation de réussite / de validation
  - AM : Acquis avec une certaine Maîtrise – le candidat possède la plus grande partie des connaissances des savoirs attendus. Il est en situation de réussite / de validation

- Pondération

  Pondération de la thématique 3 dans le cursus « MSEd » : 30 %

  Pondération du module CS 235 dans la thématique 3 dans le cursus « MSEd »: 10 %

  Cette évaluation représente :

  - 4% du champ des Savoirs connaissances.

SAVOIR FAIRE TECHNIQUE			10%
CS231	Pratique	Cd lifté de base	1,0%
		Cd lifté court x	0,5%
		Rv lifté de base	1,0%
		Rv lifté court x	0,5%
		Cd slicé	0,5%
		Rv slicé	1,0%
		Montée Cd	0,5%
		Montée Rv	0,5%
		Montée Rv slicée	0,5%
		Volées	1,0%
		Service plat	0,5%
		Service slicé	1,0%
		Service lifté	1,0%
		Retours	0,5%
SAVOIR FAIRE METHODOLOGIQUE			**60%**
CS221	L'encadrement des joueurs et joueuses , le travail en équipe et les outils de base de l'observation de la performance en compétition		5,0%
CS223	Pratique (leçons)		20,0%
	Pratique (distribution)		5,0%
CS233	Bases de la préparation physique		5,0%
CS224	Stage		25,0%
SAVOIR CONNAISSANCE			**30%**
CS211	Notions de juge arbitrage		2,0%
CS212	Compétitions internationales jeunes		0,0%
CS221	L'encadrement des joueurs et joueuses , le travail en équipe et les outils de base de l'observation de la performance en compétition		0,0%
CS222	Principes méthodologiques perfectionnement		6,0%
CS231	Analyse du mouvement		9,0%
CS232	Tactique du double		3,0%
CS233	Base de la préparation physique		3,0%
CS234	Aspect psycho-émotionnel		0,0%
CS235	L'identification du potentiel au tennis		4,0%
CS241	Traumatologie		3,0%
TOTAL MSEd = 100%			

- L'ensemble du champ des « savoirs » est de 30% sur l'ensemble de la formation.
  Pour ce module, le candidat doit obtenir l'évaluation suivante :
  - AM ou A

- En cas d'échec à l'évaluation du champ des « Savoirs » (« EVA » ou « NA »), le candidat, après délibération, peut être ajourné en seconde session « Savoirs ». Dans ce cas, il devra repasser les modules pour lesquels il aura obtenu une évaluation inférieure à 50%.

- **Normes d'encadrement et de matériel :**
  - Encadrement : 1 formateur par tranche de 15 candidats commencée
  - Matériel : Matériel de projection, 1 classe agencée en « ilots », flip charts et feutres.
- **Qualification et expériences exigées pour les intervenants :**

Titres / qualifications	Expériences utiles
Être détenteur du diplôme "Moniteur Educateur Tennis" ou anciennement "Niveau 2" au minimum et	Avoir animé 2 fois le module avec un formateur expérimenté
	Faire preuve (justification) de connaissances particulièrement pointues et d'une expérience utile effective dans le domaine de l'identification du talent sportif

- **Diplômes, brevets, certifications[36] donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

  Aucun

[36] Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

PLACE DE LA THEMATIQUE 4 « ASPECTS SECURITAIRES ET PREVENTIFS » DANS LE CURSUS DE LA FORMATION MONITEUR SPORTIF EDUCATEUR TENNIS

- **Objectifs généraux :**

  Les objectifs généraux de cette thématique sont :

  - ✓ Connaître les principaux facteurs de risque pouvant entraîner une blessure au tennis
  - ✓ Connaître les points d'attention pour prévenir des blessures
  - ✓ Orienter efficacement un joueur blessé vers la bonne personne pour prendre en charge l'évaluation de la blessure et son traitement

- **Pondération de l'évaluation de la thématique 4 « Aspects sécuritaires et préventif » dans le cursus de formation : *3* %**
- **Nombre de modules de cours de la thématique 4 « Aspects sécuritaires et préventif » : 1**
- **Identification des modules de cours de la thématique 4 « Aspects sécuritaires et préventif » :**
  - ✓ CS 2.4.1 Traumatologie du tennis : Entre prévention et premiers soins sur le court (1ère partie)

- **CS 2.4.1 « Traumatologie du tennis : Entre prévention et premiers soins sur le court (1ère partie) »**

  - **Résumé**

    Ce module de formation est en lien direct avec les modules des cours généraux CG 2.4.1 "Prévention des blessures du geste sportif" et CG 3.4.2 "Prévention et prophylaxie dans les gestes et les performances sportives". La réflexion va donc du général au spécifique. Ce cours est constitué de deux parties. Une partie est développée dans le cadre de la formation "Moniteur Educateur Tennis" et la deuxième partie dans le cadre de la formation "Moniteur Entraîneur Tennis".

    Le tennis, qu'il soit pratiqué par des joueurs de haut niveau ou plus modestement à un degré amateur, génère de temps en temps des blessures. Afin d'agir efficacement de manière préventive, le moniteur de tennis doit d'abord être capable d'identifier les facteurs qui pourraient prédisposer ou déclencher la lésion. Ensuite, il pourra, le cas échéant, proposer une action sur ces différents facteurs de risque, ce qui devrait réduire l'incidence et/ou la sévérité des blessures.

    Dans ce module, les différents facteurs de risque de blessure communs à une majorité de sports sont décrits. Le "Moniteur Educateur Tennis" pourra donc transposer à sa propre discipline les éléments les plus importants et proposer une action à visée préventive.

  - **Concepts et mots clefs**

    - Facteurs de risque de blessure
    - Prévention et prophylaxie

  - **Résultats d'acquis d'apprentissage (RAA) / Compétences attendues au terme des apprentissages**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Décrire et connaître les principaux facteurs de risque pouvant entraîner une blessure au tennis		X		
Décrire et connaître les paramètres spécifiques de prévention des blessures au tennis		X		
Décrire et connaître les premières interventions de base sur le terrain lors d'une blessure		X		
Orienter efficacement un blessé vers la bonne personne pour prise en charge de l'évaluation et du traitement		X		

  - **Liens entre modules de formation**

Code module CG	Liens
2.4.1	**
3.4.2	*

Code autre module CS	Liens
2.3.1	**

  - **Volume horaire et charge théorique de travail**

Temps total de présence en formation :	***04:00***
Temps total de présence en évaluation :	***00 :30***
Temps total en présentiel :	***04:30***

Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, … apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, …)	***02:00***	**Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, … apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, …)**	***02:00***	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, …	***00:00***
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, …	***00:00***	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types	***00:00***	Se soumettre aux examens théoriques	***00:30***
Se soumettre aux examens pratiques	***00:00***	***Autre : ……***	***00:00***	***Autre : ……***	***00:00***

				Temps total en non présentiel :	***02:00***
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel	***00:00***	**Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle**	***02:00***	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel	***00:00***
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, …)	***00:00***	***Autre : ……***	***00:00***	***Autre : ……***	***00:00***

- **Méthodologie et support de l'animation**
  - Méthodologie

Magistral	**X**	**Interactif / interdépendant / participatif**	**X**	Classe inversée	**O**
Outils ''digital learning''	**O**	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	**O**	Ateliers (semi-) dirigés ;	**O**
Micro-enseignement entre candidats	**O**	**Mises en situation avec public cible**	**X**	Autre : ……..	**O**
Auto-formation, recherches personnelles	**O**	Documentations / expériences personnelles	**O**	Autre : ……..	**O**

  - Support

Syllabus ''classique''	**X**	**PréAO[37] : ppt, prezi, keynote, scenarii, …**	**X**	Cahier formaté d'exercices	**O**
Notes personnelles du candidat	**O**	Livres, manuels, revues, articles, …	**O**	Dossiers, portfolio, …	**O**
Vidéos, clips, podcasts, …	**O**	Autre : ……..	**O**	Autre : ……..	**O**

  - Mode de diffusion

Exposé ''tableau'', projection, … sans support	**O**	Format ''papier''	**O**	Format électronique, digital, numérique, …	**O**
Distribués / envoyés	**O**	**A télécharger**	**X**	Plateforme type ''LMS''	**O**
Autre …	**O**	Autre : ……..	**O**	Autre : ……..	**O**

- **Modalités d'évaluation**
  - Champs d'évaluation

Savoirs/connaissances	**X**	SF Techniques	**O**	SF Tactiques	**O**	SF Tactico-Techniques	**O**
SF Didactiques	**O**	SF Méthodologiques	**O**	SF Pédagogiques	**O**	SE / Attitudes	**O**

[37] PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur

- Type d'évaluation

Continue / permanente / formative / en cours de formation	*Normative*	**O**	***Sommative***	*Normative*	**O**	***Certificative***	***Normative***	**X**
	Critériée	**O**		Critériée	**O**		*Critériée*	**O**

- Forme d'évaluation : Contexte

Orale	O	**Ecrite**	**X**
Pratique s/ terrain	O	Autre : ……	O

- Forme d'évaluation : Mode

QCM	O	**Questions ouvertes**	**X**	Etudes de cas / mise en situation	O
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Autre : ……	O	Autre : ……	O	Autre : ……	O

- Critères

  Les niveaux d'évaluation :

  - NA : Non Acquis – le candidat ne possède pas de connaissance des savoirs attendus. Il n'est pas en état de réussite / de validation
  - EVA : En Voie d'Acquisition – le candidat ne possède pas encore suffisamment de connaissances des avoirs attendus. Il n'est pas encore en état de réussite / de validation.
  - A : Acquis – le candidat possède suffisamment des connaissances des savoirs attendus. Il est en situation de réussite / de validation
  - AM : Acquis avec une certaine Maîtrise – le candidat possède la plus grande partie des connaissances des savoirs attendus. Il est en situation de réussite / de validation

- Pondération

  Pondération de la thématique 4 dans le cursus « MSEd » : 3%

  Pondération du module CS 241 dans la thématique 4 dans le cursus « MSEd »: 100%

  Cette évaluation représente :

  - 3% du champ des Savoirs connaissances.

SAVOIR FAIRE TECHNIQUE			10%
CS231	Pratique	Cd lifté de base	1,0%
		Cd lifté court x	0,5%
		Rv lifté de base	1,0%
		Rv lifté court x	0,5%
		Cd slicé	0,5%
		Rv slicé	1,0%
		Montée Cd	0,5%
		Montée Rv	0,5%
		Montée Rv slicée	0,5%
		Volées	1,0%
		Service plat	0,5%
		Service slicé	1,0%
		Service lifté	1,0%
		Retours	0,5%
SAVOIR FAIRE METHODOLOGIQUE			**60%**
CS221	L'encadrement des joueurs et joueuses , le travail en équipe et les outils de base de l'observation de la performance en compétition		5,0%
CS223	Pratique (leçons)		20,0%
	Pratique (distribution)		5,0%
CS233	Bases de la préparation physique		5,0%
CS224	Stage		25,0%
SAVOIR CONNAISSANCE			**30%**
CS211	Notions de juge arbitrage		2,0%
CS212	Compétitions internationales jeunes		0,0%
CS221	L'encadrement des joueurs et joueuses , le travail en équipe et les outils de base de l'observation de la performance en compétition		0,0%
CS222	Principes méthodologiques perfectionnement		6,0%
CS231	Analyse du mouvement		9,0%
CS232	Tactique du double		3,0%
CS233	Base de la préparation physique		3,0%
CS234	Aspect psycho-émotionnel		0,0%
CS235	L'identification du potentiel au tennis		4,0%
CS241	Traumatologie		3,0%
TOTAL MSEd = 100%			

- L'ensemble du champ des « savoirs » est de 30% sur l'ensemble de la formation.
  Pour ce module, le candidat doit obtenir l'évaluation suivante :
  - AM ou A

- En cas d'échec à l'évaluation du champ des « Savoirs » (« EVA » ou « NA »), le candidat, après délibération, peut être ajourné en seconde session « Savoirs ». Dans ce cas, il devra repasser les modules pour lesquels il aura obtenu une évaluation inférieure à 50%.

- **Normes d'encadrement et de matériel :**
  - Encadrement : 1 formateur par tranche de 25 candidats commencée
  - Matériel : Matériel de projection, package complet de matériel didactique, un terrain de tennis et une salle de fitness

- **Qualification et expériences exigées pour les intervenants :**

Titres / qualifications	Expériences utiles
A minima, être détenteur d'un diplôme/d'un titre/d'un certificat d'aptitude pédagogique en sciences de la motricité ou en kinésithérapie, *et*	Avoir animé 2 fois le module avec un formateur expérimenté
Être détenteur du diplôme "Moniteur Educateur Tennis" ou anciennement "Niveau 2" et/ou du diplôme d'expert pédagogique AFT *et/ou*	Faire preuve (justification) de connaissances particulièrement pointues et d'une expérience utile effective dans le domaine de la préparation physique

- **Diplômes, brevets, certifications[38] donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

Intitulé	Année de délivrance[39]
Kinésithérapeute sportif	
Médecin du sport	

[38] Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique
[39] Année de délivrance maximale (au plus tard délivré le …)

2. TABLEAU SYNTHESE « CHARGE THEORIQUE DE TRAVAIL » DU NIVEAU DE FORMATION MONITEUR SPORTIF EDUCATEUR TENNIS

Synthèse « charge théorique de travail »					
	Module (Code_Nom)	Présentiel	Evaluation	Non-Présentiel	Total
Th 1	CS 2.1.1 Notions de base du Juge-Arbitrage	00 :00	00 :30	05 :00	05 :30
	CS 2.1.2 Les compétitions internationales pour jeunes	00 :00	00 :00	04 :00	04 :00
	Th1_ Cadre institutionnel et législatif	***00 :00***	***00 :30***	***09 :00***	***09 :30***
Thématique 2	CS 2.2.1 L'encadrement des joueurs et joueuses, le travail en équipe et les outils de base de l'observation de la performance en compétition au tennis	08 :00	03 :00	08 :30	19 :30
	CS 2.2.2 Principes méthodologiques du perfectionnement au tennis. Aspects théoriques	06 :00	00 :45	04 :00	10 :45
	CS 2.2.3 Principes méthodologiques du perfectionnement au tennis. Aspects pratiques	44 :00	06 :00	10 : 00	60 :00
	CS 2.2.4 Stage didactique	108 :00	12 :00	30 :00	150 :00
	Th2_Didactique et méthodologie	***164 :00***	***21 :45***	***56 :30***	***242 :15***
Thématique 3	CS 2.3.1 Analyse de base du mouvement et du geste tennistique lié à la tactique	13 :00	01 :00	10 :00	24 :00
	CS 2.3.2 La tactique du double	02 :00	00 :30	02 :00	04 :30
	CS 2.3.3 Les bases de la préparation physique spécifique au tennis	18 :00	00 :30	10 :00	28 :30
	CS 2.3.4 Aspects psycho-émotionnels et environnementaux de la performance au tennis	04 :00	00 :00	00 :00	04 :00
	CS 2.3.5 L'identification du potentiel sportif au tennis	00 :00	00 :30	04 : 00	04 :30
	Th3_ Facteurs déterminants de l'activité et de la performance	**39 :00**	**02 :30**	**22 :00**	**63 :30**
Th 4	CS 2.4.1 Traumatologie du tennis : Entre prévention et 1ers soins sur le court (1ère partie)	04 :00	00 :30	02 :00	06 :30
	Th4_ Aspects sécuritaires et préventifs	**04 :00**	**00 :30**	**02 :00**	**06 :30**
	Charge théorique de travail totale	***207 :00***	***25 :15***	***89 :30***	***321 :45***

3. TABLEAU SYNTHESE DES PONDERATIONS MODULES VS THEMATIQUES & THEMATIQUES VS CURSUS MONITEUR SPORTIF EDUCATEUR TENNIS

THEMATIQUE	TITRE MODULE	PONDERATION DU MODULE DANS LA THEMATIQUE	PONDERATION DE LA THEMATIQUE DANS LE CURSUS DE FORMATION
1. CADRE INSTITUTIONNEL ET LEGISLATIF	**CS 2.1.1** LES BASES DU JUGE-ARBITRAGE	**100 %**	**2 %**
	CS 2.1.2 COMPETITIONS INTERNATIONALES POUR JEUNES	**0 %**	
2. DIDACTIQUE ET METHODOLOGIE	**CS 2.2.1** L'ENCADREMENT DES JOUEURS ET JOUEUSES, LE TRAVAIL EN EQUIPE ET LES OUTILS DE BASE DE L'OBSERVATION DE LA PERFORMANCE EN COMPETITION AU TENNIS	**11 %**	**65 %**
	CS 2.2.2 PRINCIPES METHODOLOGIQUES DU PERFECTIONNEMENT AU TENNIS. ASPECTS THEORIQUES	**9 %**	
	CS 2.2.3 PRINCIPES METHODOLOGIQUES DU PERFECTIONNEMENT AU TENNIS. ASPECTS PRATIQUES	**40 %**	
	CS 2.2.4 STAGE DIDACTIQUE	**40 %**	
3. FACTEURS DETERMINANTS DE L'ACTIVITE ET DE LA PERFORMANCE	**CS 2.3.1** ANALYSE DE BASE DU MOUVEMENT ET DU GESTE TENNISTIQUE LIE A LA TACTIQUE	**50 %**	**30 %**
	CS 2.3.2 LA TACTIQUE DU DOUBLE	**10 %**	
	CS 2.3.3 LES BASES DE LA PREPARATION PHYSIQUE SPECIFIQUE AU TENNIS	**30 %**	
	CS 2.3.4 ASPECTS PSYCHO-EMOTIONNEL ET ENVIRONNEMENTAUX DE LA PERFORMANCE AU TENNIS	**0 %**	
	CS 2.3.5 L'IDENTIFICATION DU POTENTIEL SPORTIF AU TENNIS	**10 %**	
4. ASPECTS SECURITAIRES ET PREVENTIFS	**CS 2.4.1** TRAUMATOLOGIE DU TENNIS : ENTRE PREVENTION ET PREMIERS SOINS SUR LE COURT	**100 %**	**3 %**

Rmq : En cas de dispense de plein droit d'un ou plusieurs modules, la pondération est réalisée au prorata des autres modules à présenter au sein de la (des) thématiques.

4. TABLEAU SYNTHESE DES PONDERATIONS DES CHAMPS D'EVALUATION VS CURSUS COMPLET EDUCATEUR TENNIS + TYPES, FORMES D'EVALUATION ET NOMBRE D'EPREUVES

SAVOIR FAIRE TECHNIQUE			10%	TYPE D'EVALUATION
CS231	Pratique	Cd lifté de base	1,0%	Evaluation pratique
		Cd lifté court x	0,5%	
		Rv lifté de base	1,0%	
		Rv lifté court x	0,5%	
		Cd slicé	0,5%	
		Rv slicé	1,0%	
		Montée Cd	0,5%	
		Montée Rv	0,5%	
		Montée Rv slicée	0,5%	
		Volées	1,0%	
		Service plat	0,5%	
		Service slicé	1,0%	
		Service lifté	1,0%	
		Retours	0,5%	
SAVOIR FAIRE METHODOLOGIQUE			**60%**	
CS221	L'encadrement des joueurs et joueuses , le travail en équipe et les outils de base de l'observation de la performance en compétition		5,0%	Evaluation pratique
CS223	Pratique (leçons)		20,0%	Evaluation pratique
	Pratique (distribution)		5,0%	Evaluation pratique
CS233	Bases de la préparation physique		5,0%	Evaluation pratique
CS224	Stage		25,0%	Evaluation pratique
SAVOIR CONNAISSANCE			**30%**	
CS211	Notions de juge arbitrage		2,0%	Evaluation écrite
CS212	Compétitions internationales jeunes		0,0%	Pas d'évaluation
CS221	L'encadrement des joueurs et joueuses , le travail en équipe et les outils de base de l'observation de la performance en compétition		0,0%	Evaluation sur Moodle
CS222	Principes méthodologiques perfectionnement		6,0%	Evaluation écrite
CS231	Analyse du mouvement		9,0%	Evaluation écrite
CS232	Tactique du double		3,0%	Evaluation écrite
CS233	Base de la préparation physique		3,0%	Evaluation écrite
CS234	Aspect psycho-émotionnel		0,0%	Pas d'évaluation
CS235	L'identification du potentiel au tennis		4,0%	Evaluation écrite
CS241	Traumatologie		3,0%	Evaluation écrite
TOTAL MSEd = 100%				

5. TABLEAU SYNTHESE DES TITRES/QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES UTILES A LA FONCTION D'INTERVENANTS DANS LE DISPOSITIF DE FORMATION INITIATEUR TENNIS

<table>
<tr><th colspan="4"><u>Synthèse des titres/qualifications et expériences utiles à la fonction d'intervenant dans le dispositif de formation</u></th></tr>
<tr><td></td><td>Module (Code_Nom)</td><td>Titres et qualifications</td><td>Expériences utiles</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Thématique 1</td><td>CS 2.1.1 Notions de base du Juge-Arbitrage</td><td colspan="2">Néant car cours en ligne asynchrone</td></tr>
<tr><td>CS 2.1.2 Les compétitions internationales pour jeunes</td><td colspan="2">Néant car cours en ligne asynchrone</td></tr>
<tr><td rowspan="7">Thématique 2</td><td rowspan="2">CS 2.2.1 L'encadrement des joueurs et joueuses, le travail en équipe et les outils de base de l'observation de la performance en compétition au tennis</td><td colspan="2"><u>Partie asynchrone sur LMS</u>
Néant car cours en ligne asynchrone</td></tr>
<tr><td><u>Partie théorico-pratique</u>

Être détenteur du diplôme "Moniteur Educateur Tennis" ou anciennement "Niveau 2" au minimum et/ou

Être détenteur d'un diplôme/d'un titre/d'un certificat d'aptitude pédagogique être détenteur du diplôme "Moniteur Initiateur Tennis" ou anciennement "Niveau 1" au minimum</td><td>Faire preuve (justification) de connaissances particulièrement pointues et d'une expérience utile effective dans le domaine des compétitions jeunes aux niveaux national et international

Avoir animé 2 fois le module avec un formateur expérimenté</td></tr>
<tr><td rowspan="3">CS 2.2.2 Principes méthodologiques du perfectionnement au tennis. Aspects théoriques</td><td colspan="2"><u>Partie asynchrone sur LMS</u>
Néant car cours en ligne asynchrone</td></tr>
<tr><td><u>Partie théorico-pratique</u>

Expert Pédagogique et/ou</td><td>Avoir animé 2 fois le module avec un formateur expérimenté</td></tr>
<tr><td>Être détenteur du diplôme "Moniteur Educateur Tennis" ou anciennement "Niveau 2" au minimum</td><td>Faire preuve (justification) de connaissances particulièrement pointues et d'une expérience utile effective dans le domaine de la formation des moniteurs de tennis</td></tr>
<tr><td rowspan="2">CS 2.2.3 Principes méthodologiques du perfectionnement au tennis. Aspects pratiques</td><td>Expert Pédagogique et/ou</td><td>Avoir animé 2 fois le module avec un formateur expérimenté</td></tr>
<tr><td>Être détenteur du diplôme "Moniteur Educateur Tennis" ou anciennement "Niveau 2" au minimum</td><td>Faire preuve (justification) de connaissances particulièrement pointues et d'une expérience utile effective dans le domaine de la formation des moniteurs de tennis</td></tr>
<tr><td rowspan="2">CS 2.2.4 Stage didactique</td><td>Expert Pédagogique et</td><td rowspan="2"></td></tr>
<tr><td>Être détenteur du diplôme "Moniteur Educateur Tennis" ou anciennement "Niveau 2" au minimum</td></tr>
<tr><td>ati</td><td>CS 2.3.1 Analyse de base du mouvement et</td><td></td><td>Avoir animé 2 fois le module avec un formateur expérimenté</td></tr>
</table>

	du geste tennistique lié à la tactique	Être détenteur du diplôme "Moniteur Educateur Tennis" ou anciennement "Niveau 2" au minimum	Faire preuve (justification) de connaissances particulièrement pointues et d'une expérience utile effective dans le domaine de la formation des moniteurs de tennis
	CS 2.3.2 La tactique du double		Avoir animé 2 fois le module avec un formateur expérimenté
		Être détenteur du diplôme "Moniteur Educateur Tennis" ou anciennement "Niveau 2" au minimum et/ou	Faire preuve (justification) de connaissances particulièrement pointues et d'une expérience utile effective dans le domaine de la formation des moniteurs de tennis
	CS 2.3.3 Les bases de la préparation physique spécifique au tennis	Être détenteur d'un diplôme/d'un titre/d'un certificat d'aptitude pédagogique en sciences de la motricité ou en kinésithérapie, *et*	Avoir animé 2 fois le module avec un formateur expérimenté
		Être détenteur du diplôme "Moniteur Educateur Tennis" ou anciennement "Niveau 2"	Faire preuve (justification) de connaissances particulièrement pointues et d'une expérience utile effective dans le domaine de la préparation physique
	CS 2.3.4 Aspects psycho-émotionnels et environnementaux de la performance au tennis	Diplôme(s) reconnu(s) par la Société Belge Francophone de Psychologie du Sport et la Direction générale du Sport de la Fédération Wallonie-Bruxelles	Avoir animé 2 fois le module avec un formateur expérimenté
		Psychologue du Sport, et/ou	
		Certificat universitaire "psychologie de la performance sportive" ou équivalent agréé	
	CS 2.3.5 L'identification du potentiel sportif au tennis	<u>Partie asynchrone sur LMS</u> Néant car cours en ligne asynchrone	
Thématique 4	CS 2.4.1 Traumatologie du tennis : Entre prévention et 1ers soins sur le court (1ère partie)	A minima, être détenteur d'un diplôme/d'un titre/d'un certificat d'aptitude pédagogique en sciences de la motricité ou en kinésithérapie, *et*	Avoir animé 2 fois le module avec un formateur expérimenté
		Être détenteur du diplôme "Moniteur Educateur Tennis" ou anciennement "Niveau 2" et/ou du diplôme d'expert pédagogique AFT	Faire preuve (justification) de connaissances particulièrement pointues et d'une expérience utile effective dans le domaine de la préparation physique

6. TABLEAU SYNTHESE DES DIPLOMES, BREVETS, CERTIFICATIONS[40] DONNANT DROIT A UNE DISPENSE DE PLEIN DROIT DE CHAQUE MODULE

Synthèse des diplômes, brevets, certifications donnant droit à une dispense de plein droit de chaque module			
	Module (Code_Nom)	*Intitulés*	*Année de délivrance*[41]
Th 1	CS 2.1.1 Notions de base du Juge-Arbitrage	Juge-Arbitre régional AFT + carte d'arbitrage en règle au moment de la demande de dispense	2012 et après
	CS 2.1.2 Les compétitions internationales pour jeunes	Aucun	
Thématique 2	CS 2.2.1 L'encadrement des joueurs et joueuses, le travail en équipe et les outils de base de l'observation de la performance en compétition au tennis	Aucun	
	CS 2.2.2 Principes méthodologiques du perfectionnement au tennis. Aspects théoriques	Moniteur Niveau 2	2012 et après
		Moniteur Professeur recyclé	2010 et après
	CS 2.2.3 Principes méthodologiques du perfectionnement au tennis. Aspects pratiques	Moniteur Tennis Niveau 2	2012 et après
		Moniteur Professeur recyclé	2010 et après
	CS 2.2.4 Stage didactique	Moniteur Tennis Niveau 2	2012 et après
		Moniteur Professeur recyclé	2010 et après
Thématique 3	CS 2.3.1 Analyse de base du mouvement et du geste tennistique lié à la tactique	Moniteur Tennis Niveau 2	2012 et après
		Moniteur Professeur recyclé	2010 et après
		Dispense du test pratique : être ou avoir été B-15/4 au minimum.	
	CS 2.3.2 La tactique du double	Moniteur Tennis Niveau 2	2012 et après
		Aide-Moniteur recyclé ou Moniteur Professeur recyclé	2010 et après
	CS 2.3.3 Les bases de la préparation physique spécifique au tennis	DU en préparation physique	2010 et après
		Masters en Education physique	2010 et après
	CS 2.3.4 Aspects psycho-émotionnels et environnementaux de la performance au tennis	Psychologue du Sport	
		DU « Psychologie de la perfo sportive »	
	CS 2.3.5 L'identification du potentiel sportif au tennis	Aucun	
Th 4	CS 2.4.1 Traumatologie du tennis : Entre prévention et 1ers soins sur le court (1ère partie)	Kinésithérapeute sportif	

[40] Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique
[41] Année de délivrance maximale (au plus tard délivré le …)

5. REFERENTIEL "FORMATION" : DESCRIPTION DU PROGRAMME DES CONTENUS DES STAGES DIDACTIQUES OU PEDAGOGIQUES

Ce chapitre répond à l'Art. 39. § 1er du décret du 02 mai 2019, au point 5 (***La description des programmes et contenus des stages)***.

- Présentation du stage

➢ **Joueurs à encadrer**

✓ Pratiquants d'un bon niveau d'habiletés (étapes 4 et/ou 5 des cinq étapes de l'apprentissage) de tout âge ;

✓ Formes des cours et spécificités du public :

❖ Groupes d'enfants de moins de 9 ans ;

❖ Groupes de garçons entre 10 et 16 ans ;

❖ Groupes de filles entre 10 et 16 ans ;

❖ Leçons individuelles.

➢ **Cadre d'intervention**

❖ Clubs et/ou écoles de tennis (cycle de cours) et/ou

❖ Centre de formation AFT (stage lors des formations).

➢ **Début du stage didactique**

✓ Le stage peut débuter uniquement après le dépôt et l'acceptation de la "convention de stage" signée par le Maître de stage, le candidat, la structure accueillante et le responsable de l'opérateur de la formation.

✓ Cette convention doit être "déposée" par le candidat au secrétariat de l'AFT au plus tard quinze jours avant le début du stage.

✓ Si aucune convention n'est déposée, le stage ne sera pas reconnu et ne pourra donc pas être évalué.

➢ **Etalement du stage**

✓ Le stage doit impérativement s'étaler sur un minimum de vingt semaines faisant partie d'un même cycle de cours (soit hiver 1 et 2 soit hiver 2 et printemps 1).

✓ Conséquences d'un non-respect : annulation complète du stage.

➢ **Dépôt du cahier, du rapport du stage et de l'attestation de fin de stage**

✓ Au plus tard soixante jours après le dernier jour du stage.

✓ Conséquences d'un non-respect : 2 points seront retirés à la note finale du stage. Si le cahier et le rapport de stage ne sont pas "déposés" dans un délai de cent vingt jours après le dernier jour du stage, le stage est considéré comme nul et doit être recommencé dans sa totalité.

➢ **Délai d'accomplissement du stage**

✓ Le stage doit être accompli dans sa totalité (dépôt du rapport, de l'attestation de fin de stage et du cahier de stage) dans un délai de deux ans (sept cent trente jours) prenant cours à la notification de réussite de l'évaluation du module CS 2.2.3 "Principes méthodologiques de perfectionnement au tennis. Aspects pratiques".

✓ Conséquences d'un non-respect : annulation complète de la formation.

- Dossier de stage

Composé du Cahier de stage et du Rapport

- **Transmission au candidat du dossier de stage**

  Le dossier de stage est transmis par le secrétariat du service de la Formation des cadres de l'AFT, en même temps que la notification de réussite du module CS 2.2.3 "Principes méthodologiques de perfectionnement au tennis. Aspects pratiques".

- **Signalétiques**

  Le dossier de stage se trouve dans les annexes

  ✓ Cahier de stage

  ❖ Objectifs

  - Accompagner le stagiaire
  - Préciser les objectifs et rôles de chacun (Stagiaire, Maître de stage, Chargé de mission)
  - Définir et expliquer les modalités d'évaluation

  ❖ Le cahier de stage comprend :

  - La fiche signalétique du stage et des intervenants :
    - Maître de stage
    - Lieu et horaire des leçons
    - Candidat
  - Le règlement du stage
  - Le code de bonne conduite
  - Les modalités d'évaluation :
    - Du stage
    - Du rapport du stage
    - Du cahier de stage
  - Les grilles d'évaluation pour le Maître de stage
  - Une convention de stage
  - Une attestation de fin de stage
  - Les préparations de leçon

  ✓ Rapport de stage

  ❖ Description et objectifs

  Le rapport de stage est un travail personnel visant à faire un bilan sur les expériences vécues.

  Les objectifs de ce rapport sont :

  - Présenter le club d'accueil (description, évolution, ambition, …).
  - Expliquer les tâches réalisées par le stagiaire.
  - Réaliser un bilan de ces tâches en mettant en avant les points forts et les points faibles rencontrés au cours du stage.
  - Faire une évaluation du Maitre de Stage (disponibilité, pertinence des interventions, …).
  - Mettre en évidence les apports personnels et "professionnels" du stage.

❖ Echéancier et modalités de communication

Le rapport du stage doit être envoyé (sous format papier **et** numérique) dans un délai de cent vingt jours après le dernier jour du stage au secrétariat de l'opérateur.

❖ Conséquences d'un non-respect de l'échéancier

- Si un délai de cent vingt jours après le dernier jour du stage est atteint, le stage est considéré comme nul et doit être recommencé dans sa totalité.

❖ Plan rédactionnel du rapport de stage

- Couverture er page de garde
- Remerciements éventuels
- Table des matières
- Présentation du club et de son contexte
- Tâches réalisées
- Evaluation du Maître de stage (présentation, points forts, points faibles)
- Expérience professionnelle
- Vécu personnel
- Conclusions
- Lexique des termes utilisés

❖ Exigences de mise en forme

- Le rapport doit contenir entre 4 et 10 pages (sans compter la couverture, le dos, la table des matières, le lexique, la bibliographie éventuelle, les annexes éventuelles).
- Le rapport de stage doit respecter les règles :
  - Du plan rédactionnel ;
  - De dactylographie (police : Calibri 11) ;
  - De numérotation des chapitres et des sections ;
  - De pagination ;
  - Des notes infrapaginales :
    - De citations d'auteurs ;
    - De déontologie en matière d'emprunts de sources.

❖ Le rapport peut contenir des annexes et des illustrations (photos, schémas, …), mais la proportion illustrations/texte ne peut pas être supérieure à 1 pour 3.

- Règles concernant les Maîtres de stages et Encadrement du stage

❖ Un Maître de stage (sauf possibilité 2 expliquée ci-dessous)

- Il doit être Expert Pédagogique ou « Maître de stage » en cours de formation et Moniteur Sportif Educateur Tennis au moment de la signature de la convention
- Il doit assurer la communication avec les chargés de mission de l'opérateur ou de la AG Sport.
- Il doit assumer les tâches administratives assurant le lien entre le stage et l'AFT
- Il doit encadrer personnellement le stagiaire lors des temps de guidance et d'évaluation et assurer ses tâches administratives dans les meilleurs délais.

- Il doit régulièrement faire un état de la situation avec le stagiaire.

❖ Un chargé de mission effectue sur la durée du stage au moins une visite de contrôle.

– Endroit, niveau de stage et formules

✓ Possibilité 1

Le stage s'effectue dans un club, avec un « Expert Pédagogique[42] » diplômé ou en cours de formation « Maître de stage ». Dans ce cadre, le candidat doit prester 120 heures dans le club.

❖ En présentiel (séances)

- 120 heures

❖ En non présentiel (préparation de leçon, gestion du dossier de stage, …)

- 30 heures

❖ Etalement des séances

- 4 heures x 30 semaines (cycle de cours hiver + printemps) ou
- 6 heures x 20 semaines (cycle hiver)
- Enchaînement de minimum deux leçons successives

✓ Possibilité 2

Le stage s'effectue dans un club ne possédant pas de personne acceptant d'être Maître de stage ou ne possédant pas les qualifications requises.

Dans ce cadre, le candidat doit prester 80 heures dans le club avec visite(s) éventuelle(s) de chargés de mission de l'AFT) et 40 heures lors d'une semaine de formation Initiateur au Centre de formation AFT.

❖ En présentiel (séances)

- 120 heures (80 heures + 40 heures)

❖ En non présentiel (préparation de leçon, gestion du dossier de stage, …)

- 40 heures

❖ Etalement des séances

- 4 heures x 20 semaines (cycle hiver et/ou printemps)
- Enchaînement de minimum deux leçons successives
- 40 heures (en juillet ou en août)

✓ Possibilité 3 :

Sur sélection de l'AFT, le stage s'effectue dans le cadre des rassemblement AFT.

– Evaluation du stage et du rapport de stage

➢ **Critères et pondération**

– Critères

Toutes les grilles utilisées pour les évaluations se trouvent dans les annexes de ce cahier des charges.

Les niveaux de comportements observables :

- NA : Non Acquis – le candidat n'a pas développé la compétence attendue Plusieurs comportements observables attestent de manquements.

[42] La liste des experts Pédagogiques se trouvent sur le site internet de l'AFT : http://www.aftnet.be/FORMATIONS/Initiateur-Expert-Pedagogique/Experts-pedagogiques

- EVA : En Voie d'Acquisition – le candidat n'a pas encore tout-à-fait développé la compétence attendue. Les comportements attendus ne sont identifiables que trop peu fréquemment. Il n'est pas encore en état de réussite / de validation.
- A : Acquis – le candidat répond adéquatement à ce qui est attendu. Il peut régulièrement démontrer le seuil de compétence qui permet de signifier que la personne est en situation de réussite / de validation
- AM : Acquis avec une certaine Maîtrise – le candidat peut toujours démontrer les comportements attendus et ce, quelle que soit la situation de transposition.

– Pondération

Pondération de la thématique 2 dans le cursus « MSEd » : 65%

Pondération du module CS 224 dans la thématique 2 dans le

cursus « MSEd »: 40%

Cette évaluation représente :

- 25% du champ des Savoirs faire méthodologiques.

✓ Partie 1 : leçons du stage didactique

- En cours de stage, pour chacun des publics cibles concernés, le Maître de stage évalue trois leçons : une évaluation pour chaque groupe à la fin du premier tiers du stage, une deuxième évaluation pour chaque groupe à la fin du deuxième tiers du stage et une troisième évaluation pour chaque groupe à la fin du stage.
- Le Maître de stage et/ou le chargé de mission présent(s) le jour de l'évaluation utilise(nt) la grille d'évaluation qui est mise à sa disposition par l'opérateur dans le cahier de stage. "Eval. CS 2.2.4". Ces évaluations sont réalisées en parfaite transparence avec le stagiaire.
- Le candidat sera évalué sur 12 séquences (savoir-faire méthodologique pratique).
  - Pour réussir le champ du « stage », le candidat doit obtenir l'évaluation « AM » ou « A »
    - AM : 75% des séquences sont évaluées « AM » et aucune « NA »
    - A : 75% des séquences sont évaluées « A » ou « AM » et aucune « NA »
    - EVA : 50% des séquences sont évaluées « EVA », avec un maximum de 25% « NA »
    - NA : plus de 25% des séquences sont évaluées « NA »
- Si le candidat n'obtient pas « AM » ou « A », il doit effectuer un stage de guidance dans les deux ans qui suivent la signification de son échec, lors d'une formation didactique (CS 223 ''Principes méthodologiques du perfectionnement tactico-technique en tennis ; aspects pratiques) organisée par l'opérateur.
- En cas de nouvelle non-satisfaction, le candidat est refusé.

✓ Partie 2 : rapport du stage et dossier du stage

- Obtenir l'évaluation « AM » ou « A » au cahier de stage
- Obtenir l'évaluation « AM » ou « A » au rapport de stage
  - En cas de non-satisfaction, le candidat doit remettre son rapport et son cahier de stage dans un délai de soixante jours après réception de la cote d'évaluation
  - En cas de nouvelle non-satisfaction, le candidat doit recommencer son stage.

6. REFERENTIEL "EVALUATION" : DESCRIPTION DES MODALITES D'EVALUATION

Ce chapitre répond à l'*Art. 39. § 1er du décret du 03 mai 2019,* au point 5 (***La description des programmes et contenus des stages).***

1. DELAIS D'ORGANISATION ET CHRONOLOGIE DES EVALUATIONS

- **L'évaluation des Savoir-Faire physiques, techniques, tactiques**
  - ✓ Pratique : CS 2.3.1 "Analyse de base du mouvement et du geste tennistique lié à la tactique"
    - ❖ Au maximum trois mois après avoir dispensé le module
- **L'évaluation des savoirs, des connaissances**
  - ✓ Ecrit
    - ❖ La veille de la formation didactique. CS 2.2.3 "principes méthodologiques du perfectionnement au tennis. Aspects pratiques"
- **L'évaluation des savoir-faire didactiques, méthodologiques**
  - ✓ Epreuves pratiques
    - ❖ Première partie : lors de la semaine de formation didactique
    - ❖ Deuxième partie : lors du stage didactique (cf. chapitre "stage")

i. Objectifs, contenus et exigences des évaluations

Dans tous les cas, les points d'une deuxième session remplacent les points de la première.

- **L'évaluation des savoir-faire physiques, techniques, tactiques**

Evaluation de distribution (module CS 2.3.1 "Analyse de base du mouvement et du geste tennistique lié à la tactique")

- ✓ Objectifs et contenu :
  - Le candidat démontre sa technique personnelle de distribution à l'échange avec un autre candidat.
- ✓ Exigences :
  - Le candidat doit échanger avec précision, régularité, maîtrise des effets, de la vitesse et des trajectoires.
  - Cette partie comporte 14 coups différents qui sont évalués selon la grille annexée.
  - ❖ Exigences minimales de réussite : « AM » ou « A » au total et minimum « A » dans chaque coup.
  - ❖ En cas de non-satisfaction :
    1. Si le candidat n'obtient pas « AM » ou « A » au total de l'évaluation, il doit représenter l'ensemble de l'évaluation en seconde session la même année de formation ;
    2. Si le candidat obtient « AM » ou « A » au total de l'évaluation, il ne doit représenter que les parties pour lesquelles il n'a pas obtenu « A ».
  - Le candidat doit représenter son évaluation en deuxième session la même année de formation et n'a pas accès au stage didactique.
  - En cas de nouvelle non-satisfaction en seconde session, le candidat est refusé.
  - La réussite de cette évaluation reste acquise pendant deux ans maximums. Passé ce délai, la formation doit être recommencée depuis le début.

- **L'évaluation des savoirs, des connaissances**
  - ✓ Objectifs et contenu :
    - ❖ Juger le niveau de maîtrise du candidat dans l'appréhension des objectifs et des finalités des modules.
    - ❖ CS 2.1.1 "Les bases du juge-arbitrage", CS 2.2.1 "Encadrement complet des joueurs et joueuses, le travail en équipe et les outils de base de l'observation de la performance en compétition", CS 2.2.2 "Principes méthodologiques du perfectionnement au tennis. Aspects théoriques", CS 2.3.1 "Analyse de base du mouvement et du geste tennistique lié à la tactique", CS 2.3.2 "La tactique du double", CS 2.3.3 "Les bases de la préparation physique spécifique", CS 2.3.5 ''L'identification du potentiel au tennis'', CS 2.4.1 "Traumatologie du tennis. Entre prévention et premiers soins sur le court".
  - ✓ Exigences minimales de réussite :
    - ❖ « AM » ou « A » au total du champ et minimum « A » dans chaque module
    - ❖ En cas de non-satisfaction :
      3. Si le candidat n'obtient pas « AM » ou « A » au total du champ, il doit représenter l'ensemble des modules en seconde session ;
      4. Si le candidat obtient « AM » ou « A » au total du champ, il ne doit représenter en seconde session que les modules pour lesquels il n'a pas obtenu « A » minimum.
    - ❖ Le candidat doit représenter son évaluation en deuxième session la même année de formation et n'a pas accès au stage didactique.
    - ❖ En cas de nouvelle non-satisfaction en seconde session, le candidat est refusé
    - ❖ La réussite de cette évaluation reste acquise pendant deux ans maximums. Passé ce délai, la formation doit être recommencée depuis le début.
- **L'évaluation des savoir-faire méthodologiques**

  Evaluation en 4 parties
  - ✓ Exigences minimales de réussite :
    - ❖ « AM » ou « A » au total du champ et « A » minimum dans chaque module
    - ❖ En cas de non-satisfaction :
      5. Si le candidat n'obtient pas « AM » ou « A » au total du champ, il doit représenter l'ensemble des modules en seconde session ;
      6. Si le candidat obtient « AM » ou « A » au total du champ, il ne doit représenter en seconde session que les modules pour lesquels il n'a pas obtenu « A » minimum.
    - ❖ Le candidat doit représenter son évaluation en deuxième session la même année de formation et n'a pas accès au stage didactique.
    - ❖ En cas de nouvelle non-satisfaction en seconde session, le candidat est refusé
    - ❖ La réussite de cette évaluation reste acquise pendant deux ans maximums. Passé ce délai, la formation doit être recommencée depuis le début.

  1. Evaluation des séquences (CS 2.2.3 "Principes méthodologiques du perfectionnement au tennis. Aspects pratiques")
  - Objectifs et contenu :
    - Juger le niveau de maîtrise du candidat dans :
      7. L'appréhension des objectifs et des finalités du module (cf. descriptif des modules de formation) ;

8. L'utilisation et l'application des notions théoriques et pratiques reçues lors de la formation ;

L'utilisation et l'application des notions théoriques et pratiques jugées essentielles et indispensables pour prendre en charge de façon autonome, adéquate et efficace en termes d'apprentissage du public cible.

- Résultats d'acquis d'apprentissage évalués : cf. "Descriptif des modules de formation".
- Le candidat est évalué sur huit leçons (minimum) tant collectives qu'individuelles que sous forme de rassemblement.
- Chaque leçon est évaluée avec les critères de niveau de comportement observable (AM, A, EVA, NA).
- Les évaluateurs utilisent les grilles d'évaluation qui sont mises à leur disposition. "Eval. CS 2.2.3"

2. Evaluation de la distribution de la balle au panier (CS 2.2.3 "Principes méthodologiques du perfectionnement au tennis. Aspects pratiques")

- Objectifs et contenu :
  - 1 candidat avec 1 joueur
  - Durée +/- 1h

  Le jury attribue au candidat 10 thèmes parmi les thèmes repris dans le document annexe ("Principes méthodologiques du perfectionnement au tennis. Aspects pratiques" Distribution de la balle) sans que le joueur ne soit au courant.
  - Chaque distribution est évaluée avec les critères de niveau de comportement observable (AM, A, EVA, NA).
  - Pour chaque distribution, l'évaluateur doit tenir compte de paramètres
- Objectifs et contenu :
  - Juger le niveau de maîtrise du candidat dans :
    2. L'appréhension des objectifs et des finalités du module (cf. descriptif des modules de formation) ;
    3. L'utilisation et l'application des notions théoriques et pratiques reçues lors de la formation.
  - Résultats d'acquis d'apprentissage évalués : cf. "Descriptif des modules de formation".
  - Le candidat est évalué sur trois leçons (minimum).
  - Chaque leçon est évaluée avec les critères de niveau de comportement observable (AM, A, EVA, NA).

3. Evaluation du scouting/débriefing (CS 2.2.1 L'encadrement des joueurs et joueuses, le travail en équipe et les outils de base de l'observation de la performance en compétition au tennis)

- Objectifs et contenu :
  - Juger le niveau de maîtrise du candidat dans :

    L'appréhension des objectifs et des finalités du module (cf. descriptif des modules de formation) ;

L'utilisation et l'application des notions théoriques et pratiques reçues lors de la formation.

- Résultats d'acquis d'apprentissage évalués : cf. "Descriptif des modules de formation".
- Le candidat doit, lors d'un match, briefer un joueur, remplir des grilles d'observation et débriefer le joueur en se servant de ces grilles.

4. Evaluation des leçons du stage et évaluation du rapport de stage

- Cf. chapitre 5 REFERENTIEL "FORMATION" : DESCRIPTION DU PROGRAMME DES CONTENUS DES STAGES DIDACTIQUES OU PEDAGOGIQUES

2. CONDITIONS D'ACCES AUX EVALUATIONS ET CONSEQUENCES D'UN NON-RESPECT DES CONDITIONS

- ✓ Au minimum 90 % de présence aux modules de la formation
- ✓ Le respect des règles de bienséance
- ✓ Les principes de vie en commun
- ✓ …

➢ **Présences - absences aux cours**

- ✓ Les présences sont prises au début de chaque module
- ✓ Si l'absence dépasse 10% et n'est pas avertie et pas justifiée, le candidat est refusé.
- ✓ Si l'absence de plus de 10% est avertie et justifiée, le candidat doit suivre (lors de la session de formation suivante, les modules qu'il n'a pas pu suivre.
- ✓ Légitimé du motif
  - Décès dans la famille (jusqu'au 2ème degré)
  - Impossibilité de se libérer d'une activité professionnelle. Attestation de l'employeur faisant foi
  - Autre cas jugé comme cas unique et acceptable par l'opérateur de la formation.
- ✓ Personnes de contact à prévenir et délai
  - ❖ Le secrétariat de la Formation des cadres AFT ;
  - ❖ Dans les quarante-huit heures qui suivent l'absence.
- ✓ Forme de la communication
  - ❖ Par courriel exclusivement.

7. PUBLICITE DES ACCES (OU REFUS) AUX EVALUATIONS

➢ **L'évaluation des savoir-faire techniques**

- ✓ Par voie officielle électronique dans un délai de trente jours suivant le module « CS 2.3.1 Analyse de base du mouvement et du geste tennistique lié à la tactique".

➢ **L'évaluation des savoirs**

- ✓ Par voie officielle électronique dans un délai de trente jours suivants l'examen des Savoir-Faire techniques

➢ **L'évaluation des savoir-faire didactiques**

- ✓ Par voie officielle électronique dans un délai de trente jours suivant le module « CS 2.3.1 Analyse de base du mouvement et du geste tennistique lié à la tactique".

➢ **Les refus aux évaluations**

Le secrétariat de la Formation des cadres de l'AFT informe systématiquement les candidats non admissibles aux évaluations (abandon, échec, absences, …) par voie officielle écrite (électronique ou postale).

Le candidat est seul responsable de la transmission au secrétariat de la Formation des cadres AFT des bonnes informations (adresse postale, adresse e-mail) et de tout changement éventuel.

8. PUBLICITE DES MODALITES LORS D'ABSENCES, D'ARRIVEES TARDIVES OU DE DEPARTS PREMATURES AUX EVALUATIONS

- **Absences**
  - ✓ Si l'absence n'est pas avertie et justifiée :
    - ❖ Le candidat est considéré comme absent.
    - ❖ Tout candidat considéré comme absent est automatiquement ajourné en seconde session d'évaluation.
    - ❖ S'il est considéré comme absent lors de la seconde session d'évaluation, il est refusé.
  - ✓ Si l'absence est avertie et justifiée :
    - ❖ Evaluation écrite
      - Il doit représenter son évaluation de première session lors de la deuxième session.
      - Si c'est la deuxième session, une nouvelle date est fixée par l'opérateur de la formation.
      - Un seul report possible.
    - ❖ Evaluation pratique
      - Une autre date est fixée par l'opérateur de la formation.
      - Les évaluations reportées doivent être réalisées dans les mêmes conditions.
      - Un seul report possible.
  - ✓ Légitimé du motif :
    - CM à rentrer au secrétariat de l'opérateur de la formation par fax, e-mail ou courrier dans les quarante-huit heures qui suivent le départ.
    - Décès dans la famille.
    - Impossibilité de se libérer d'une activité professionnelle. Attestation de l'employeur faisant foi
    - Autre cas jugé comme cas unique par l'opérateur de la formation.
  - ✓ Personnes de contact à prévenir et délai :
    - ❖ Le responsable **et** le secrétariat de la Formation des cadres de l'AFT (cf. page 5 du dossier) ;
    - ❖ Dans les quarante-huit heures qui suivent l'absence.
  - ✓ Forme de la communication :
    - ❖ Par courriel exclusivement
- **Arrivées tardives**
  - ✓ La tolérance concernant la durée de retard et le motif du retard sont à considérer au cas par cas par le jury d'examen du jour ou le personnel en charge de la surveillance.
  - ✓ En cas de non-acceptation, le candidat est considéré comme absent.

- ✓ En sus, dès le moment où un candidat a quitté le lieu d'examen, tout autre candidat arrivant après se verrait irrémédiablement refuser l'entrée à l'évaluation.
- ✓ Si le candidat est admis à présenter son évaluation, son arrivée tardive ne lui donne pas automatiquement le droit à la durée totale prévue initialement pour la réalisation de l'évaluation.

➢ **Départs prématurés**

Sauf en cas de dispense, toutes les évaluations doivent être présentées dans leur intégralité.

- ✓ Si le départ anticipé n'est pas averti et pas justifié, cela est considéré comme un abandon. Le candidat est refusé.
- ✓ Si le départ anticipé est averti et justifié :
  - ❖ Evaluation écrite
    - Le candidat doit répondre à la partie non remplie de son évaluation lors de la deuxième session (les questions posées concernent les mêmes modules mais sont différentes).
    - Si c'est la deuxième session, une nouvelle date est fixée par le responsable de l'opérateur de la formation.
  - ❖ Evaluation pratique
    - Test pratique technique CS 2.3.1 Analyse de base du mouvement et du geste tennistique lié à la tactique" :
      - Le candidat doit représenter son évaluation dans son intégralité à une autre date qui est proposée par le responsable de l'opérateur de la formation.
    - Semaine didactique et stage didactique
      - La situation est évaluée au cas par cas par la Commission Pédagogique Mixte, en tenant compte des paramètres comme : moment du départ, points obtenus jusque-là, …
  - ❖ Légitimé du motif
    - CM à rentrer au secrétariat de l'opérateur de la formation par fax, e-mail ou courrier dans les quarante-huit heures qui suivent le départ.
    - Décès dans la famille.
    - Autre cas jugé comme cas unique par l'opérateur de la formation.

9. NOMBRE DE SESSIONS D'EVALUATION

➢ **Evaluation des savoirs physiques, techniques, tactiques**

- ✓ Deux sessions
- ✓ Le candidat qui échoue à deux reprises est refusé

➢ **Evaluation des savoirs, des connaissances**

- ✓ Deux sessions
- ✓ Le candidat qui échoue à deux reprises est refusé

➢ **Evaluation des savoir-faire didactiques, méthodologiques, pédagogiques**

- ✓ Epreuve écrite
  - ❖ Deux sessions
- ✓ Epreuves pratiques

❖ Première partie : Formation didactique : deux sessions

10. CONSTITUTION DU JURY

Composition minimale : une personne. En fonction des évaluations, les possibilités sont les suivantes :

- Chargés de cours intervenant lors des sessions évaluées et avec une voix délibérative et/ou
- Membre désigné par l'opérateur de la formation et avec voix délibérative et/ou
- Responsable des formations de l'opérateur de la formation et avec une voix délibérative et/ou
- Maître de stage et/ou
- Responsables des journées d'animation et avec voix délibérative et/ou
- Membre de l'AG Sport ayant des compétences en matière de formation de cadres et/ou
- Un ou plusieurs chargés de mission de l'AG Sport.

Les membres de la Commission Pédagogique Mixte assistent de droit aux examens.

11. DECISIONS ET DELIBERATIONS DU JURY D'EVALUATION

Un Président de jury est désigné pour chaque session d'évaluation. Celui-ci pourra être un représentant du service Formation des cadres de l'AG Sport, un Conseiller Pédagogique, une personne issue des membres du jury d'évaluation.

Sur base des évaluations que le candidat aura obtenues aux différentes épreuves, le Président du jury aura une voix prépondérante en cas d'égalité lors d'un vote pour toute décision de délibération.

Un secrétaire représentant l'opérateur de la formation sera désigné par les membres du jury d'évaluation.

Toutes les décisions du jury seront actées et motivées dans un Procès-Verbal (PV) de délibération.

Chaque candidat remplissant les conditions d'accès aux évaluations et inscrit aux sessions d'évaluation sera systématiquement délibéré.

Ce PV sera signé par l'intégralité du jury présent aux évaluations. Il sera envoyé à l'AG Sport en même temps que les résultats des évaluations.

12. MOTIVATION DU RESULTAT EN DELIBERATION

- **Réussite de plein droit en première session car :**
  - ✓ « AM » ou « A » à l'évaluation des ''savoirs faire techniques'', des ''savoirs faire méthodologiques'', des ''savoirs connaissances'' **Code R1.1**
  - ✓ Après délibération malgré une évaluation «EVA » en ''savoirs faire techniques'' et/ou en ''savoirs faire méthodologiques'' et/ou en ''savoirs connaissances'' . **Code R1.2**
- **Ajournement en deuxième session car :**
  - ✓ « EVA » ou « NA » en ''savoirs connaissances **Code A1.1**
  - ✓ « AM» ou « A » en ''savoirs connaissance mais « EVA » dans un ou plusieurs modules. **Code A1.2**
  - ✓ « EVA » ou « NA » en ''savoirs faire méthodologiques''. **Code A.1.3**
  - ✓ « AM» ou « A » en ''savoirs faire méthodologiques'' mais « EVA » dans un ou plusieurs modules. **Code A1.4**
  - ✓ « EVA » ou « NA » en savoirs faire techniques. **Code A1.5**
  - ✓ « AM» ou « A » en savoirs faire techniques mais « EVA » dans un ou plusieurs coups. **Code A.1.6**
  - ✓ « EVA » ou « NA » en savoirs faire méthodologiques du stage didactique. **Code A.1.7**
  - ✓ « EVA » ou « NA » à l'évaluation du rapport et du dossier de stage**. Code A.1.8**
  - ✓ Absence ou arrivée tardive non justifiée et avertie à l'évaluation en première session. **Code A1.9**
  - ✓ Absences ou arrivées tardives répétées aux évaluations en première session non tolérés même si averties. **Code A1.10**
- **Réussite de plein droit en deuxième session car :**
  - ✓ « AM» ou « A » à chaque épreuve d'évaluation de 2ème session. **Code R2.1**
  - ✓ Après délibération, malgré « EVA » à un module de 2ème session. **Code R2.2**
- **Refus car …**
  - ✓ « EVA » ou « NA » en ''savoirs connaissances'' en deuxième session. **Code R3.1**
  - ✓ « AM» ou « A » en ''savoirs connaissances'' mais « EVA » dans un ou plusieurs modules en deuxième session. **Code R3.2**
  - ✓ « EVA » ou « NA » en savoirs faire techniques en deuxième session. **Code R3.3**
  - ✓ « AM» ou « A » en savoirs faire techniques mais « EVA » dans un ou plusieurs coups. **Code R3.4**
  - ✓ « EVA » ou « NA » en savoirs faire méthodologiques en deuxième session. **Code R3.5**
  - ✓ « EVA » ou « NA » en savoirs faire méthodologiques de la formation didactique en deuxième session. **Code R3.6**
  - ✓ « EVA » ou « NA » en savoirs faire méthodologiques du stage didactique en deuxième session. **Code R3.7**
  - ✓ Absence ou arrivée tardive ou départ prématuré non justifiée et non avertie à l'évaluation de deuxième session. **Code R3.8**
  - ✓ Absences ou arrivées tardives répétés non tolérés aux évaluations en deuxième session même si averties. **Code R3.9**
  - ✓ Départ prématuré non toléré, non justifié et non averti à une évaluation. **Code R3.10**

- ✓ Absence non justifiée et non avertie à un module de la formation. **Code R3.11**
- ✓ Absences ou arrivées tardives répétées aux modules de la formation même si justifiées et averties. **Code R3.12**
- ✓ Fraude à l'évaluation. Pas de deuxième session octroyée. Une année de suspension. **Code R3.12**
- ✓ Abandon de la formation. **Code R3.13**

A condition de recommencer la formation dans les 3 éditions (cycles) de formation qui suivent la signification du refus, un candidat refusé peut obtenir des dispenses pour les champs d'évaluation pour lesquels il a obtenu 70%. Passé ce délai, il doit dans tous les cas recommencer la formation complète.

13. PROCEDURE DE COMMUNICATION DES RESULTATS AUPRES DE L'AG SPORT

Pour que les parcours de formation soient homologués / certifiés par l'octroi d'un brevet de l'AG Sport, une procédure stricte doit être scrupuleusement respectée.

Cette dernière se déroulera via notamment le programme informatique « Gestion de cours » (COFED) lorsque l'édition de formation a été administrativement introduite par ce biais.

L'outil « Gestion de cours » (COFED) est une application web, gérée par l'Administration Générale du Sport (ADEPS). Elle permet aux fédérations sportives et aux opérateurs de formations de communiquer entre autres la liste des candidats qui suivent une formation dans le but d'obtenir un brevet Adeps.

Ce programme automatise entièrement le transfert des coordonnées administratives au sein de la base de données des brevetés de l'Administration et de là les frais administratifs de l'ensemble de la procédure à s'acquitter. Il permet aussi un certain suivi pédagogique du parcours de formation desdits candidats.

Après avoir satisfait à l'ensemble des différentes étapes de son cursus de formation, chaque candidat potentiellement homologable sera soumis à validation par l'opérateur de formation auprès de l'AG Sport.

In fine, si les validations pédagogiques et administratives sont aussi validées par l'Administration, un brevet homologué / certifié est alors envoyé à chaque lauréat officialisant ainsi le niveau acquis.

14. PROCEDURE DE COMMUNICATION DES RESULTATS AUX CANDIDATS

Chaque candidat reçoit ses résultats ainsi que la motivation de la délibération dans un délai de trente jours ouvrables suivants la dernière évaluation en 1ère session. Cette communication se fait par voie électronique.

Cette publicité des résultats contient des appréciations chiffrées, des pourcentages en fonction des champs d'évaluation, …

Le (les) contenu(s) de formation qui doit (doivent) éventuellement être représenté(s) est (sont) fixé(s) par le jury d'évaluation au cours de la délibération et communiqué(s) au candidat.

Le candidat ajourné est informé et convoqué à une session complémentaire.

Un droit de recours est octroyé lors d'un refus en seconde session et la procédure à respecter est explicitée (voir recours).

15. RECOURS ET PROCEDURES

Tout candidat qui estime que les dispositions du présent cahier des charges n'ont pas été respectées lors des inscriptions aux examens, examens et délibérations, excepté l'appréciation souveraine du jury et de chacun de ses membres sur les notes individuelles attribuées à l'étudiant et le résultat global obtenu par celui-ci, peut exercer un recours à

l'encontre des résultats de la délibération en première session (uniquement en cas de refus d'accès à une seconde session) ou en seconde session.

Le candidat peut donc formuler un recours motivé auprès de l'opérateur de la formation selon les modalités suivantes.

Avant tout recours, le candidat peut solliciter une consultation de son examen. En aucun cas, il ne pourra emporter une copie de son examen, ni en prendre des photos, ni emporter ses notes, ni solliciter une copie des corrigés des examens. Il pourra solliciter la consultation des notes écrites du jury s'il s'agit d'une évaluation orale, et ce conformément au décret du 22 décembre 1994 relatif à la publicité de l'administration. Il peut également demander des informations complémentaires concernant ses évaluations.

Cette consultation ne pourra se réaliser qu'après une prise de rendez-vous formalisé avec l'opérateur de la formation.

Lors de l'envoi des résultats de l'évaluation à chaque candidat, la procédure de recours est explicitée, ainsi que les coordonnées de la personne de contact et l'adresse à laquelle le recours doit être adressé.

Les candidats disposent d'un délai de huit jours ouvrables après la date d'envoi des résultats pour introduire un recours. La date d'envoi de la décision est comprise dans le délai. La date butoir pour un recours est indiquée de manière précise au sein de la lettre de résultat. Au-delà de la date limite, le recours sera jugé non recevable.

Ce recours doit être envoyé par lettre recommandée au secrétariat de l'opérateur de la formation, à la personne de contact ci-avant visée. Celle-ci assurera le suivi du dossier.

Dès réception de la lettre recommandée du candidat, la chambre de recours instituée au sein de la Commission Pédagogique Mixte (AG Sport et opérateur de la formation) dispose de trente jours ouvrables pour examiner le recours et communiquer sa décision définitive et non contestable au candidat.

Une chambre de recours est composée de quatre personnes avec voix délibérative :

- Un membre de la fédération ou association consulté pour la rédaction du cahier des charges, siégeant à la Commission Pédagogique Mixte. Ce dernier assure le secrétariat de la Chambre de recours.
- Le Directeur Technique de l'opérateur de la formation ou, à défaut, son représentant.
- Un représentant de l'Administration Générale du Sport. Ce dernier assure la présidence de la Chambre de recours.
- Le Conseiller Pédagogique ADEPS compétent ou son représentant de l'Administration Générale du Sport.

En cas d'égalité lors d'un vote, la voix du président de la chambre de recours est prépondérante.

A son initiative, la chambre de recours peut être amenée à rencontrer et à inviter toute personne qu'elle juge utile afin de prendre la meilleure décision qui soit.

La chambre des recours est compétente pour étudier tout litige sur les résultats, mais aussi tout ceux se présentant durant la session d'évaluation, et ce sur base du dossier du candidat (fiches de préparation et d'évaluation de l'examen pratique, travaux rentrés, rapport des chargés de cours).

7. CONDITIONS DE DISPENSES ET D'EQUIVALENCE DE DIPLÔMES (Belgique ou étranger)

Ce chapitre répond à l'*Art. 39. § 1er du décret du 03 mai 2019,* au point 7 (***Les conditions de dispenses de diplômes).***

Cette procédure est aussi explicitée à la section 7 de tous les cahiers de charges / référentiels de formation de tous les niveaux de formation.

La VAF (Valorisation des Acquis de Formation) et la VAE (Valorisation des Acquis de l'Expérience) permettent d'obtenir un diplôme/brevet/certification correspondant à un parcours de formation et/ou son expérience professionnelle. Les compétences acquises au fil des années peuvent être ainsi valorisées au même titre que si le candidat les avait acquises par une formation équivalente.

Ces termes VAE et VAF sont reprises sous l'acronyme « VAFE ».

Ces équivalences et/ou dispenses partielles ou totales se décident en fonction de dossiers sportifs, administratifs, professionnels, d'expériences spécifiques, de formations, de brevets ou diplômes belges ou étrangers, … Chaque situation est examinée avec beaucoup de soin et comme étant une situation unique.

Le principe général de cette « VAFE » permet la comparaison, via une procédure standardisée, entre des résultats d'acquis de formation / d'apprentissage ou les résultats d'acquis d'expériences ***et*** des résultats d'acquis d'apprentissage (descripteurs de connaissances et/ou de compétences) des différents modules du cursus complet de la formation pour laquelle le demandeur introduit un dossier.

1. CONFORMITE DES DOSSIERS VAFE A INTRODUIRE

Afin d'introduire une demande de dispense en bonne et due forme, une procédure type et normalisée est prévue distinctement pour une procédure VAF et VAE.

Seuls les dossiers répondant à ces exigences seront pris en considération et pourront être admis à l'instruction et à l'analyse. L'envoi de tout autre document ou si la demande n'est pas adéquatement complétée ne pourra donc permettre une analyse du dossier. **La demande sera donc d'office refusée.**

Des critères de recevabilité sont également établis et notamment en référence aux prérequis de la formation (âge, expérience, pas de suspension fédérale, …) mais aussi les dispositions langagières minimales correspondant aux cahiers des charges ad hoc (généraux et spécifiques).

Un dossier ne peut être introduit si une demande de VAFE a déjà été traitée par une autre instance (principe « Crossborder »). Le demandeur doit donc explicitement indiquer si une VAFE a déjà été introduite via un autre organisme ou instance ainsi que le résultat de celle-ci.

2. VALORISATION DES ACQUIS DE FORMATION (VAF)

➢ **Base / recevabilité de la demande de VAF**

Une demande de VAF ne peut être introduite et recevable que sur base :

- d'une certification[43] en rapport étroit avec les contenus visés (diplôme, brevet, certificat, attestation, …) validée par un processus d'évaluation détaillée du parcours de formation par un opérateur / une institution / un organisme public d'un pays de l'UE. Les dossiers émanant d'un pays hors de l'UE pourront faire l'objet d'une analyse particulière. Les certifications devront néanmoins avoir été validées par le biais d'un opérateur / une institution / un organisme Public.
- d'un dossier conforme aux exigences de fond et de forme fixées par le Service Formation de cadres de l'Administration Générale du Sport de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Un dossier distinct pour chaque partie du cursus de formation doit être introduit auprès de l'opérateur de formation.
- d'une connaissance langagière du français adaptée au profil de fonction et de compétence qu'exige la fonction de Moniteur Sportif Educateur en rapport avec les exigences énoncées au sein du cahier des charges des cours généraux du niveau concerné.

➢ **Eléments à présenter pour une VAF**

- Compléter adéquatement et signer un document formaté s'intitulant « Formulaire de demande de VAF »
- Ce formulaire doit contenir :
    - Nom – Prénom
    - Adresse officielle complète
    - Lieu et date de naissance
    - Mail
    - Tél/Gsm.
    - la discipline
    - le niveau de qualification pour lequel une VAF est sollicité
- Compléter le tableau formaté (voir infra),

[43] La certification est le résultat formel d'un processus d'évaluation et de validation obtenu lorsqu'une autorité compétente (publique dans le cadre du dispositif des formations de l'AG Sport) établit qu'un individu possède au terme d'un processus d'éducation et de formation les acquis correspondant à une norme donnée. (sur base d'une recommandation du parlement européen et du conseil du 23/04/2008 établissant le cadre européen des certifications pour l'éducation et la formation tout au long de la vie)

-

Code et nom du module pour lequel une dispense est sollicitée	Nom de l'organisme ayant délivré la « certification »[44]	Intitulé du module / du cours[45]	Connaissances / compétences développées	Résultats d'Acquis d'Apprentissages (descripteurs de connaissances et/ou de compétences)	Volume horaire (présentiel - non présentiel)	Forme d'évaluation et note obtenue	Docs annexés*
CS212 « Compétitions internationales pour jeunes							

[44] Pour chaque diplôme renseigné, annexer une copie de celui-ci

[45] Pour chaque unité de formation renseignée, fournir un document officiel de l'organisme reprenant au minimum, les modalités d'évaluation, la note obtenue, le volume horaire, les connaissances et compétences développées, les RAA…)

- Documents officiels en pièces-jointes au tableau formaté : brevets, diplômes,… ainsi que tout document en relation avec l'équivalence ou les dispenses demandées.
- Des copies (certifiées conformes au besoin peuvent être sollicitées) de ces brevets et diplômes doivent impérativement figurer en pièces-jointes au tableau formaté.
- Au sein du dossier constitué, le demandeur doit remettre, si possible, le cahier des charges des formations suivies.
- Ce cahier des charges ou tout autre document développera les contenus de formation, les volumes horaires pour chaque cours, les modalités des évaluations, les évaluations obtenues,…. Ces dernières feront l'objet d'une attention particulière.
- Des évaluations objectives et justifiées par cours ou par module sont indispensables afin de permettre une analyse des plus objective.
- Pour les candidats non francophones, il y a lieu d'ajouter la traduction en français des documents (au besoin une traduction certifiée peut-être exigée).
- Les documents transmis doivent explicitement faire la preuve du niveau de compétence du demandeur.
- Au besoin des compléments d'informations peuvent toujours être sollicités par l'Administration Générale du Sport et/ou l'opérateur délégataire.

3. VALORISATION DES ACQUIS D'EXPERIENCES (VAE)

➢ **Base de la demande / recevabilité de VAE**

Une demande de VAE ne peut être introduite que sur base :

- d'expériences pratiques avérées (un minimum de volume / quantité exigé) en étroite relation avec le champ de compétences visées (profil de fonction, public cible, cadre d'intervention, …). Une expérience avérée, même très importante, pourrait ne pas dispenser le/la candidat.e de devoir participer à un/des modules de formation et/ou d'une forme d'évaluation.
- d'un dossier conforme aux exigences de fond et de forme fixées par le Service Formation de cadres de l'Administration Générale du Sport de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Un dossier distinct pour chaque partie du cursus de formation doit être introduit auprès de l'opérateur de formation.

➢ **Eléments à présenter pour une VAE**

- Compléter adéquatement et signer un document formaté s'intitulant « Formulaire de demande de VAE ». Ce formulaire doit contenir :
    - Nom – Prénom
    - Adresse officielle complète
    - Lieu et date de naissance
    - Mail
    - Tél/Gsm.
    - le niveau de qualification pour lequel une VAE est sollicit

- Tableau à compléter

EXPERIENCES EN LIEN AVEC LES MODULES VISES **(EN COMMENÇANT PAR LA PLUS RECENTE)**									
Expérience n°	En lien avec le(s) module(s) – code et nom du/des modules (niveau encadrement – fonction)	Nom et lieu de la structure dans laquelle les activités ont été exercées + Nom et coordonnées du (des) responsable (s)	Secteur d'activité de la structure	Période de l'activité (date de début – date de fin)	Nombre d'hrs d'expéri- ence pouvant être justifiées	Principales fonctions / activités exercées en rapport avec le(s) module(s) visé(s)	Connaissances / compé-tences dévelop-pées lors de ces principales fonctions / activités	Expériences pouvant être « certifiées » par une autorité publique, un pair breveté, … Si oui, précisez	Docs annexés*

CC BY NC ND

- Les documents transmis doivent explicitement faire la preuve du niveau de compétences du demandeur.

- Au besoin des compléments d'informations peuvent toujours être sollicités par l'Administration Générale du Sport et/ou l'opérateur délégataire.

4. ENTRETIEN DE VAFE

- Sur base d'un dossier jugé recevable, la Commission Pédagogique Mixte, peut planifier un entretien de ''VAFE''.
- L'entretien de VAFE doit permettre :
    - de compléter des points du dossier VAFE dont la formulation ne serait pas jugée assez précise par la Commission Pédagogique Mixte ;
    - de comparer les résultats d'acquis de formation/d'expériences avec les résultats d'acquis d'apprentissage (descripteurs de connaissances et/ou de compétences) des différents modules du cursus complet de la formation pour laquelle le demandeur introduit un dossier VAFE ;
    - de vérifier les résultats d'acquis de formation/d'expériences sur base des résultats d'acquis d'apprentissage (descripteurs de connaissances et/ou de compétences) des différents modules du cursus complet de la formation pour laquelle le demandeur introduit un dossier VAFE.
- L'entretien VAFE est conduit par au moins deux membres de la Commission Pédagogique Mixte.
- Le candidat ne peut être accompagné par une tierce personne lors de l'entretien de VAFE

5. FRAIS DE PROCEDURE POUR UNE VAFE

En 2022, pas de frais de procédure.

6. PROCEDURES ADMINISTRATIVES VAFE (OU, COMMENT ET QUAND ENVOYER LE DOSSIER ?)

➢ **Où envoyer le dossier VAFE ?**

- Le lieu d'introduction d'une VAFE spécifique doit se réaliser auprès de l'opérateur délégataire de formation. Le responsable des formations de cadres accusera la réception de celui-ci et en assurera le suivi
    - Secrétariat de la formation des cadres AFT à l'attention du responsable de la formation des cadres (Yves BECKERS)

      Avenue du Grand Large, 4 à 700 Mons
    - fdc@aftnet.be

➢ **Comment envoyer le dossier VAFE ?**

- Le dossier du demandeur doit se concevoir en version informatique téléchargeable et imprimable.
- Le dossier sera envoyé par mail au responsable des formations de cadres de l'opérateur de formation en y scannant tous les éléments constitutifs. Le dossier peut aussi être envoyé par courrier simple.
- Le dossier envoyé doit-être complet et envoyé en un seul « bloc ».

➢ **Quand solliciter un dossier VAFE ?**

Une demande de VAFE peut être réalisée à tout moment.

7. ANALYSE CONCERNANT LA DEMANDE DE VAFE

Pour rappel, ces équivalences et/ou dispenses partielles ou totales se décident en fonction de dossiers sportifs, administratifs, professionnels, d'expériences spécifiques, de formations, de brevets ou diplômes belges ou étrangers, … Chaque situation est examinée avec beaucoup de soin et comme étant une situation unique.

L'analyse et les décisions par rapport à une VAFE sont réalisées par la Commission Pédagogique Mixte.

La Commission Pédagogique Mixte est une Commission de consultation et d'avis auprès de l'Administration Générale du Sport, des fédérations ou associations sportives désignées comme opérateurs délégataires de formations de cadres.

La Commission Pédagogique est composée de représentants de l'opérateur de formation délégataire et de représentants de l'administration et/ou d'autres opérateurs.

Cette commission d'avis porte essentiellement sur la formation des cadres dans la ou les disciplines concernées et plus particulièrement pour chaque type et chaque niveau de formation avec comme référence le cahier des charges / référentiel de formation ad hoc.

Le délai de traitement du dossier est fixé raisonnablement à 20 jours ouvrables. Tout dépassement de ce délai est communiqué à la personne demandeuse. Cela n'octroi pas un droit automatique à la VAFE.

8. DECISIONS CONCERNANT LA DEMANDE DE VAFE

Sur base d'un dossier jugé recevable (cfr prescrits explicités ci-dessus), toute décision, positive ou non, sera communiquée à la personne demandeuse.

La décision de VAFE peut être totalement favorable, partiellement favorable ou défavorable.

Cette décision est explicitée et motivée. Notamment si une décision a été prise en ce qui concerne l'imposition d'évaluations intégrées ou non.

Dès lors, au sein de la décision sera décliné les compétences recherchées mais aussi comment la personne demandeuse sera potentiellement évaluée en rapport avec le référentiel de formation ad hoc.

La décision concernant la demande de VAFE ne mettra pas en doute les formations suivies, ni les diplômes obtenus. La procédure permet la mise en place d'un processus de vérification des compétences du demandeur.

Si le demandeur n'est pas en accord avec la décision exprimée il peut formuler un recours motivé auprès de la Commission Pédagogique Mixte aux mêmes conditions que celles énoncées au chapitre (voir section 6) concernant les recours et procédures.

9. VALORISATION DES ANCIENNES FORMATIONS SPECIFIQUES ADEPS

- **Cours généraux :**

En ce qui concerne les cours généraux et ce afin de standardiser des VAF une liste de dispense par niveau a été publiée. Elle reprend les dispenses possibles pour les ''anciens'' cours généraux, les bacheliers en Education Physique,…

Ces informations sont présentes sur le site de l'ADEPS (www.sport-adeps.be).

- **Cours spécifiques:**

	Etapes à suivre pour mise à jour					
	Préalable à l'introduction du dossier "AFT"		Introduction du dossier auprès de l'AFT pour officialiser la demande			
	Etape 1	**Etape 2**	**Etape 3**			
Anciens diplômes (2013 & avant)	Niv. qualif précédent	CG (Adeps)	3. Mise à jour cours spécifiques Tennis (AFT) Modules	Cours	Eval.	Nouveaux diplômes (2013 & après)
"Initiateur (1993 & avant)"	Aucun	Aucun	Aucun			***ANIMATEUR***
"Animateur Mini-tennis"			0.2.1 "Méthodologie de l'animation"	Oui	Oui	
			0.2.4 "Rentabiliser la séance"	Oui	Oui	
"Animateur Tennis"			0.2.1 "Méthodologie de l'animation"	Oui	Oui	
			0.2.2 "Education motrice préparatoire"	Oui	Oui	
			0.2.3 " Tennis évolutif et les situations de jeux"	Oui	Oui	
			0.2.4 "Rentabiliser la séance"	Oui	Oui	
"Niveau 1 (1994 & après)" ou "Aide-Moniteur (1993 & avant) non recylcé" ou "Initiateur (1993 & avant recyclé)"			Une pratique en toute sécurité. 1ers soins en milieu sportif	Oui	Oui	***INITIATEUR***
			1.2.8 "Méthodologie de l'initiation"	Oui	Non	
			1.3.2 "Fondamentaux technique"	Oui	Non	
"Niveau 2 (1994 & après)" ou "Aide-Moniteur (1993 & avant) recylcé" ou "Moniteur & Professeur (1993 & avant recyclé)"			2.3.4 "Aspects psycho-émotionnels & environnementaux de la perfo."	Oui	Non	***EDUCATEUR***
			2.3.1 "Analyse de base du mouvement & du geste lié à la tactique"	Oui	Oui	

10. TABLEAU SYNTHESE COMPLET DES PROCEDURES « VAFE »

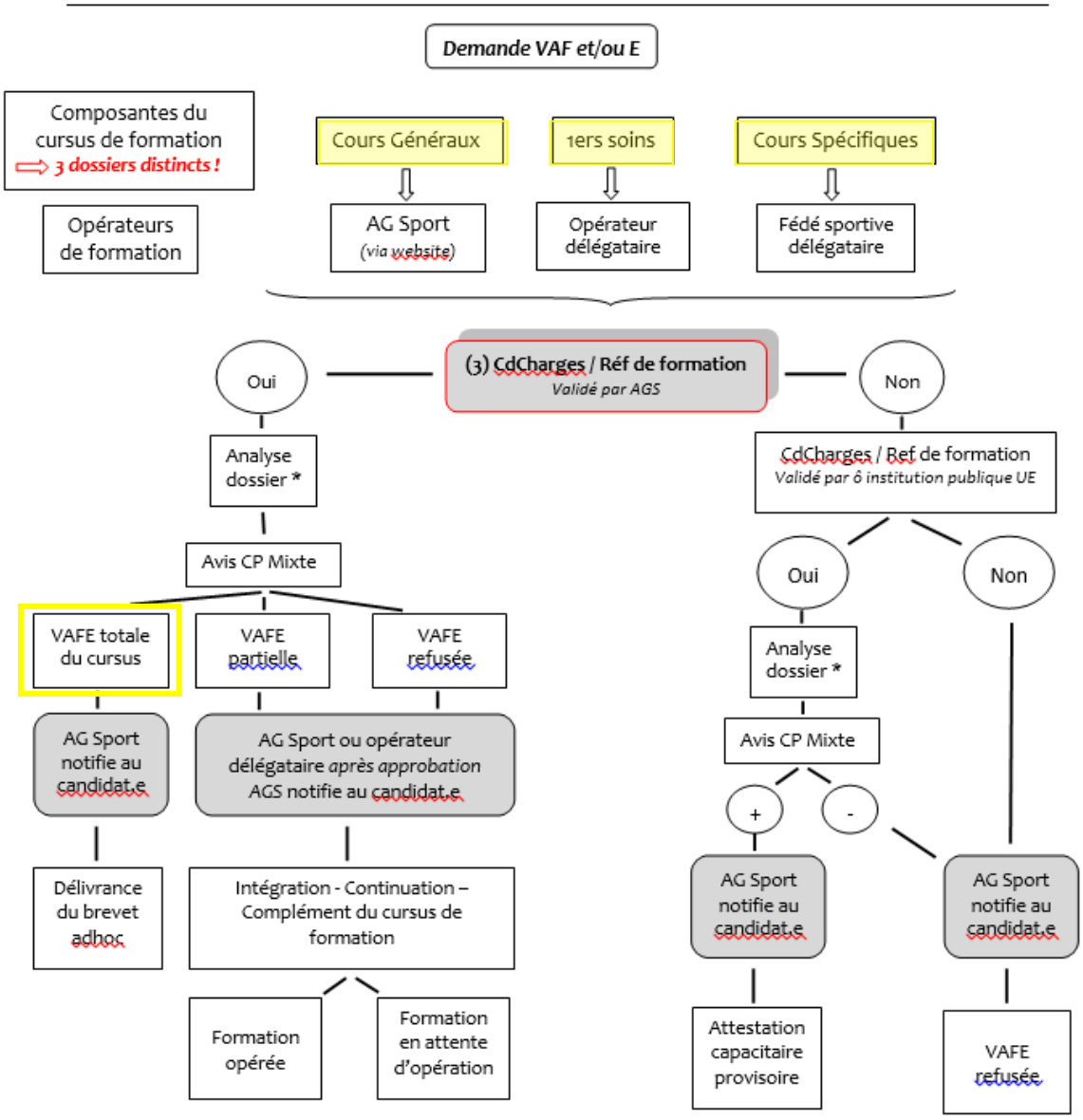

*Analyse du dossier sur base de sa conformité aux prescrits (voir ci-dessus : ''conformité des dossiers à introduire'')

** Tout dossier émanant d'une institution / d'un organisme public non UE fera l'objet d'une étude particulière.

8. REFERENTIEL « CERTIFICATION » : DESCRIPTION DES REGLES D'HOMOLOGATION ET D'OBTENTION DES BREVETS

Ce chapitre répond à l'*Art. 39. § 1er du décret du 03 mai 2019,* au point 8 **(les modalités de l'homologation des brevets).**

Pour que les parcours de formation soient homologués / certifiés par l'octroi d'un brevet de l'AG Sport, une procédure stricte doit être scrupuleusement respectée.

Cette dernière se déroulera via notamment le programme informatique « Gestion de cours » lorsque l'édition de formation a été administrativement introduite par ce biais (au plus tôt à partir du 01 janvier 2016). Les autres éditions conservent la procédure habituellement mise en place précédemment (fichiers xls).

L'outil « Gestion de cours » (COFED) est une application web, gérée par l'Administration Générale du Sport (ADEPS). Elle permet aux fédérations sportives et aux opérateurs de formations de communiquer entre autres la liste des candidats qui suivent une formation dans le but d'obtenir un brevet Adeps.

Ce programme automatise entièrement le transfert des coordonnées administratives au sein de la base de données des brevetés de l'Administration et de là les frais administratifs de l'ensemble de la procédure à s'acquitter. Il permet aussi un certain suivi pédagogique du parcours de formation desdits candidats.

Après avoir satisfait à l'ensemble des différentes étapes de son cursus de formation, chaque candidat potentiellement homologable sera soumis à validation par l'opérateur de formation auprès de l'AG Sport.

In fine, si les validations pédagogiques et administratives sont aussi validées par l'Administration, un brevet homologué / certifié est alors envoyé à chaque lauréat officialisant ainsi le niveau acquis.

Pour toutes informations / changement de coordonnées / …. concernant les brevets :

Fédération Wallonie-Bruxelles

Administration générale du sport

Boulevard Léopold II, 44 - 1080 Bruxelles

Service Formation des cadres sportifs (brevets)

Lundi - Mardi - Jeudi de 09h00 à 11h45 et 13h30 à 16h00

tél 02/413 29 07

email : adeps.brevets@cfwb.be

Il est par ailleurs de la responsabilité du détenteur d'un brevet de maintenir ses compétences à jour par le biais de formations continuées en adéquation avec son champ de compétences.

ANNEXES

1. GRILLE D'EVALUATION DES ENTRAINEMENTS SOUS FORME DE RASSEMBLEMENT

MSEd - Grille d'évaluation
Rassemblements Didactique (CS 223)

Candidat :	Resp AFT :	Nbre de terrains :	Contexte :
Lieu :	Date :	Nombre de joueurs :	Niveau du groupe :

			NA	EVA	A	AM	Infos - Remarques complémentaires
SAVOIR FAIRE	ORGANISATION & MISE EN PLACE	Matériel					
		Humaine					
		Temporelle					
		Pratique					
	CONTENU SEANCE	Choix des situations de jeu / exercices					
		Défi et mise en place un comptage de points					
		Individualisation					
		Rétroaction					
SAVOIR ETRE		Adopte une tenue vestimentaire adéquate, une présentation soignée					
		Est ponctuel					
		Renforce sa communication par le non verbal					
		Est vigilant et veille à la sécurité					
		Est débrouillard et prend des initiatives					
		Est intégre, respectueux, patient, polis et intervient avec équité					
		Est impliqué et persévérant					
		Se remet en question et est autocritique					

savoir-être	AM	Minimum 75% (6) d'items "AM" et aucun "EVA ou NA"
	A	Minimum 75% (6) d'items "A et AM" et aucun "EVA ou NA"
	EVA	Minimum 75% (6) d'items " EVA et A et AM" et aucun "NA"
	NA	Minimum 1 "NA"
savoir-faire	AM	Minimum 50% (4) d'items "AM" et aucun "EVA" ou "NA"
	A	Minimum 50% d'items (4) "AM ou A" (dont tous les *) et maximum 25% (2) "EVA et aucun "NA"
	EVA	Plus de 25% (2) "EVA" et maximum 1 NA
	NA	Minimum 50% (4) "EVA" OU au moins 2 NA

Globalisation

MSEd - Grille d'évaluation
Rassemblements Didactique (CS 223)

		Critères observables	NA	EVA	A	AM
SAVOIR FAIRE	ORGANISATION & MISE EN PLACE	Matériel	Ne prévoit pas de matériel ou prévoit uniquement des balles sans se soucier de le placer ni de ramasser si necessaire	Prévoit le matériel (balles, lignes, plots,…) ET veille au placement des paniers	Prévoit le matériel (balles, lignes, plots,…) ET place le matériel avec efficacité ET veille au placement des paniers	Prévoit le matériel (balles, lignes, plots,…) ET place le matériel avec efficacité ET veille au ramassage des balles ET veille au placement des paniers
		Humaine	Ne fait aucune variation d'organisation humaine, ni de rotation. Ne change jamais les partenaires de jeu	Varie les organisations humaines	Varie les organisations humaines ET varie les rotations	Varie les organisations humaines ET varie les rotations ET varie les adversaires/partenaires
		Temporelle	Prends beaucoup trop de temps lors des temps de récupération et ne les utilisent pas pour expliquer la suite et inviter à l'hydatation/alimentation	Prends beaucoup trop de temps lors des temps de récupération ET utilise les temps de récupération pour expliquer la suite, récupérer, s'hydrater	Gère les temps de récupération pour être proche de la réalité des matches ET ne les utilisent pas pour expliquer la suite et inviter à l'hydatation/alimentation	Gère les temps de récupération pour être proche de la réalité des matches ET utilise les temps de récupération pour expliquer la suite, récupérer, s'hydrater
		Pratique	Manque d'efficacité dans l'explication des exercices ET manque considérable de volume de frappes	regroupe les joueurs à bon escient ET favorise un gros volume de frappes	regroupe les joueurs à bon escient ET explique l'exercice avec efficacité ET favorise un gros volume de frappes	regroupe les joueurs à bon escient ET regroupe les joueurs au bon endroit ET explique l'exercice avec efficacité ET favorise un gros volume de frappes
	CONTENU SEANCE	Choix des situations de jeu / exercices	Il n'y a pas de progression/évolution logique tactico-technique ET/OU donne beaucoup trop de consignes tactico-technique à la fois	Mise en place d'une rogression/évolution logique tactico-technique ET insiste de façon précise sur 1 élément tactico-technique à la fois	Mise en place d'une rogression/évolution logique tactico-technique ET insiste de façon précise sur 1 élément tactico-technique à la fois ET Permet la mise en place de rituels entre les points	Mise en place d'une rogression/évolution logique tactico-technique ET insiste de façon précise sur 1 élément tactico-technique à la fois ET Permet la mise en place de rituels entre les points ET Permet la mise en place de rituels entre les jeux et pendant les temps morts
		Défi et mise en place un comptage de points	Ne met aucun système de point en place OU incohérent	Met en place un comptage de points qui guarantit la motivation	Met en place un comptage pertinent d'un point de vue tactique	Met en place un comptage de points qui guarantit la motivation ET pertinent d'un point de vue tactique
		Individualisation	N'individualise pas les objectifs	Donne un objectif à chaque joueur	Donne un objectif à chaque joueur ET Passe avec équité auprès de chaque joueur durant les temps de jeu	Donne un objectif à chaque joueur ET Passe avec équité auprès de chaque joueur durant les temps de jeu ET Utilise une aide méthodologique au besoin
		Rétroaction	Ne fait jamais de relances ni de débriefing	Fait des relances au niveau du contenu (exigences tactico-techniques…) ET effectue un débrief efficace et pertinent en fin d'exercice	Fait des relances au niveau du contenu (exigences tactico-techniques…) ET effectue un débrief efficace et pertinent en fin d'exercice	Fait des relances au niveau du contenu (exigences tactico-techniques…) ET effectue un débrief efficace et pertinent en fin d'exercice

		NA	EVA	A	AM
SAVOIR ETRE	Adopte une tenue vestimentaire adéquate, une présentation soignée	NON		OUI	
	Est ponctuel	Ne respecte pas les horaires, est en retard.		Respecte les horaires.	A préparé son matériel et respecte les horaires.
	Renforce sa communication par le non verbal	Laisse transparaître une attitude lymphatique (démarche lente, s'appuie sur un support avec les mains en poche ou bras croisés) et fait des gestes négatifs.	Laisse transparaître une attitude lymphatique (démarche lente, s'appuie sur un support avec les mains en poche ou bras croisés) .	Est dynamique, fait des gestes positifs (démarche rapide, montre le pouce,fait des applaudissements).	Est dynamique, fait des gestes positifs, utilise les émotions du visage à bon escient.
	Est vigilant et veille à la sécurité	N'assure la sécurité ni durant les jeux, ni durant les temps morts.	N'assure pas une parfaite sécurité durant les temps morts (pause, ramassage, installation matériel,…).	Assure une parfaite sécurité entre et durant chaque jeu/exercice.	Prévient et assure une parfaite sécurité avant, pendant et après la leçon.
	Est débrouillard et prend des initiatives	N'est pas pro-actif, est hésitant et a besoin qu'on lui dise ce qu'il faut faire.		Prend des initiatives et est autonome (peut gérer l'ensemble de la leçon seul).	Prend des initiatives, est autonome/débrouillard, prend le leadership si nécessaire.
	Est intégre, respectueux, patient, polis et intervient avec équité	Ne respecte pas ses engagements, fait preuve de favoritisme, moqueries, ne réagit pas face à une fraude/tricherie, a un vocabulaire grossier/vulgaire.		Respecte ses engagements, est vigilant aux fraudes/tricheries, donne la même importance à chacun, a un vocabulaire poli et correct en toute circonstance.	
	Est impliqué et persévérant	Montre un désintérêt pour les participants ou l'activité en cours.	Montre de l'intérêt pour l'activité en cours.	Montre de l'intérêt pour les participants.	Montre de l'intérêt pour ses participants et l'activité en cours, est disponible, coopératif.
	Se remet en question et est autocritique	Ne se remet pas en question, n'accepte pas la critique constructive.	Est critique uniquement par rapport aux feedbacks reçus des participants et/ou du "responsable" et se réajuste.	Est critique par rapport à ses actions et se réajuste.	Est critique par rapport à ses actions, aux feedbacks reçus des participants et/ou du "responsable" et se réajuste.

2. GRILLE D'EVALUATION 2.2.3 PRINCIPES METHODOLOGIQUE DE PERFECTIONNEMENT. ASPECTS PRATIQUES

MSEd - Grille d'évaluation
Leçons Didactiques (CS 223)

Candidat :	Resp AFT :	Contexte :
Lieu :	Date :	Groupe de joueurs étant à l'étape 3 à 4 de l'apprentissage

				NA	EVA	A	AM	Infos - Remarques complémentaires	Global
Savoir-Être	Adopte une tenue vestimentaire adéquate, une présentation soignée		Ma						
	Est ponctuel		Ma						
	Laisse transparaître au départ de sa communication non verbale		Ma						
	Est vigilant et veille à la sécurité		Ma						
	Est débrouillard et prend des initiatives		Me						
	Est intégre, respectueux, patient, polis et intervient avec équité		Me						
	Est impliqué et persévérant		Me						
	Se remet en question et est autocritique		Me						
Savoir-Faire	Jeu de départ	Choisi la situation de jeu * (situation adaptée au niveau du joueur respectant les PTTE)	Ma						
		Met en place du jeu	Ma						
		Propose un défi et met en place un comptage de points	Ma						
		Sensibilise tactiquement *	Ma						
		Organise et gère le debriefing	Ma						
	Jeux d'apprentissage	Organise et anime le moment Flash afin de le rendre efficace*	Me						
		Fait le choix de la méthode	Me						
		Individualise	Me						
		Utilise l'échelle de distribution *	Me						
		Utilise les aides méthodologiques	Me						
		Utilise les divers modes d'organisation potentiels*	Me						
	Jeu d'application	Met en évidence le progrès et contrôler l'acquis	Je						
		Fait un bilan de la séquence	Je						

savoir-être	AM	Minimum 75% (6) d'items "AM" et aucun "EVA ou NA"
	A	Minimum 75% (6) d'items "A et AM" et aucun "EVA ou NA"
	EVA	Minimum 75% (6) d'items " EVA et A et AM" et aucun "NA"
	NA	Au moins 1 "NA"
savoir-faire	AM	Minimum 50% (4) d'items "AM" et aucun "EVA" ou "NA"
	A	Minimum 50% (4) d'items "AM ou A" (dont tous les *) et maximum 25% (2) "EVA ou et aucun "NA"
	EVA	Plus de 25% (2) "EVA" et maximum 1 NA*
	NA	Minimum 50% (4) "EVA" OU au moins 2 NA*

	Critères observables		NA	EVA	A	AM
Savoir-Être	**Adopte une tenue vestimentaire adéquate, une présentation soignée**		NON		OUI	
	Est ponctuel		Ne respecte pas les horaires, est en retard.		Respecte les horaires.	A préparé son matériel et respecte les horaires.
	Renforce sa communication par le non verbal		Laisse transparaître une attitude lymphatique (démarche lente, s'appuie sur un support avec les mains en poche ou bras croisés) et fait des gestes négatifs.	Laisse transparaître une attitude lymphatique (démarche lente, s'appuie sur un support avec les mains en poche ou bras croisés) .	Est dynamique, fait des gestes positifs (démarche rapide, montre le pouce,fait des applaudissements).	Est dynamique, fait des gestes positifs, utilise les émotions du visage à bon escient.
	Est vigilant et veille à la sécurité		N'assure la sécurité ni durant les jeux, ni durant les temps morts.	N'assure pas une parfaite sécurité durant les temps morts (pause, ramassage, installation matériel,…).	Assure une parfaite sécurité entre et durant chaque jeu/exercice.	Prévient et assure une parfaite sécurité avant, pendant et après la leçon.
	Est débrouillard et prend des initiatives		N'est pas pro-actif, est hésitant et a besoin qu'on lui dise ce qu'il faut faire.		Prend des initiatives et est autonome (peut gérer l'ensemble de la leçon seul).	Prend des initiatives, est autonome/débrouillard, prend le leadership si nécessaire.
	Est intégre, respectueux, patient, polis et intervient avec équité		Ne respecte pas ses engagements, fait preuve de favoritisme, moqueries, ne réagit pas face à une fraude/tricherie, a un vocabulaire grossier/vulgaire.		Respecte ses engagements, est vigilant aux fraudes/tricheries, donne la même importance à chacun, a un vocabulaire poli et correct en toute circonstance.	
	Est impliqué et persévérant		Montre un désintérêt pour les participants ou l'activité en cours.	Montre de l'intérêt pour l'activité en cours.	Montre de l'intérêt pour les participants.	Montre de l'intérêt pour ses participants et l'activité en cours, est disponible, coopératif.
	Se remet en question et est autocritique		Ne se remet pas en question, n'accepte pas la critique constructive.	Est critique uniquement par rapport aux feedbacks reçus des participants et/ou du "responsable" et se réajuste.	Est critique par rapport à ses actions et se réajuste.	Est critique par rapport à ses actions, aux feedbacks reçus des participants et/ou du "responsable" et se réajuste.
			NA	**EVA**	**A**	**AM**
Savoir-Faire	Jeu de départ	**Choisi la situation de jeu * (situation adaptée au niveau du joueur respectant les PTTE)**	Ne propose pas de situation de jeu (commence par un exercice en file,…).	Propose une situation non-adaptée au niveau des joueurs,**ET/OU** ne mettant en évidence le thème de leçon.	Propose une situation ouverte **ET** adaptée au niveau des joueurs en tenant compte des PTTE **MAIS** ne met pas en évidence le thème de leçon. A su se réajuster au besoin pour faire apparaitre l'action souhaitée fréquemment.	Propose une situation ouverte **ET** adaptée au niveau des joueurs **EN** fonction des PTTE **ET** met en évidence le thème de leçon. L'action souhaitée a pu apparaitre fréquemment.
		Met en place le jeu	Ne permet pas aux participants de comprendre les consignes et les explications.	Donne les consignes/explications (1) afin que chaque participant puisse comprendre le jeu sans jamais donner les critères (2) et (3).	Donne les consignes/explications (1) pour faire comprendre le jeu **ET** donne les critères de réussite (2) permettant à tous de le comprendre.	Donne les consignes/explications (1) pour faire comprendre le jeu **ET** donne les critères de réussite (2) **ET** organise le déroulement du jeu (3) permettant à tous de le comprendre.
		Propose un défi et met en place un comptage de points	Ne propose pas de défi / Propose un défi non pertinent par rapport à l'objectif (durée, nbre de points à remporter, bonus inadaptés,…)	Propose un défi/ un comptage de points pertinent par rapport à l'objectif mais pas au public (ex: premier à 20 pour des enfants de 5 ans)	Propose un défi/ un comptage de points mettant en valeur l'objectif fixé et l'adapte au besoin	Propose un défi **ET** un comptage de points mettant en valeur l'objectif fixé ne demandant pas d'adaptation **ET** permettant une autoévaluation
		Sensibilise tactiquement *	Ne sensibilise pas du tout **OU** fait des interventions techniques et non tactiques.	Fait des interventions tactiques hors thème.	Fait des interventions tactiques en lien avec le thème et aborde le score.	Fait des interventions à propos du score et des résultats de l'action pour sensibiliser, dès que l'action met en évidence le thème de séquence.
		Organise, anime et guide le debriefing	Ne fait pas de débriefing TACTIQUE du jeu de départ **OU** Effectue un debriefing TACTIQUE "magistral", sans interaction/questionnement avec les joueurs **ET** tactiquement incohérent.	Effectue un debriefing TACTIQUE "magistral", sans interaction/questionnement avec les joueurs **OU** tactiquement incohérent.	Effectue un debriefing TACTIQUE trop peu participatif où le moniteur intervient plus que les joueurs. Le contenu est juste en en lien avec le thème.	Effectue un debriefing TACTIQUE très participatif où le moniteur intervient moins que les joueurs. Le contenu est juste en en lien avec le thème.
	Jeux d'apprentissage	**Organise, anime et remplit le moment Flash afin de le rendre efficace***	N'organise pas le moment flash **OU** ne rassemble les participants qu'uniquement pour aborder l'organisation.	Démontre de façon imprécise ou fausse; ne fait pas répéter; ne fait pas sentir.	Rassemble les participants, choisit le bon apport technique mais n'utilise pas les canaux adaptés aux joueurs (rétention insuffisante).	Rassemble les participants, choisit le bon apport technique **ET** utilise efficacement les canaux de communication (démontrer; faire-faire; faire-sentir).
		Choisit la méthode	N'a pas choisi la méthode adéquate qui favorise l'apprentissage **TACTICO TECHNIQUE**		A choisi la méthode adéquate qui favorise l'apprentissage **TACTICO TECHNIQUE**	
		Individualise	Ne donne pas d' apport technique **OU** donne un apport mais commun au groupe.	Donne un apport technique spécifique non pertinent à chaque joueur.	Donne et installe un apport technique spécifique **MAIS** non prioritaire à chaque joueur.	Donne et installe un apport technique spécifique **ET** prioritaire à chaque joueur qui le fait progresser.
		Utilise l'échelle de distribution en adéquation avec le principe d'ouverture/fermeture*	Ne respecte pas les critères de distribution **ET** n'évolue pas encore dans l'échelle en tenant compte de la vitesse d'assimilation (maintien de la correction) **ET** ne prévoit pas l'enchaînement des frappes (avant/après).	Respecte certains critères de distribution **MAIS** n'évolue pas encore dans l'échelle en tenant compte de la vitesse d'assimilation (maintien de la correction) des joueurs **ET** ne prévoit pas l'enchaînement (avant/après).	Respecte tous les critères de distribution **ET** évolue dans l'échelle en tenant compte de la vitesse d'assimilation (maintien de la correction) des joueurs **MAIS** ne prévoit pas l'enchaînement (avant/après).	Respecte tous les critères de distribution **ET** évolue dans l'échelle en tenant compte de la vitesse d'assimilation (maintien de la correction) des joueurs **ET** prévoit l'enchaînement (avant/après).
		Utilise les aides méthodologiques	N'utilise aucune aide méthodologique.	Utilise des aides inadaptées **ET/OU** sans influences positives sur la correction/apport.	Utilise des aides adaptées ayant une influence positive **MAIS** sans les faire évoluer.	Utilise des aides adaptées ayant une influence positive **ET** les fait évoluer.
		Utilise les divers modes d'organisation potentiels*	Utilise les modes d'organisation de manière inadaptée au niveau des joueurs **ET** à la situation tactique **ET** ne permettant pas à tous de faire du volume **ET** sans avoir tous les élèves sous vision/contrôle.	Utilise les modes d'organisation de manière inadaptée au niveau des joueurs **ET/OU** à la situation tactique **ET/OU** ne permettant pas à tous de faire du volume **ET/OU** sans avoir tous les élèves sous vision/contrôle.	Utilise les modes d'organisation de manière adaptée au niveau des joueurs **ET** à la situation tactique permettant à tous de faire du volume. Tous les élèves étant sous vision/contrôle **MAIS** pas de manière constante.	Utilise, de manière constante tout au long des jeux d'apprentissage, les modes d'organisation de manière adaptée au niveau des joueurs et à la situation tactique permettant à tous de faire du volume. Tous les élèves étant sous vision.
	Jeu d'application (à faire dans la majorité des cas)	**Met en évidence le progrès et contrôler l'acquis**	La situation n'est pas compatible avec le niveau des joueurs en fin de séquence.	Le moniteur ne pas fait des rappels tactico-techniques alors que la situation met en évidence la réalisation du progrès tactico-technique.	Le moniteur fait des rappels tactico-techniques. La situation met en évidence le progrès tactico-technique dans une situation comparable au jeu de départ.	Le moniteur fait des rappels tactico-techniques. La situation met en évidence le progrès tactico-technique dans une situation comparable au jeu de départ et la fait évoluer au besoin **ET** valorise la bonne réalisation des situations tactico-techniques.
		Organise, anime et guide le debriefing de fin de séance	Ne fait pas de débriefing **OU** Effectue un debriefing "magistral", sans interaction/questionnement avec les joueurs **ET** incohérent.	Effectue un debriefing "magistral", sans interaction/questionnement avec les joueurs **OU** incohérent.	Effectue un debriefing trop peu participatif où le moniteur intervient plus que les joueurs.Le contenu est juste en en lien avec le thème	Effectue un debriefing très participatif où le moniteur intervient moins que les joueurs. Le contenu est juste en en lien avec le thème.

COURS SPECIFIQUES

« Moniteur Tennis Educateur »

THEMATIQUE 2

Méthodologique et didactique

MODULE 3

Principes méthodologiques du perfectionnement tactico-techniques au tennis. Aspects pratiques

EVALUATION PRATIQUE

DISTRIBUTION DE LA BALLE AU PANIER COMME AIDE METHODO (2022)

PARAMETRES ANALYSES – CRITERES D'EVALUATION

Pour toutes les situations de distributions, l'évaluateur doit tenir compte des éléments suivants :

PARAMETRES D'ANALYSE	
1. Rapidité pour trouver le bon exercice **2. Efficacité pour mettre en place l'exercice** **3. IGA et technique** 3.1. Forme du geste 3.2. Position du corps et des segments 3.3. Observe le résultat 3.4. Se déplace pour susciter un comportement chez le joueur **4. Tactique … Qualité de la balle** 4.1. Effet 4.2. Vitesse 4.3. Trajectoire 4.4. Longueur 4.5. Précision 4.6. Régularité 4.7. Rythme / cadence	**5. Tactique…Autres** 5.1. Origine de la balle 5.2. Direction de la balle 5.3. Si balle +1 ou -1 : Pertinence de l'autre balle, enchaînement, timing… 5.4. Replacement de l'élève 5.5. Cibles 5.6. Rebond ou non **6. Adaptation à l'élève** 6.1. Echelon correspondant au niveau de l'élève **7. Organisation** 7.1. Placement du panier 7.2. Utilisation de matériel 7.3. Comptage de pts stimulant et pertinent

MSEd - Grille d'évaluation
Distribution de la balle comme aide méthodologique

Candidat :	Resp AFT :	Contexte :
Lieu :	Date :	

	NA		EVA		A		AM	
	Eval	Critères observables	Eval	Critères observables	Eval	Critères observables	Eval	Critères observables
La distribution		La qualité de la balle est insuffisante (manque de précision, vitesse, effet adapté, trajectoire). L'IG de l'action n'est pas bonne (gestuelle, position du corps, résultat de l'action). Le sens tactique n'est pas présent (origine de la balle, direction de la balle, cible) et manque d'enchaînement (frappe précédente et/ou frappe suivante) L'échelon de distribution n'est pas adapté aux joueurs		La qualité de la balle est insuffisante (manque de précision, vitesse, effet adapté, trajectoire). L'IG de l'action n'est pas bonne (gestuelle, position du corps, résultat de l'action) Le sens tactique n'est pas présent (origine de la balle, direction de la balle, cible) et manque d'enchaînement (frappe précédente et/ou frappe suivante) L'échelon de distribution est adapté aux joueurs		La qualité de la balle est présente (précision, vitesse, effet adapté, trajectoire) L'IG de l'action n'est pas bonne (gestuelle, position du corps, résultat de l'action) Le sens tactique est présent (origine de la balle, direction de la balle, cible) et manque d'enchaînement (frappe précédente et/ou frappe suivante) L'échelon de distribution est adapté aux joueurs		La qualité de la balle est présente (précision, vitesse, effet adapté, trajectoire) L'IG de l'action est correcte (gestuelle, position du corps, résultat de l'action) Le sens tactique est présent (origine de la balle, direction de la balle, cible) et manque d'enchaînement (frappe précédente et/ou frappe suivante) L'échelon de distribution est adapté aux joueurs

AM	au moins 50% d'items (5) "AM" et aucun "EVA" ou "NA"
A	au moins 50% d'items (5) "AM ou A" et maximum 25% (3) "EVA" et aucun "NA"
EVA	plus de 25% (3) "EVA" et maximum 1 NA
NA	au moins 50% (5) "EVA" OU au moins 2 NA

Globalisation

PROTOCOLE DE L'EVALUATION

- Durée +/- 1h
- 1 candidat / 1 joueur (dépendant de la semaine de formation)
- Le candidat tire au sort 11 thèmes parmi les thèmes repris dans la liste selon la répartition reprise ci-dessous.

  Puis, directement, il doit alors mettre en place et faire vivre un exercice à la fois en utilisant

  - la distribution au panier/à la main comme aide méthodologique : 6 exercices
  - La distribution à l'échange : 4 exercices

  Répéter 10 fois/thème

  La répartition des thèmes est la suivante :

  A l'échange: 1 A / 2 B / 1 C

  Au panier: 1 D / 1 E / 1 F / 1 G / 1 H / 1 I

LISTE DES THEMES

Concevoir, mettre en place et animer un exercice de distribution pour …		
	Numéro	Thèmes A L'ECHANGE
A (1)	2	CD lifté de base (Renforcement)
	4	CD lifté protection
B (2)	6	R lifté de base (Renforcement)
	8	R protection lifté
	9	Revers protection slicé
C (1)	10	Montée CD
	14	Volée de R prépa + conclusion
	16	CD pénalty

	Numéro thème	Thèmes AU PANIER
D (1)	1	CD slicé de base
	3	CD lifté court X (ouverture)
E (1)	5	R slicé de base
	7	R lifté court (ouverture)
F (1)	11	Montée Rev
	12	Monté Rev slicé
G (1)	13	Volée de CD prépa + conclusion
	15	Smash décroisé
	17	R pénalty
H (1)	18	JJS CD (longue, moyenne, large, courte)
	19	JJS R (longue, moyenne, large, courte)
	20	JJS CD (longue, moyenne, large, courte) A LA MAIN
	21	JJS R (longue, moyenne, large, courte) A LA MAIN
I (1)	22	Retour de service CD sur service performant
	23	Retour de service R sur service performant
	24	Retour de service CD sur service peu performant
	25	Retour de service R sur service peu performant
	26	Retour de service sur service slicé
	27	Retour de service sur service lifté

COURS SPECIFIQUES

« Moniteur Tennis Educateur »

THEMATIQUE 3

Facteurs déterminants de la performance et de l'activité

MODULE 1

Analyse de base du geste et du mouvement tennistique lié à la tactique

EVALUATION PRATIQUE

SAVOIR-FAIRE TECHNIQUES

(version 2022)

PROTOCOLE DE L'EVALUATION

Durée +/- 1H30. Le test s'effectue avec 2 candidats
Objectif : Evaluer la qualité technique de démonstration (pas la qualité de distribution)

MSEd - Grille d'évaluation
Savoir Faire Techniques (CS 231)

		Durée	Situations de jeu
COUPS	Cd lifté de base	4 '	Régularité dans la diagonale sans donner trop d'angles
	Cd lifté croisé court	2 x 3'	A engage croisé puis se protège - B joue de plus en plus court croisé
	Rv lifté de base	4'	Régularité dans la diagonale sans donner trop d'angles
	Rv lifté croisé court	2 x 3'	A engage croisé puis se protège - B joue de plus en plus court croisé
	Cd slicé	2 x 4'	Régularité dans la diagonale. Un joueur slice, l'autre lift
	Rv slicé	2 x 4'	Régularité dans la diagonale. Un joueur slice, l'autre lift
	Montée Cd exentrée	5'	A engage croisé - B rejoue croisé - A monte à la volée parallèle - B effectue un passing shot zone central vers A qui effectue une volée
	Montée Cd zone centrale	5'	A engage au centre - B rejoue légèrement croisé - A monte à la volée au centre - B effectue un passing zone central vers A qui effectue une volée
	Montée Rev exentrée	5'	A engage croisé - B rejoue croisé - A monte à la volée parallèle - B effectue un passing shot zone central vers A qui effectue une volée
	Montée Rev zone centrale	5'	A engage au centre - B rejoue légèrement croisé - A monte à la volée au centre - B effectue un passing zone central vers A qui effectue une volée
	Montée Rev slicé	2 x 3'	A engage la balle en CD légèrement lifté et décroisé, à mi-court - B monte à la volée parralèle - A effectue un passing shot zone centrale vers B qui effectue une volée
	Volées basses et hautes	2 x 5'	A se trouve sur la ligne du 18m- B engage une balle plongeante pour donner une volée basse - A avance pour jouer une volée basse puis enchaîne sur max 2 volées - B renvoie au minimum 2 passing vers zone centrale
	Service 1ère balle (plat)	3'	A sert en alternance dans les 2 diagonales et varie les directions (sortant - T)
	Retour sur 1ère balle (en Cd et Rv)	2 x 2'	A sert 2 x de suite dans chaque diagonale en changeant les directions (1 sortante - 1au T) - B retourne croisé sur service sortant et au centre ou parallèle sur le T
	Service slicé	2 x 3'	A sert uniquement sortant dans la diagonale des pairs
	Service lifté	2 x 3'	A sert uniquement sortant dans la diagonale des impairs

MSEd - Grille d'évaluation
Savoirs Faire Techniques (CS 231)

Candidat :	Resp AFT :	Contexte :
Lieu :	Date :	

		NA	EVA	A	AM	Infos - Remarques complémentaires
COUPS	Cd lifté de base*					
	Cd lifté croisé court					
	Rv lifté de base*					
	Rv lifté croisé court					
	Cd slicé					
	Rv slicé*					
	Montée Cd exentrée et zone centrale					
	Montée Rev exentrée et zone centrale					
	Montée Rev slicé					
	Volées basses et hautes*					
	Service 1ère balle (plat)					
	Retours sur 1ère balle					
	Service slicé*					
	Service lifté*					

REGLE	
AM	Minimum 50% (7) items "AM" et aucun "EVA ou NA"
A	Minimum (7) items "A et AM" et maximum 25% (4) items "EVA sans * et aucun NA"
EVA	Plus de 25% (4)items "EVA" et maximum 1 "NA"
NA	Minimum 50% (7) items "EVA" ou au moins 2 "NA"

Globalisation

MSEd - Grille d'évaluation SF Technique (CS 231)

	NA	EVA	A	AM
Cd lifté de base	Prise/impact excessifs - Pas d'action des Js - Manque d'effet et vitesse de balle - Nombreuses fautes	Prise/impact corrects - Régularité ok mais joue trop court- Manque d'action des Js, transfert insuffisant - Manque d'effet et vitesse de balle	Bonne régularité - Prise/impact corrects - Manque d'action des Js, transfert et longueur insuffisants - Effet correct mais vitesse de balle insuffisante	Effet et vitesse de balle contrôlés - Régularité, longueur et trajectoire corrects - Prise/impact corrects - Action des Js permet un transfert
Cd lifté croisé court	Prise/impact excessifs - Appuis croisés, pas d'action des Js - Manque d'effet et vitesse de balle - Nombreuses fautes	Prise/impact corrects - Régularité mais longueur irrégulière - Appuis ouverts corrects mais manque d'action des Js, transfert insuffisant - Manque d'effet et vitesse de balle	Bonne régularité et longueur - Prise/impact corrects - Appuis ouverts corrects mais manque d'action des Js, de transfert et de vitesse de balle - Effet correct	Effet et vitesse de balle adaptés - Régularité, longueur et trajectoire corrects - Prise/impact corrects - Appuis ouverts et action des Js permet un transfert
Rv lifté de base	Prise/impact excessifs - Pas d'action des Js - Manque d'effet et vitesse de balle - Nombreuses fautes	Prise/impact corrects - Régularité ok mais joue trop court- Manque d'action des Js, transfert insuffisant - Manque d'effet et vitesse de balle	Bonne régularité - Prise/impact corrects - Manque d'action des Js, transfert et longueur insuffisants - Effet correct mais vitesse de balle insuffisante	Effet et vitesse de balle contrôlés - Régularité, longueur et trajectoire corrects - Prise/impact corrects - Action des Js permet un transfert
Rv lifté croisé court	Prise/impact excessifs - Appuis croisés, pas d'action des Js - Manque d'effet et vitesse de balle - Nombreuses fautes	Prise/impact corrects - Régularité mais longueur irrégulière - Appuis ouverts corrects mais manque d'action des Js, transfert insuffisant - Manque d'effet et vitesse de balle	Bonne régularité et longueur - Prise/impact corrects - Appuis ouverts corrects mais manque d'action des Js, de transfert et de vitesse de balle - Effet correct	Effet et vitesse de balle adaptés - Régularité, longueur et trajectoire corrects - Prise/impact corrects - Appuis ouverts et action des Js permet un transfert
Cd slicé	Prise/impact excessifs - Pas d'action des Js donc pas de transfert et balle courte - Manque d'effet slicé, la balle 'flotte'	Prise/impact correctes - Régularité correcte - Manque d'action des Js, de transfert. Effet insuffisant, la balle 'flotte' et est trop courte	Effet slicé adapté - Régularité correcte - Prise/impact corrects - Manque d'action des Js, de transfert; la balle est tendue mais trop courte	Effet slicé adapté - Régularité et longueur corrects - Prise/impact corrects - Action des Js permet un transfert et une balle tendue
Rv slicé	Prise/impact excessifs - Pas d'action des Js donc pas de transfert et balle courte - Manque d'effet slicé, la balle 'flotte'	Prise/impact correctes - Régularité correcte - Manque d'action des Js, de transfert. Effet insuffisant, la balle 'flotte' et est trop courte	Effet slicé adapté - Régularité correcte - Prise/impact corrects - Manque d'action des Js, de transfert; la balle est tendue mais trop courte	Effet slicé adapté - Régularité et longueur corrects - Prise/impact corrects - Action des Js permet un transfert et une balle tendue
Montée Cd et Rv exentrée **Montée Cd et Rv zone centrale**	Jeu de Js incorrect et pas d'adaptation de la gestuelle - Prise de balle tard - Manque de longueur et vitesse de balle	Adaptation de la gestuelle correcte - Jeu de Js non adapté (frappe à l'arrêt) - Prise de balle tard - Manque de longueur et vitesse de balle	Jeu de Js correct - Adaptation de la gestuelle - Prise de balle tard - Manque de longueur et vitesse de balle	Jeu de Js correct et adapté à la position sur le terrain- Adaptation de la gestuelle - Prise de balle tôt - Bonne longueur et vitesse de balle
Montée Rv slicé	Jeu de Js incorrect et pas d'adaptation de la gestuelle - Prise de balle tard - Manque de longueur et vitesse de balle	Adaptation de la gestuelle - Jeu de Js incorrect - Prise de balle tard - Balle tendue mais manque de longueur et vitesse de balle	Jeu de Js correct - Adaptation de la gestuelle - Prise de balle tard - Balle tendue mais manque de longueur et vitesse de balle	Jeu de Js correct - Adaptation de la gestuelle - Prise de balle tôt, frappe de haut en bas et balle tendue - Bonne longueur et vitesse de balle
Volées basses et hautes	Grande gestuelle - Pas de jeu de Js - Prise excessive et impact pas assez devant - Pas de contrôle de balle	Gestuelle adaptée - Manque de poussée de la Js extérieure - Prise excessive et impact pas assez devant - Manque de contrôle de balle	Gestuelle adaptée - Manque de poussée de la Js extérieure - Prise correcte mais impact pas assez devant - Bon contrôle de balle	Jeu de Js correct - Gestuelle adaptée - Prise correcte, Impact devant et frappe nette - Bon contrôle de balle
Service 1ère balle (plat)	Rythme et coordination de la prise d'élan n'amènent pas à une bonne présentation de la balle - Manque de poussée des Js - Prise excessive et impact pas correct - Manque de Précision et de vitesse de balle	Rythme, coordination de la prise d'élan corrects mais présentation de la balle irrégulière - Bascule des épaules présente mais manque de poussée des Js - Prise ok mais Impact pas correct - Manque de précision et de vitesse de balle	Rythme, coordination de la prise d'élan et présentation de la balle corrects - Bascule des épaules présente mais manque de poussée des Js - Prise et Impact corrects - Précision ok mais manque de vitesse de balle	Rythme, coordination de la prise d'élan et présentation de la balle corrects - Action des Js et bascule des épaules présentes - Prise et Impact corrects - Précision et vitesse de balle
Retours	Gestuelle pas adaptée - Pas de jeu de Js - Prise excessive et impact pas assez devant - Manque de longueur et de précision	Gestuelle adaptée - Manque de poussée de la Js extérieure - Prise excessive et impact pas assez devant - Manque de longueur et de précision	Gestuelle adaptée - Manque de poussée de la Js extérieure - Prise correcte, impact devant - Précision ok mais manque de longueur	Jeu de Js correct - Gestuelle adaptée - Prise correcte, Impact devant - Bonne longueur et précision
Service slicé	Rythme et coordination de la prise d'élan n'amènent pas à une bonne présentation de la balle - Manque de poussée des Js - Prise excessive et impact pas correct - Manque d'effet et de vitesse de balle	Rythme, coordination de la prise d'élan corrects mais présentation de la balle irrégulière - Bascule des épaules ok mais manque de poussée des Js - Prise ok mais Impact pas correct - Manque d'effet et de vitesse de balle	Rythme, coordination de la prise d'élan et présentation de la balle corrects - Bascule des épaules ok mais manque de poussée des Js - Prise et Impact corrects - Effet ok mais manque de vitesse de balle	Rythme, coordination de la prise d'élan et présentation de la balle corrects - Action des Js et bascule des épaules présentes - Prise et Impact corrects - Effet et vitesse de balle ok
Service lifté	Rythme et coordination de la prise d'élan n'amènent pas à une bonne présentation de la balle - Manque de poussée des Js - Prise excessive et impact pas correct - Manque d'effet et de vitesse de balle	Rythme, coordination de la prise d'élan corrects mais présentation de la balle irrégulière - Bascule des épaules ok mais manque de poussée des Js - Prise ok mais Impact pas correct - Manque d'effet et de vitesse de balle	Rythme, coordination de la prise d'élan et présentation de la balle corrects - Bascule des épaules ok mais manque de poussée des Js - Prise et Impact corrects - Effet ok mais manque de vitesse de balle	Rythme, coordination de la prise d'élan et présentation de la balle corrects - Action des Js et bascule des épaules présentes - Prise et Impact corrects - Effet et vitesse de balle ok

AM	75% d'items "AM" et aucun "EVA ou NA"
A	75% d'items "A et AM" et aucun "EVA ou NA"
EVA	75% d'items " EVA et A et AM" et aucun "NA"
NA	Au moins un "NA"

COURS SPECIFIQUES
« Moniteur Tennis Educateur »

THEMATIQUE 3
Facteurs déterminants de la performance et de l'activité

MODULE 6
Les outils de base de l'observation de la performance en compétition au tennis

EVALUATION PRATIQUE
ENCADREMENT DE MATCH

(Version 2022)

PARAMETRES ANALYSES

Cf. Fichier Excel CS 2.2.1 « Evaluation suivi de match » :

PARAMETRES D'ANALYSE
1. Echauffement avec raquette
2. Briefing d'avant match
3. Attitude pendant le match
4. Débriefing du match

PROTOCOLE DE L'EVALUATION

1 candidat / 1 joueur

Il peut y avoir d'autres joueurs du groupe de l'élève qui viennent voir le match comme lors d'un stage compétition.

Etapes de l'évaluation :

1. L'entraîneur échauffe (avec raquette) son joueur pendant 15 minutes soit sur un terrain complet soit sur un demi-terrain (choix de l'évaluateur)
2. L'entraîneur briefe son joueur pendant 5 minutes
3. L'entraîneur choisit une ou des feuilles d'analyse de match
4. Lors d'un match d'une durée arbitrairement fixée à 30 minutes, l'entraîneur suit son joueur.
5. Après le match, l'entraîneur débrief son joueur pendant maximum 10 minutes

Synthèse du protocole : Durée de l'évaluation 1h10

- 15' : Echauffement avec raquette
- 5' : Briefer joueur
- 30' : Attitude et comportements pendant le match
- 10' : Débriefer le match avec le joueur

Total : 60'

L'entraîneur doit gérer les autres joueurs de son team qui ne jouent pas de match (Grille d'observation, visionner le futur adversaire…)

Le Chargé de cours peut à tout moment mettre en place le scénario suivant :

- Interruption du match (3, 5, 10 minutes) pour « mauvaises conditions climatiques »

MSEd - Grille d'évaluation
Encadrement de match (CS 221)

Candidat :	Resp AFT :	Contexte :
Lieu :	Date :	Joueur :

		NA	EVA	A	AM	Infos - Remarques complémentaires
ECHAUFT AVEC RAQUETTE	Climat communication					
	Divers					
BRIEFING D'AVANT MATCH	Communication					
	Contenu					
	Effet boostant					
PENDANT LE MATCH	Outils					
	Communication					
	Attitude					
	Divers					
DEBRIEFING REFLEXIF	Communication					
	Climat réflexif					
	Rôles					
	Contenu					
	Climat affectif					

REGLE	
AM	Minimum 50% (10) items "AM" et aucun "EVA ou NA"
A	Minimum 50% (10) items "A et AM" et max 25% (5) items "EVA" et aucun "NA"
EVA	Plus de 25% (5) items "EVA" et maximum 1 "NA"
NA	Minimum 50% (10) items "EVA" OU au moins 2 "NA"

Globalisation

Suite au verso

MSEd - Grille d'évaluation
Encadrement de match (CS 221)

Critères observables		NA	EVA	A	AM
ECHAUFFEMENT AVEC RAQUETTE	Climat communication	Ne met pas son joueur en confiance; ne l'amène pas à mobiliser ses ressources et à se concentrer suffisamment	Ne met pas son joueur en confiance; l'amène à mobiliser ses ressources mais pas à se concentrer suffisamment	Met son joueur en confiance; l'amène à mobiliser ses ressources mais pas à se concentrer suffisamment	Met son joueur en confiance; l'amène à mobiliser ses ressources et à se concentrer
	Préparation du match	Ne contextualise ni l'échauffement ni le match et ne veille pas au matériel et à l'hydratation du joueur	Contextualise l'échauffement et le match mais ne veille pas au matériel ni à l'hydratation du joueur	Contextualise l'échauffement et le match; veille au matériel du joueur mais pas à son hydratation	Contextualise l'échauffement et le match; veille au matériel et à l'hydratation du joueur
		NA	EVA	A	AM
BRIEFING D'AVANT MATCH	Communication	N'utilise pas les différents canaux à bon escient; manque de précision et de concision dans sa communication et ne vérifie pas la compréhension du joueur	Utilise les différents canaux à bon escient; manque de précision et de concision dans sa communication et ne vérifie pas la compréhension du joueur	Utilise les différents canaux à bon escient; est précis et concis dans sa communication mais ne vérifie pas la compréhension du joueur	Utilise les différents canaux à bon escient; est précis et concis dans sa communication et vérifie la compréhension du joueur
		N'adapte pas et ne nuance pas la tonalité de sa voix; n'adapte pas sa terminologie et ne nuance pas son language corporel	Adapte et nuance la tonalité de sa voix; n'adapte pas sa terminologie et ne nuance pas son language corporel	Adapte et nuance la tonalité de sa voix; adapte sa terminologie mais ne nuance pas son language corporel	Adapte et nuance la tonalité de sa voix; adapte sa terminologie et nuance son language corporel
	Contenu	Ne fixe pas d'objectif sur la tactique ni sur l'attitude et sur l'adversaire	Fixe un 'objectifsur la tactique, mais pas sur l'attitude et sur l'adversaire	Fixe un 'objectif sur la tactique, sur l'attitude et pas sur l'adversaire	Fixe un'objectif sur la tactique, sur l'attitude et sur l'adversaire
		Ne tient pas compte des objetcifs d'apprentissage du moment et du débriefing du match précédent. ne termine et ne synthétise pas par un mot clef récapitulatif par objetcif	Tient compte des objetcifs d'apprentissage du moment mais pas du débriefing du match précédent; ne termine et ne synthétise pas par un mot clefrécapitulatif par objetcif	Tient compte des objetcifs d'apprentissage du moment et du débriefing du match précédent; ne termine et ne synthétise pas par un mot clef récapitulatif par objetcif	Tient compte des objetcifs d'apprentissage du moment et du débriefing du match précédent; termine et synthétise par un mot clef récapitulatif par objetcif
	Effet boostant	Ne pousse pas le joueur à mobiliser ses ressources; n'utilise pas un langage positif et ne tient pas compte du contexte du match	Pousse le joueur à mobiliser ses ressources; n'utilise pas un langage positif et ne tient pas compte du contexte du match	Pousse le joueur à mobiliser ses ressources; utilise un langage positif mais ne tient pas compte du contexte du match	Pousse le joueur à mobiliser ses ressources; utilise un langage positif et tient compte du contexte du match
		NA	EVA	A	AM
PENDANT LE MATCH	Outils	Ne remplit pas de feuille d'analyse ou ne prend pas de notes en rapport avec les objetcifs fixés; ne reste pas concentré sur le match	Remplit 1 feuille d'analyse ou prend des notes en rapport avec les objetcifs fixés; ne remplit pas la feuille efficacement ni discrètement et ne reste pas concentré sur le match	Remplit 1 feuille d'analyse ou prend des notes en rapport avec les objetcifs fixés; remplit la feuille efficacement, discrètement mais sans rester concentré sur le match	Remplit 1 feuille d'analyse ou prend des notes en rapport avec les objetcifs fixés; remplit la feuille efficacement, discrètement et reste concentré sur le match
	Communication	Ne se sert pas des mots clefs du briefing pour faire des relanceset ne rectifie ni n'apporte pas de nuances; n'adapte pas sa communication aux moments clefs (après pt gagné, pt perdu, changement de côté)	Se sert des mots clefs du briefing pour faire des relances; ne rectifie et n'apporte pas de nuances aux mots clefs si besoin; n'adapte pas sa communication aux moments clefs (après pt gagné, pt perdu, changement de côté)	Se sert des mots clefs du briefing pour faire des relances; rectifie et apporte des nuances aux mots clefs si besoin; n'adapte pas sa communication aux moments clefs (après pt gagné, pt perdu, changement de côté)	Se sert des mots clefs du briefing pour faire des relances; rectifie et apporte des nuances aux mots clefs si besoin; adapte sa communication aux moments clefs (après pt gagné, pt perdu, changement de côté)
		N'encourage pas ; n'utilise pas le contact visuel à bon escient ni de codes	Encourage en toutes circonstances; n'utilise pas le contact visuel à bon escient ni de codes	Encourage en toutes circonstances; utilise le contact visuel à bon escient mais n'utilise pas de codes	Encourage en toutes circonstances; utilise le contact visuel à bon escient et utilise des codes
	Attitude	N'adopte pas une attitude concernée, engagée et en rapport avec le message qu'il veut faire passer; ne garde pas le contrôle de ses émotions ; n'est pas assis au bon endroit pour voir, être vu et entendu entre les points et aux changements de côté	Adopte une attitude concernée, engagée et en rapport avec le message qu'il veut faire passer; ne garde pas le contrôle de ses émotions ; n'est pas assis au bon endroit pour voir, être vu et entendu entre les points et aux changements de côté	Adopte une attitude concernée, engagée et en rapport avec le message qu'il veut faire passer; garde le contrôle de ses émotions en toutes circonstances; n'est pas assis au bon endroit pour voir, être vu et entendu entre les points et aux changements de côté	Adopte une attitude concernée, engagée et en rapport avec le message qu'il veut faire passer; garde le contrôle de ses émotions en toutes circonstances; est assis au bon endroit pour voir, être vu et entendu entre les points et aux changements de côté
	Divers	N'intervient pas en cas de mauvais comportement de son joueur; ne respecte pas l'adversaire; ne garde pas sous surveillance les autres joueurs	Intervient en cas de mauvais comportement de son joueur; ne respecte pas l'adversaire; ne garde pas sous surveillance les autres joueurs	Intervient en cas de mauvais comportement de son joueur; respecte l'adversaire; ne garde pas sous surveillance les autres joueurs	Intervient en cas de mauvais comportement de son joueur; respecte l'adversaire; garde sous surveillance les autres joueurs
		NA	EVA	A	AM
DEBRIEFING REFLEXIF	Communication	N'utilise pas les différents canaux à bon escient; n'est ni précis ni concis dans sa communication et n'adapte pas la tonalité de sa voix	Utilise les différents canaux à bon escient; n'est ni précis ni concis dans sa communication et n'adapte pas la tonalité de sa voix	Utilise les différents canaux à bon escient; est précis et concis dans sa communication mais n'adapte pas la tonalité de sa voix	Utilise les différents canaux à bon escient; est précis et concis dans sa communication et adapte la tonalité de sa voix
		N'est pas empathique dans sa communication et n'adapte ni sa terminologie ni son language corporel	Est empathique dans sa communication mais n'adapte ni sa terminologie ni son language corporel	Est empathique dans sa communication; adapte sa terminologie mais pas son language corporel	Est empathique dans sa communication; adapte sa terminologie et son language corporel
	Climat réflexif	NE donne pas la parole au joueur pour se justifier et ne fait pas en sorte de lui proposer les pistes; ne l'amène pas à l'auto-évaluation et n'active pas ses connaissances	Donne la parole au joueur pour se justifier et fait en sorte de lui proposer les pistes; ne l'amène pas à l'auto-évaluation et n'active pas ses connaissances	Donne la parole au joueur pour se justifier et fait en sorte de lui proposer les pistes; l'amène à l'auto-évaluation mais n'active pas ses connaissances	Donne la parole au joueur pour se justifier et fait en sorte de lui proposer les pistes; l'amène à l'auto-évaluation et active ses connaissances
	Rôles	Ne résume et ne conclu pas; ne prépare pas le transfert pour contextualiser-décontextualiser…; ne joue pas son rôle de personne ressource	Résume et conclu; ne prépare pas le transfert pour contextualiser-décontextualiser…; ne joue pas son rôle de personne ressource	Résume et conclu; prépare le transfert: contextualise-décontextualise…; ne joue pas son rôle de personne ressource	Résume et conclu; prépare le transfert: contextualise-décontextualise…; joue son rôle de personne ressource
		Ne joue pas son rôle d'évaluateur ni de facilitateur ni de planificateur	Joue son rôle d'évaluateur mais pas de facilitateur et de planificateur	Joue son rôle d'évaluateur et de facilitateur mais pas de planificateur	Joue son rôle d'évaluateur, de facilitateur et de planificateur
	Contenu	Ne fait pas concorder les objectifs briefing-débriefing; le débriefing n'est pas en relation avec les événements du match ni en rapport avec le contenu du cours	Fait concorder les objectifs briefing-débriefing; le débriefing n'est pas en relation avec les événements du match ni en rapport avec le contenu du cours	Fait concorder les objectifs briefing-débriefing; débriefing en relation avec les événements du match mais pas en rapport avec le contenu du cours	Fait concorder les objectifs briefing-débriefing; débriefing en relation avec les événements du match et en rapport avec le contenu du cours
	Climat affectif	N'est pas suffisamment objectif et intègre; n'évalue (observe) les faits mais le joueur; n'alterne pas le positif et négatif pour soutenir la motivation	Reste objectif et intègre; n'évalue (observe) les faits mais le joueur; n'alterne pas le positif et négatif pour soutenir la motivation	Reste objectif et intègre; évalue (observe) les faits et pas le joueur; n'alterne pas le positif et négatif pour soutenir la motivation	Reste objectif et intègre; évalue (observe) les faits et pas le joueur; alterne positif et négatif et soutient la motivation

COURS SPECIFIQUES

« Moniteur Tennis Educateur »

THEMATIQUE 2

Didactique et méthodologie

MODULE 4

Stage didactique Educateur

DOSSIER DE STAGE

SOMMAIRE

1. ***CADRE GENERAL DU STAGE***
2. ***CODE DE BONNE CONDUITE***
3. ***CONVENTION DE STAGE A REMPLIR ET ENVOYER***
4. ***FICHES DE GUIDANCE DU STAGIAIRE***
5. ***EVALUATIONS***
    - ***Des leçons***
    - ***Du dossier de stage***
    - ***Du rapport de stage***
6. ***PREPARATIONS DES LECONS***
7. ***ATTESTATION DE FIN DE STAGE***
8. ***RAPPORT DE STAGE***
9. ***« CHECK LIST » CONTENU DOSSIER DE STAGE***
10. ***CONTACTS***

1. CADRE GENERAL DU STAGE

1. PRESENTATION DU STAGE :

- Résultats d'acquis d'apprentissage :
  - Acquérir une expérience pratique avec des joueurs possédant un bon niveau d'habileté ;
  - Développer la capacité d'application des principes théoriques et méthodologiques vus au cours de la formation (cf. descriptif des modules de formation) ;
  - Renforcer ses compétences professionnelles, acquérir les comportements et les modes de fonctionnement requis par la fonction de "Moniteur Educateur Tennis" ;
  - Exercer la capacité d'analyse critique du candidat ;
  - Se développer au sein d'une équipe de moniteurs et d'un club.

  Rappel du profil de fonction :

  - Fidéliser à la pratique du tennis ;
  - Faire prendre du plaisir dans l'apprentissage, la formation et le perfectionnement tennistique ;
  - Former et consolider les habiletés motrices individuelles spécifiques au tennis ;
  - Parfaire l'apprentissage des fondamentaux tactico-techniques ;
  - Intégrer et renforcer les qualités mentales, cognitives et émotionnelles dans et par l'activité tennis ;
  - Evaluer le niveau des joueurs et détecter le talent ;
  - Eduquer les joueurs et joueuses à la compétition ;
  - Encadrer efficacement des joueurs ou joueuses en formation lors de compétitions ;
  - S'intégrer dans un processus collectif d'encadrement sportif de joueur.
  - S'intégrer dans une équipe d'enseignants ou de dirigeants.

- Joueurs à encadrer :
  - Pratiquants d'un bon niveau d'habileté (étapes 4 et/ou 5 des cinq étapes de l'apprentissage) de tous âges capables de joueur en compétition ;
  - Formes des cours et spécificités du public :
    - Groupes d'enfants de moins de 9 ans ;
    - Groupes de garçons entre 10 et 16 ans ;
    - Groupes de filles entre 10 et 16 ans ;
    - Leçons individuelles.
- Cadre d'intervention :
  - Clubs et/ou écoles de tennis (cycle de cours) et/ou
  - Centre de formation AFT (stage lors des formations ou rassemblements).
- Encadrement du stage :
  - Un maître de stage (sauf possibilité 2 expliquée ci-dessous) :

- Il doit être "Expert pédagogique étoilé »[46] et Educateur au moment de la signature de la convention de stage ;
- Il doit assurer la communication régulière avec les chargés de mission de l'opérateur ou de la DG Sport ;
- Il doit encadrer personnellement le stagiaire lors des temps de guidance et d'évaluation et assurer ses tâches administratives dans les meilleurs délais ;
- Il doit régulièrement faire un état de la situation avec le stagiaire.

- Un chargé de mission effectuera au moins une visite de contrôle sur la durée du stage.

- Charge théorique de travail :
  - *Possibilité 1 :*

    Le stage s'effectue dans un club, avec un « Expert Pédagogique[47] » ou un « Maître des stage » en cours de formation. Dans ce cas, le stagiaire doit prester 120h minimum dans le club.
    - En présentiel : (séances)
      - 120H
    - En non présentiel : (Préparation de leçon, gestion du dossier de stage)
      - 40H
    - Etalement des séances :
      - 4h X 30 semaines (Cycle de cours hiver + printemps) ou
      - 6h X 20 semaines (Cycle hiver)
      - Tranches de minimum 2 leçons successives
  - *Possibilité 2 :*

    Le stage s'effectue sans Expert Pédagogique remplissant le rôle Maître de stage. Le stagiaire doit prester 80h dans le club (avec visite(s) éventuelle(s) de chargés de mission de l'AFT) et 40h lors d'une semaine de formation Initiateur au Centre d'Entraînement et de Formation AFT.
    - En présentiel : (séances)
      - 120H (80h + 40h)
    - En non présentiel : (Préparation de leçon, gestion du dossier de stage,)
      - 40H
    - Etalement des séances :
      - 4h X 20 semaines (Cycle hiver et/ou printemps en club). Tranches horaires de minimum 2 leçons successives
      - 40h (lors d'une semaine de formation didactique AFT)
  - *Possibilité 3 :*

    Sur sélection de l'AFT, le stage s'effectue dans le cadre des rassemblement régionaux.

[46] Expert Péda. ayant 10 crédits minimum dans le cadre de la formation continue des Moniteurs diplômés
[47] La liste des experts Pédagogiques se trouvent sur le site internet de l'AFT : http://www.aftnet.be/FORMATIONS/Initiateur-Expert-Pedagogique/Experts-pedagogiques

2. ***ECHEANCIER ET CONSEQUENCES D'UN NON-RESPECT :***

- Transmission au candidat du dossier de stage par l'AFT :
  - Le dossier est transmis au moment de la notification de réussite de la formation.

- Délai d'accomplissement du stage :
  - Le stage doit être accompli dans sa totalité (dépôt du rapport, de l'attestation de fin de stage et du cahier de stage) dans un délai de 2 ans (730 jours) prenant cours à la notification de réussite de la formation.
  - Conséquences d'un non-respect : Annulation complète de la formation.

- Dépôt de la convention de stage par le stagiaire auprès du secrétariat de la Formation des Cadres AFT
  - Le stage ne peut débuter qu'après le dépôt de la « convention de stage » signée par le Maître de stage, le candidat et le responsable de l'opérateur de formation.
  - Cette convention doit être « déposée » par le candidat au secrétariat de l'opérateur au plus tard 15 jours avant le début du stage. Soit sous format papier soit sous format numérique (Uniquement PDF. Tous les autres formats seront refusés)
  - Si aucune convention n'est déposée, le stage ne sera pas reconnu et accepté.

- Etalement du stage :
  - Le stage doit impérativement s'étaler sur un minimum de 20 semaines faisant partie d'un même cycle de cours. (Soit hiver 1 et 2 soit hiver 2 et printemps 1)
  - Conséquences d'un non-respect : Annulation complète du stage.

- Dépôt du dossier de stage complet, du rapport du stage par le stagiaire :
  - Au plus tard 60 jours après le dernier jour du stage
  - Conséquences d'un non-respect : 2 points seront retirés à la note finale du stage. Si le cahier et le rapport de stage ne sont pas « déposés » dans un délai de 120 jours après le dernier jour du stage, le stage est considéré comme nul et doit être recommencé dans sa totalité.

2. CODE DE BONNE CONDUITE DU STAGIAIRE

- Le stagiaire doit être muni de son dossier de stage pendant toute la durée de son stage.
- Le stage s'intégrant à la vie professionnelle, le respect du secret professionnel est une règle absolue.
- Le stagiaire doit en toute circonstance tenir compte des remarques du Maitre de Stage.
- En cas de problème, le stagiaire doit en faire part directement au Maitre de stage et en analyser avec lui la nature du problème et le cas échéant, le Maitre de Stage en fait part directement au responsable AFT des formations.
- Le stagiaire doit observer l'accord négocié pour son stage et tout mettre en œuvre pour la réussite de celui-ci.
- Le stagiaire doit respecter le règlement de la structure d'accueil, ses horaires de travail, son code de bonne conduite et de confidentialité.
- Le stagiaire doit communiquer à l'AFT tout changement concernant le stage.

3. CONVENTION DE STAGE

CONVENTION DE STAGE
Page 1/3

Cette convention de stage est relative à un stage (cocher la mention exacte) :

☐ Pour le niveau de qualification Initiateur

☐ Pour le niveau de qualification Educateur

ARTICLE 1 : LES ACTEURS DU STAGE

Le stagiaire

Nom : _____Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____ _____

Email : _____Tél. : _____

Année de formation : _____

Le Maître de stage

Nom : _____Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : ___ _____

Email : _____Tél. : _____

Niveau de qualification AFT : _____

Le Maitre de Stage s'engage à :

- Donner au stagiaire des tâches à réaliser ainsi que des responsabilités correspondant à leurs connaissances, aptitudes et compétences, aux objectifs du stage et garantir la bonne adéquation des équipements et des supports.
- Remplir 12 fiches de guidance et 12 grilles d'évaluation et les transmettre tant au stagiaire qu'au responsable des formations AFT en respectant les délais (Cf. Chapitres 4 et 5)

ARTICLE 2 : STRUCTURE ACCUEILLANTE (CLUB OU L'ECOLE DE TENNIS)

Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Personne de contact : _____Gsm : _____

Email pers. contact : _____

ARTICLE 3 : DEFINITION DU STAGE ET ENGAGEMENT

Les parties s'engagent dans un partenariat avec l'AFT en matière de stage et adhèrent à la notion de stage telle que définie par l'AFT :
« Le stage donne la possibilité d'acquérir une expérience pratique dans.
Le stage doit permettre de développer les acquis d'apprentissage suivant :

- Acquérir une expérience pratique dans le milieu de l'enseignement du tennis ;
- Mettre en pratique les notions vues au cours de la formation (Cf. descriptif des modules de formation) ;
- Renforcer ses compétences professionnelles, d'acquérir les comportements et modes de fonctionnement requis par la fonction de Moniteur Initiateur Tennis ;
- Développer la capacité d'application des principes théoriques et méthodologiques ;
- Exercer la capacité d'analyse critique du candidat ;
- S'intégrer dans une équipe.

ARTICLE 4 : RESPECT DES REGLES EN VIGUEUR

Les partenaires assurent avoir pris connaissance du dossier de stage et s'engagent à respecter tous les points de celui-ci, à utiliser les documents officiels conçus à cet effet et présents dans ce dossier.

ARTICLE 5 : CONFIDENTIALITE

Le stagiaire reconnait que, sauf stipulation écrite contraire, sont réputées confidentielles les informations (documents pédagogiques, savoir-faire, projets, listing d'élève…) auxquelles il aura accès directement ou indirectement dans l'exécution des tâches qui lui seront confiées.
En aucun cas, tant pendant l'exécution du stage qu'après son terme, quelle que soit la nature ou la forme de ces informations, le stagiaire n'en divulguera le contenu de quelque façon que ce soit et n'en fera usage pour son propre compte ou le compte d'un tiers.

ARTICLE 6 : RESPONSABILITE CIVILE ET ASSURANCES

La structure d'accueil et le stagiaire (pour les dommages qu'il pourrait causer aux personnes u aux biens dans le cadre de son stage) déclarent être assurés.

ARTICLE 7 : ABSENCE ET INTERRUPTION DU STAGE

Toute difficulté survenue dans le déroulement du stage devra être portée à la connaissance de tous les intéressés afin d'être résolue au plus vite.

Interruption temporaire :
Au cours du stage, le stagiaire pourra bénéficier de congés sous réserve d'accord du Maître de Stage et que la charge de travail du stage soit respectée. Pour toute autre interruption du stage (maladie, maternité, absence injustifiée…) le M.S. avertira le responsable des formations AFT par courriel.

Interruption définitive :
En cas de volonté d'une des trois parties (Structure d'accueil, opérateur de formation (AFT), stagiaire) d'interrompre définitivement le stage, celle-ci devra immédiatement en informer les deux autres parties par écrit. Les raisons invoquées seront examinées en étroite concertation. La décision définitive d'interruption du stage ne sera prise qu'à l'issue de cette phase de concertation.

ARTICLE 8 : PROGRAMME DU STAGE ET DU SUIVI

Date prévue début du stage : ___/____/_____

Date prévue fin du stage : ____/_____/_____

Nombre d'heures/semaine : _____ Nombre de semaines : _____Total h : _____

	Heure 1	***Heure 2***	***Heure 3***	***Heure 4***	***Heure 5***	***Heure 6***
Jour de la semaine						
Horaire : De… à …						
Collectif ou individuel						
Age des joueurs						
Genre des joueurs						
Format (18, 21 ou 24)						
Niveau des joueurs (5 étapes apprentissage. Chiffre de 1 à 5)						
Remarques éventuelles						
Si formule avec Maître de stage, préciser les dates de visite programmées (Minimum 24h)						
Guidance 1						
Evaluation 1						
Guidance 2						
Evaluation 2						
Guidance 3						
Evaluation 3						

Resp. formations AFT pour acceptation	Maitre de Stage	Structure accueillante	Stagiaire
Date + signature Y. Beckers	Signature + Nom	Signature + Nom	Signature + Nom

4. FICHES DE GUIDANCE DU STAGIAIRE

REGLES GENERALES :

En plus des évaluations que le M.S doit réaliser pour chacune des heures à 3 moments distincts du stage (Cf. chapitre évaluations), il doit également visiter le stagiaire pour chacune des heures à 3 moments qu'il juge stratégiquement intéressant dans le cadre de la formation du stagiaire afin que celui atteigne les objectifs terminaux en fin de stage.

Ces visites servent à orienter, guider le stagiaire en cours de route et fixer des objectifs intermédiaires qui seront des moyens d'atteindre les compétences terminales. C'est un moyen de communication précieux pour les 3 parties (MDS, stagiaire et opérateur de formation)

A cet effet, le M.S doit utiliser la fiche qui se trouve à la page suivante et les réaliser en parfaite transparence avec le stagiaire.

Le M.S. fera autant de copies qu'il y a de visites (minimum 12) et après chaque guidance, le M.S doit scanner et envoyer la fiche par email au responsable des formations AFT.

Ces fiches doivent rester dans le dossier de stage du stagiaire et doivent être présentées à chaque fois que le responsable des formatons AFT le demande ou à chaque fois qu'un chargé de mission effectue une visite sur les lieux du stage.

FICHE DE GUIDANCE N° ……../12

Stagiaire : _____ Maître de stage : _____

Date de la visite : _____/_____/_____

Après chaque guidance, le M.S doit scanner et envoyer la fiche par email (format PDF) au responsable de la formation AFT. Ce document est à photocopier 12 foise. Pour rappel, le MS doit réaliser 3 visites de guidance pour chacune des heures du stage

Manquements	***Solutions, moyens, conseils***
Gestion matérielle : Espace, timing, matériel…	
Gestion sécuritaire :	
Gestion des contenus d'apprentissage :	
Gestion relationnelle : Communicat°, rétroact°	
Gestion de la méthode :	

Signature M.S Signature stagiaire

5. EVALUATION DU STAGE

- ***EVALUATION GLOBALE :*** 25%

  - Champ : savoir-faire méthodologiques
  - Type : sommative
  - Forme : écrite et pratique

  - L'évaluation de ce module comporte deux parties :

Les leçons

- Le candidat sera évalué sur 12 séquences (savoir-faire méthodologique pratique).
- Pour réussir le champ du « stage », le candidat doit obtenir l'évaluation « AM » ou « A »
  - AM : 75% des séquences sont évaluées « AM » et aucune « NA »
  - A : 75% des séquences sont évaluées « A » ou « AM » et aucune « NA »
  - EVA : 50% des séquences sont évaluées « EVA », avec un maximum de 25% « NA »
  - NA : plus de 25% des séquences sont évaluées « NA »
- Si le candidat n'obtient pas « AM » ou « A », il doit effectuer un stage de guidance dans les deux ans qui suivent la signification de son échec lors d'une formation didactique (CS 223 "Principes méthodologiques du perfectionnement tactico-technique en tennis ; aspects pratiques) organisée par l'AFT.
- En cas de nouvelle non-satisfaction, le candidat est refusé.

Rapport du stage et dossier du stage

- l'évaluation « AM » ou « A » au cahier de stage
  - AM : cahier complet et rendu à échéance
  - A : cahier complet et rendu à échéance tardive (max 15 jours après le délai officiel)
  - EVA : cahier incomplet ou rendu au-delà du délai « échéance tardive » - candidat refusé
  - NA : cahier non rendu – candidat refusé

- l'évaluation « AM » ou « A » au rapport de stage
  - AM : rapport complet, respectant les critères de structure et de mise en page (cfr 5.1.3 ICI) et rendu à échéance.
  - A : rapport complet, respectant les critères de structure et de mise en page et rendu à échéance tardive (max 15 jours après le délai officiel)

- EVA : rapport incomplet ou ne respectant pas les critère de structure et d emise en page ou rendu au-delà du délai « échéance tardive » - candidat refusé
- NA : rapport non rendu – candidat refusé

- En cas de non-satisfaction, le candidat doit remettre son rapport et son cahier de stage dans un délai de soixante jours après réception de la cote d'évaluation

- En cas de nouvelle non-satisfaction, le candidat doit recommencer son stage.

- ***EVALUATION DES LECONS :***

  - En cours de stage, pour chacune des 4 (ou 6 heures) identifiées comme heure de stage, le M.S. réalise 3 évaluations. (Pour chaque heure, 1 évaluation à la fin du 1er tiers du stage, 1 2ème évaluation à la fin du 2ème tiers du stage et 1 3ème évaluation à la fin du stage).
    - Evaluation de 3 leçons avec les joueurs de – de 9 ans ;
    - Evaluation de 3 leçons avec les garçons (entre 10 et 16 ans) ;
    - Evaluation de 3 leçons avec les filles (entre 10 et 16 ans) ;
    - Evaluation de 3 leçons individuelles.
  - Le Maître de stage et/ou le chargé de mission présent(s) le jour de l'évaluation utilise(nt) la grille d'évaluation qui est mise à sa disposition par l'opérateur dans le cahier de stage. « Eval. CS 2.2.4 » qui se trouve dans les pages suivantes et les réaliser en parfaite transparence avec le stagiaire.

    La grille doit être photocopiée autant de fois qu'il y a de leçons à évaluer.

    Après chaque évaluation, le M.S doit scanner et envoyer la grille par email au responsable des formations AFT.

    Ces grilles doivent rester dans le dossier de stage du stagiaire et doivent être présentées à chaque fois que le responsable des formatons AFT le demande ou à chaque fois qu'un chargé de mission effectue une visite sur les lieux du stage.
  - Chaque leçon est évaluée « AM », « A », « EVA », « NA ».
  - Exigences minimales de réussite et conséquences d'une non satisfaction :
    - Le candidat doit obtenir « AM » ou « A » au total des leçons
    - Si le candidat n'obtient pas « AM » ou « A », il doit effectuer un stage de guidance dans les 2 ans qui suivent la signification de son échec lors d'une formation didactique organisée par l'opérateur
    - En cas de nouvelle non satisfaction, le candidat est refusé

MSEd - Grille d'évaluation
Leçons Didactiques (CS 223)

Candidat :	Resp AFT :	Contexte :
Lieu :	Date :	Groupe de joueurs étant à l'étape 3 à 4 de l'apprentissage

				NA	EVA	A	AM	Infos - Remarques complémentaires	Global
Savoir-Être	Adopte une tenue vestimentaire adéquate, une présentation soignée		Ma						
	Est ponctuel		Ma						
	Laisse transparaître au départ de sa communication non verbale		Ma						
	Est vigilant et veille à la sécurité		Ma						
	Est débrouillard et prend des initiatives		Me						
	Est intégre, respectueux, patient, polis et intervient avec équité		Me						
	Est impliqué et persévérant		Me						
	Se remet en question et est autocritique		Me						
Savoir-Faire	Jeu de départ	Choisi la situation de jeu * (situation adaptée au niveau du joueur respectant les PTTE)	Ma						
		Met en place du jeu	Ma						
		Propose un défi et met en place un comptage de points	Ma						
		Sensibilise tactiquement *	Ma						
		Organise et gère le debriefing	Ma						
	Jeux d'apprentissage	Organise et anime le moment Flash afin de le rendre efficace*	Me						
		Fait le choix de la méthode	Me						
		Individualise	Me						
		Utilise l'échelle de distribution *	Me						
		Utilise les aides méthodologiques	Me						
		Utilise les divers modes d'organisation potentiels*	Me						
	Jeu d'application	Met en évidence le progrès et contrôler l'acquis	Je						
		Fait un bilan de la séquence	Je						

savoir-être	AM	Minimum 75% (6) d'items "AM" et aucun "EVA ou NA"
	A	Minimum 75% (6) d'items "A et AM" et aucun "EVA ou NA"
	EVA	Minimum 75% (6) d'items " EVA et A et AM" et aucun "NA"
	NA	Au moins 1 "NA"
savoir-faire	AM	Minimum 50% (4) d'items "AM" et aucun "EVA" ou "NA"
	A	Minimum 50% (4) d'items "AM ou A" (dont tous les *) et maximum 25% (2) "EVA ou et aucun "NA"
	EVA	Plus de 25% (2) "EVA" et maximum 1 NA*
	NA	Minimum 50% (4) "EVA" OU au moins 2 NA*

Critères observables			NA	EVA	A	AM
Savoir-Être	**Adopte une tenue vestimentaire adéquate, une présentation soignée**		NON		OUI	
	Est ponctuel		Ne respecte pas les horaires, est en retard.		Respecte les horaires.	A préparé son matériel et respecte les horaires.
	Renforce sa communication par le non verbal		Laisse transparaître une attitude lymphatique (démarche lente, s'appuie sur un support avec les mains en poche ou bras croisés) et fait des gestes négatifs.	Laisse transparaître une attitude lymphatique (démarche lente, s'appuie sur un support avec les mains en poche ou bras croisés) .	Est dynamique, fait des gestes positifs (démarche rapide, montre le pouce,fait des applaudissements).	Est dynamique, fait des gestes positifs, utilise les émotions du visage à bon escient.
	Est vigilant et veille à la sécurité		N'assure la sécurité ni durant les jeux, ni durant les temps morts.	N'assure pas une parfaite sécurité durant les temps morts (pause, ramassage, installation matériel,…).	Assure une parfaite sécurité entre et durant chaque jeu/exercice.	Prévient et assure une parfaite sécurité avant, pendant et après la leçon.
	Est débrouillard et prend des initiatives		N'est pas pro-actif, est hésitant et a besoin qu'on lui dise ce qu'il faut faire.		Prend des initiatives et est autonome (peut gérer l'ensemble de la leçon seul).	Prend des initiatives, est autonome/débrouillard, prend le leadership si nécessaire.
	Est intégre, respectueux, patient, polis et intervient avec équité		Ne respecte pas ses engagements, fait preuve de favoritisme, moqueries, ne réagit pas face à une fraude/tricherie, a un vocabulaire grossier/vulgaire.		Respecte ses engagements, est vigilant aux fraudes/tricheries, donne la même importance à chacun, a un vocabulaire poli et correct en toute circonstance.	
	Est impliqué et persévérant		Montre un désintérêt pour les participants ou l'activité en cours.	Montre de l'intérêt pour l'activité en cours.	Montre de l'intérêt pour les participants.	Montre de l'intérêt pour ses participants et l'activité en cours, est disponible, coopératif.
	Se remet en question et est autocritique		Ne se remet pas en question, n'accepte pas la critique constructive.	Est critique uniquement par rapport aux feedbacks reçus des participants et/ou du "responsable" et se réajuste.	Est critique par rapport à ses actions et se réajuste.	Est critique par rapport à ses actions, aux feedbacks reçus des participants et/ou du "responsable" et se réajuste.
			NA	**EVA**	**A**	**AM**
Savoir-Faire	Jeu de départ	**Choisi la situation de jeu * (situation adaptée au niveau du joueur respectant les PTTE)**	Ne propose pas de situation de jeu (commence par un exercice en file,…).	Propose une situation non-adaptée au niveau des joueurs **ET/OU** ne mettant en évidence le thème de leçon.	Propose une situation ouverte **ET** adaptée au niveau des joueurs en tenant compte des PTTE **MAIS** ne met pas en évidence le thème de leçon. A su se réajuster au besoin pour faire apparaitre l'action souhaitée fréquemment.	Propose une situation ouverte **ET** adaptée au niveau des joueurs **EN** fonction des PTTE **ET** met en évidence le thème de leçon. L'action souhaitée a pu apparaitre fréquemment.
		Met en place le jeu	Ne permet pas aux participants de comprendre les consignes et les explications.	Donne les consignes/explications (1) afin que chaque participant puisse comprendre le jeu sans jamais donner les critères (2) et (3).	Donne les consignes/explications (1) pour faire comprendre le jeu **ET** donne les critères de réussite (2) permettant à tous de le comprendre.	Donne les consignes/explications (1) pour faire comprendre le jeu **ET** donne les critères de réussite (2) **ET** organise le déroulement du jeu (3) permettant à tous de le comprendre.
		Propose un défi et met en place un comptage de points	Ne propose pas de défi / Propose un défi non pertinent par rapport à l'objectif (durée, nbre de points à remporter, bonus inadaptés,…)	Propose un défi/ un comptage de points pertinent par rapport à l'objectif mais pas au public (ex: premier à 20 pour des enfants de 5 ans)	Propose un défi/ un comptage de points mettant en valeur l'objectif fixé et l'adapte au besoin	Propose un défi **ET** un comptage de points mettant en valeur l'objectif fixé ne demandant pas d'adaptation **ET** permettant une autoévaluation
		Sensibilise tactiquement *	Ne sensibilise pas du tout **OU** fait des interventions techniques et non tactiques.	Fait des interventions tactiques hors thème.	Fait des interventions tactiques en lien avec le thème et aborde le score.	Fait des interventions à propos du score et des résultats de l'action pour sensibiliser, dès que l'action met en évidence le thème de séquence.
		Organise, anime et guide le debriefing	Ne fait pas de débriefing TACTIQUE du jeu de départ **OU** Effectue un debriefing TACTIQUE "magistral", sans interaction/questionnement avec les joueurs **ET** tactiquement incohérent.	Effectue un debriefing TACTIQUE "magistral", sans interaction/questionnement avec les joueurs **OU** tactiquement incohérent.	Effectue un debriefing TACTIQUE trop peu participatif où le moniteur intervient plus que les joueurs. Le contenu est juste en en lien avec le thème.	Effectue un debriefing TACTIQUE très participatif où le moniteur intervient moins que les joueurs. Le contenu est juste en en lien avec le thème.
	Jeux d'apprentissage	**Organise, anime et remplit le moment Flash afin de le rendre efficace***	N'organise pas le moment flash **OU** ne rassemble les participants qu'uniquement pour aborder l'organisation.	Démontre de façon imprécise ou fausse; ne fait pas répéter; ne fait pas sentir.	Rassemble les participants, choisit le bon apport technique mais n'utilise pas les canaux adaptés aux joueurs (rétention insuffisante).	Rassemble les participants, choisit le bon apport technique **ET** utilise efficacement les canaux de communication (démontrer; faire-faire; faire-sentir).
		Choisit la méthode	N'a pas choisi la méthode adéquate qui favorise l'apprentissage **TACTICO TECHNIQUE**		A choisi la méthode adéquate qui favorise l'apprentissage **TACTICO TECHNIQUE**	
		Individualise	Ne donne pas d' apport technique **OU** donne un apport mais commun au groupe.	Donne un apport technique spécifique non pertinent à chaque joueur.	Donne et installe un apport technique spécifique **MAIS** non prioritaire à chaque joueur.	Donne et installe un apport technique spécifique **ET** prioritaire à chaque joueur qui le fait progresser.
		Utilise l'échelle de distribution en adéquation avec le principe d'ouverture/fermeture*	Ne respecte pas les critères de distribution **ET** n'évolue pas encore dans l'échelle en tenant compte de la vitesse d'assimilation (maintien de la correction) **ET** ne prévoit pas l'enchaînement des frappes (avant/après).	Respecte certains critères de distribution **MAIS** n'évolue pas encore dans l'échelle en tenant compte de la vitesse d'assimilation (maintien de la correction) des joueurs **ET** ne prévoit pas l'enchaînement (avant/après).	Respecte tous les critères de distribution **ET** évolue dans l'échelle en tenant compte de la vitesse d'assimilation (maintien de la correction) des joueurs **MAIS** ne prévoit pas l'enchaînement (avant/après).	Respecte tous les critères de distribution **ET** évolue dans l'échelle en tenant compte de la vitesse d'assimilation (maintien de la correction) des joueurs **ET** prévoit l'enchaînement (avant/après).
		Utilise les aides méthodologiques	N'utilise aucune aide méthodologique.	Utilise des aides inadaptées **ET/OU** sans influences positives sur la correction/apport.	Utilise des aides adaptées ayant une influence positive **MAIS** sans les faire évoluer.	Utilise des aides adaptées ayant une influence positive **ET** les fait évoluer.
		Utilise les divers modes d'organisation potentiels*	Utilise les modes d'organisation de manière inadaptée au niveau des joueurs **ET** à la situation tactique **ET** ne permettant pas à tous de faire du volume **ET** sans avoir tous les élèves sous vision/contrôle.	Utilise les modes d'organisation de manière inadaptée au niveau des joueurs **ET/OU** à la situation tactique **ET/OU** ne permettant pas à tous de faire du volume **ET/OU** sans avoir tous les élèves sous vision/contrôle.	Utilise les modes d'organisation de manière adaptée au niveau des joueurs **ET** à la situation tactique permettant à tous de faire du volume. Tous les élèves étant sous vision/contrôle **MAIS** pas de manière constante.	Utilise, de manière constante tout au long des jeux d'apprentissage, les modes d'organisation de manière adaptée au niveau des joueurs et à la situation tactique permettant à tous de faire du volume. Tous les élèves étant sous vision.
	Jeu d'application (à faire dans la majorité des cas)	**Met en évidence le progrès et contrôler l'acquis**	La situation n'est pas compatible avec le niveau des joueurs en fin de séquence.	Le moniteur ne pas fait des rappels tactico-techniques alors que la situation met en évidence la réalisation du progrès tactico-technique.	Le moniteur fait des rappels tactico-techniques. La situation met en évidence le progrès tactico-technique dans une situation comparable au jeu de départ.	Le moniteur fait des rappels tactico-techniques. La situation met en évidence le progrès tactico-technique dans une situation comparable au jeu de départ et la fait évoluer au besoin **ET** valorise la bonne réalisation des situations tactico-techniques.
		Organise, anime et guide le debriefing de fin de séance	Ne fait pas de débriefing **OU** Effectue un debriefing "magistral", sans interaction/questionnement avec les joueurs **ET** incohérent.	Effectue un debriefing "magistral", sans interaction/questionnement avec les joueurs **OU** incohérent.	Effectue un debriefing trop peu participatif où le moniteur intervient plus que les joueurs.Le contenu est juste en en lien avec le thème	Effectue un debriefing très participatif où le moniteur intervient moins que les joueurs. Le contenu est juste en en lien avec le thème.

- ***EVALUATION DU RAPPORT DU STAGE ET DOSSIER DE STAGE :***

    - Evaluation « AM » ou « A »

    - Echéancier et modalités de communication :
        - Le rapport du stage doit être envoyé (format papier ***et*** numérique) dans un délai de 120 jours après le dernier jour du stage par courrier au secrétariat de l'opérateur ;
        - Conséquences d'un non-respect de l'échéancier :
            - Si un délai de 120 jours après le dernier jour du stage est atteint, le stage est considéré comme nul et doit être recommencé dans sa totalité.
    - Exigences minimales de réussite et conséquences d'une non satisfaction :
        - Le candidat doit obtenir « AM » ou « A »
        - En cas de non satisfaction, le candidat doit remettre son rapport et son cahier de stage dans un délai de 60 jours après réception de la cote d'évaluation
        - En cas de nouvelle non satisfaction le candidat doit recommencer son stage.

6. PREPARATION DES LECONS

REGLES GENERALES :

« Préparation minutieuse et adaptation judicieuse »

Le stagiaire doit utiliser autant que possible pendant toute la durée de son stage la feuille de préparation qui se trouve à la page suivante.

Ces feuilles doivent lui servir de support et d'aide-mémoire pendant la leçon.

Le candidat doit cependant veiller à ne pas rester « enfermé » dans sa préparation et s'adapter face à la vitesse de compréhension, d'assimilation des élèves.

Ces fiches doivent rester dans le dossier de stage du stagiaire et doivent être présentées à chaque fois que le responsable des formatons AFT le demande ou à chaque fois qu'un chargé de mission effectue une visite sur les lieux du stage. Le MDS doit également pouvoir visionner ces feuilles de préparation à tout moment du stage.

COMMISSION PEDAGOGIQUE A.D.E.P.S – A.F.T.

Préparation d'une séquence

Nom : ……. Date : ……/……/……

Nbre de joueurs : ……. Etape : …… Objectif tactique (thème) : ……

Situation d'observation

- *Description de la sit. de jeu ; consignes ; but ; critères de réussite :*

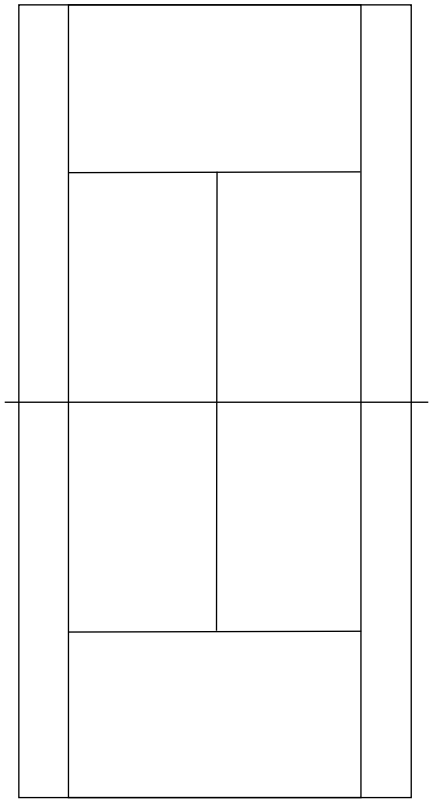

- *Moyens de sensibilisation à l'objectif tactique :*
  - –
  - –
  - –
- *Difficultés logistiques éventuelles et matériel à préparer :*
  - – –
  - – –
  - – –
- *Variables(s) pour n+1 et n-1 :*
  - –
  - –
  - –
- *Exigences tactiques optimales :*
  - – –
  - – –
  - – –
- *Références techniques*
  - – –
  - – –
  - – –

Pistes pour liaison et adaptation :

7. ATTESTATION DE FIN DE STAGE

Je soussigné, ……. en qualité de Maitre de Stage, atteste que le stagiaire…….. a réalisé dans le club ……. toutes les étapes obligatoires de son stage didactique dans le cadre de sa formation Moniteur tennis Educateur.

Le stage a débuté le ……..……et s'est terminé le ……..

Je certifie également avoir parcouru le dossier de stage composé par le stagiaire et effectué toutes les démarches afférentes à mon rôle.

Certifié exact le, ……

à …….

Signature

8. RAPPORT DE STAGE

1. DESCRIPTION ET OBJECTIFS

Travail personnel visant à faire un bilan sur les expériences vécues dont les objectifs sont :

- Présenter le club d'accueil (Description, évolution, ambition…)
- Expliquer les tâches réalisées par le stagiaire ;
- Réaliser un bilan de ces tâches en mettant en avant les points forts et les points faibles rencontrés au cours du stage ;
- Faire une évaluation du Maître de Stage
- Mettre en évidence les apports personnels et « professionnels » du stage.

2. ECHEANCIER ET MODALITES DE COMMUNICATION :

- Le rapport du stage (et le dossier de stage) doit être transmis au secrétariat des formations AFT sous format papier ***et*** numérique (PDF uniquement) dans un délai de 120 jours après le dernier jour du stage ;
- Conséquences d'un non-respect de l'échéancier :
    - Si un délai de 120 jours après le dernier jour du stage est atteint, le stage est considéré comme nul et doit être recommencé dans sa totalité.

2. PLAN REDACTIONNEL DU RAPPORT DE STAGE A RESPECTER :

- Couverture et page de garde
- Remerciements éventuels
- Table des matières
- Présentation du club d'accueil et de son contexte
- Tâches réalisées
    - Sur le terrain
    - En dehors du terrain
    - Dans la vie du club
- Evaluation du Maître de stage (Présentation, points forts, points faibles)
    - Présentation
    - Points forts
    - Points faibles
    - Disponibilité
    - Respect des tâches administratives et leur timing
    - Respect du planning de visites
- Apports professionnels du stage
- Apports personnels du stage
- Réflexion sur les éléments suivants : Comment aujourd'hui est-ce que j'applique
    - Les principes tactico-techniques évolutifs
    - L'ouverture-fermeture
    - Les aides méthodologiques
    - Les situations de jeu de départ
    - La méthode analytique

- L'ordre de priorité des défauts
- La sensibilisation tactique
- La structure de la séquence

- Conclusion
- Lexique des termes utilisés.

3. EXIGENCES DE MISE EN FORME :

Le rapport doit contenir entre 4 et 10 pages (sans compter couverture, dos, table des matières, lexique, bibliographie et annexes éventuels). Le rapport peut contenir des annexes et des illustrations (Photos, schémas…) mais la proportion illustrations/texte ne peut pas être supérieure à 1/3.

- Le rapport de stage doit respecter les règles :
  - Du plan rédactionnel ;
  - De dactylographie (Police : Calibri 11) ;
  - De numérotation des pages, des chapitres et des sections ;
  - Des notes infrapaginales ;
  - De citations d'auteurs ;
  - De déontologie en matière d'emprunts de sources.

9. « CHECK LIST » CONTENU DOSSIER DE STAGE

Le dossier de stage doit se compléter tout au long du stage et est le « compagnon » du stagiaire ainsi que l'outil de communication par excellence entre le stagiaire, le Maître de stage et l'opérateur de formation. Le stagiaire doit toujours avoir son dossier avec lui pendant toute la durée du stage.

Une fois les leçons du stage terminées et l'attestation de fin de stage signée et renvoyée au secrétariat de la Formation des cadres AFT, le stagiaire doit faire parvenir, en respectant les délais, son dossier de stage complet (farde composée de 6 parties distinctes) au secrétariat de la Formation des cadres AFT.
Le dossier pour être considéré comme complet doit comprendre tous les éléments suivants :

		V
1	**La convention de stage signée par toutes les parties**	
2	**Les 12 évaluations réalisées par le Maître de stage**	
3	**Les 12 fiches de guidance réalisées par le Maître de stage**	
4	**Toutes les préparations de leçon**	
5	**L'attestation de fin de stage signée par le Maître de stage**	
6	**Le rapport de stage**	

10. CONTACTS

1. ***SECRETARIAT DE LA FORMATION DES CADRES AFT :***

Centre d'entraînement A.F.T. "Armand CROMBEZ"
Centre A.D.E.P.S. "La Sapinette"
Avenue du Grand Large, 4
7000 MONS
Tel. : 065/32.96.12
Email : fdc@aftnet.be

2. ***PERSONNE DE CONTACT CHARGEE DES FORMATIONS DES CADRES :***

Beckers Yves
Centre d'entraînement A.F.T. "Armand CROMBEZ"
Centre A.D.E.P.S. "La Sapinette"
Avenue du Grand Large, 4
7000 MONS
Tel. : 065/32.96.12
Email : fdc@aftnet.be